SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU DEVOIR

S. Parnphile, prêtre et martyr

NUAGEUX

Minimum 56
Maximum 75

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XLI — No 125 — MONTREAL, JEUDI, 1er JUIN 1950 — Cinq sous le numéro

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre dévoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada

L'enquête sur le vice à Montréal

M. Des Marais demande la suspension de toutes les personnes incriminées

En attendant le résultat de l'enquête — Le leader du Conseil intervient sur une question de privilège

L'enquête judiciaire sur le vice à Montréal qui commencera au début de septembre a eu un premier écho au conseil municipal ce matin.

Invoquant une question de privilège, le leader du conseil, M. Pierre Des Marais, a demandé que toutes les personnes incriminées dans la requête accordée par le juge en chef Tyndale, de la Cour supérieure, soient suspendues jusqu'au résultat de l'enquête. (Les personnes nommément mentionnées dans la requête comprennent des membres du Comité exécutif et plusieurs officiers de police).

Les conseillers Ratelle et Noël veulent intervenir à ce propos, mais le maire Houde décide que la question de privilège ne comporte aucun débat, et il estime par ailleurs que M. Des Marais lui-même n'était pas dans l'ordre et qu'il aurait pu se contenter de faire sa déclaration aux journaux.

M. Des Marais explique qu'il considérait l'honneur du conseil en jeu et que c'est là la raison de son intervention.

Quant aux conseillers que l'on a pu interroger, en dehors de la salle du conseil, pour connaître leurs commentaires touchant l'enquête que présidera le juge François Caron, ils se sont contentés de répondre que la matière était maintenant "sub judice" et qu'ils ne pouvaient se permettre des observations sur le sujet dans l'état actuel de la procédure.

Les feux de forêt ont été maîtrisés dans la province

La circulation est de nouveau permise

Québec, 1er (D.N.C.) — Tous les feux de forêt qui ont éclaté dans la province, au cours de la période de sécheresse ont été maîtrisés. La pluie abondante qui est tombée la nuit dernière a eu raison des derniers foyers d'incendie, contre lesquels on luttait depuis plusieurs jours avec vigueur.

La circulation en forêts a été de nouveau permise dans tout l'ouest de la province, de même que dans le nord de Montréal et le parc des Laurentides.

M. Kieffer, chef du service de la protection des forêts, nous a déclaré qu'il attendait des nouvelles de la Côte nord, de la Matapédia et de la Gaspésie, mais que selon toutes les probabilités, on pourra circuler cet après-midi dans toutes les forêts de la province.

Les forêts sont rouvertes à la circulation dans les comtés de Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice, Laviolette, Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix, Roberval, Chicoutimi et les Cantons de de Sagard et Saguenay dans le comté de Saguenay, annonce ce midi, M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts.

Prochaine reprise du libre placement de capitaux étrangers en Allemagne

La haute-commission interalliée vient d'en établir le plan — Projet qui ne pourra se réaliser qu'en plusieurs étapes — Chances incertaines de succès

Bonn, 1er. (A.P.) — La haute-commission interalliée en Allemagne-ouest vient d'établir un plan destiné à faciliter le placement de capitaux étrangers en ce pays en vue de développer son industrie de paix. Les détails en sont encore tenus secrets pour le moment; mais on commencera, révèle-t-on aujourd'hui à Bonn, par dégeler les capitaux en marks allemands détenus par l'étranger. Ce plan fait suite aux décisions prises à Londres en mai de supprimer les présentes restrictions sur ces placements. Cela ne veut pas dire, a-t-on précisé, que les intérêts étrangers pourront investir dès maintenant de nouveaux capitaux là-bas; il faudra d'abord lever graduellement ces restrictions et dégeler les sommes déjà engagées. Cette manoeuvre devra se faire en plusieurs étapes. Les intérêts étrangers pourront d'abord obtenir le droit d'employer les capitaux dégelés à étendre leur activité industrielle ou financière en Allemagne-ouest. Ce n'est que plus tard qu'il leur sera permis de transférer tout ou partie de ces sommes ou d'apports nouveaux hors de l'Allemagne, suivant leurs besoins prouvés.

On estime que les capitaux étrangers présentement gelés là-bas égalent 165,000,000 de marks, soit à peu près $40,000,000. Les principaux détenteurs en sont des studios de cinéma, des fabriques d'autos et de liqueurs douces. Jusqu'ici ces capitaux ne pouvaient servir qu'à payer l'entretien courant ou le remplacement de l'équipement usé.

Avant de reprendre le libre placement de capitaux étrangers en Allemagne, il faudra aussi régler la question des dettes que les Allemands avaient contractées avant la guerre avec les autres nations. Le total en est couramment évalué à $1,000,000,000.

Les restrictions sur le placement de capitaux étrangers avaient été imposées sitôt après l'armistice pour empêcher certains profiteurs de se porter acquéreurs à des prix ridiculement bas d'importantes entreprises germaniques et de constituer ainsi de nouveaux cartels internationaux.

Certains milieux alliés estiment la nouvelle politique nécessaire à l'Allemagne si elle veut vraiment reconstituer son industrie; mais ils doutent de l'intérêt des financiers étrangers pour le projet, à cause des risques de guerre.

Paris se dit assuré que Londres se ralliera au plan Schuman de fusion

On affirme qu'il y a seulement eu malentendu dans l'invitation aux entretiens du 15 sur le plan — Projet concurrent d'accord commercial multilatéral

Paris, 1er. (A.P.) — Les autorités diplomatiques françaises expriment aujourd'hui leur conviction qu'il y a seulement eu malentendu dans la rédaction du texte de leur invitation à la Grande-Bretagne de participer aux prochains entretiens sur le projet Schuman de fusion des industries lourdes de l'Europe-ouest. Elles ajoutent être moralement sûres que ce malentendu sera dissipé et que le Royaume-Unis pourra participer en temps voulu et utile à ces entretiens. La date et le lieu de ces derniers ont incidemment été fixés au 15 juin à Paris.

Le Quai d'Orsay explique qu'il était bien entendu qu'on ne peut exiger des participants aucun engagement, puisque ceux-ci doivent être ratifiés par les gouvernements concernés pour avoir force de loi. Paris tenait seulement à ce que les 6 nations concernées reconnaissent dès maintenant qu'elles sont sincèrement intéressées à la discussion et à la réalisation du projet Schuman. En conséquence, l'ambassadeur français à Londres, M. René Massigli, s'est chargé de transmettre une note explicative au secrétaire intérimaire du Foreign Office, M. Kenneth Younger.

Par ailleurs, doit avoir lieu à Paris demain, vendredi, une réunion des ministres des 17 nations-membres du conseil européen de collaboration au plan Marshall. Il y sera question des projets de fédération économique et politique établis par les 12 Etats-membres du conseil de l'Europe ainsi que d'un plan du sous-comité des paiements de balances commerciales en vue de remplacer les divers accords commerciaux bilatéraux entre contrées européennes par un seul pacte multilatéral.

"LES INSTITUTEURS SE SOUVIENNENT" : Le président de la Corporation générale des instituteurs et institutrices de la province de Québec et de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, M. Léo Guindon, a remis hier au Comité des amis du "Devoir", un chèque de $1,300. C'est le fruit d'une souscription organisée parmi les instituteurs et institutrices de la province. En remettant le chèque au président de la souscription, le Dr J.-B. Prince, M. Guindon a déclaré : "Le Devoir a appuyé sans mesure les instituteurs dans leur lutte pour l'obtention de meilleures conditions de travail. Les instituteurs ne sont pas des ingrats; ils se souviennent". La photo ci-dessus a été prise hier après-midi au bureau de l'Alliance des professeurs, 184 est, boulevard St-Joseph. On remarque de gauche à droite : M. Gérard Filion, directeur du "Devoir"; M. Léo Guindon, et le Dr Prince. Fait à noter, c'est dans ce même bureau que le Dr Prince, il y a quarante-cinq ans, commençait la pratique de la médecine.

Le maire de Toronto affirme que l'Ontario protège les syndicats du jeu

Par l'émission des chartes — Affirmations du maire basées sur un rapport récent du chef de police sur les activités du vice

Toronto, 1er (C.P.) — Le maire Hiram MacCullum, de Toronto, a aujourd'hui accusé le gouvernement de la province d'Ontario d'accorder des chartes à des groupes bien connus par la police de Toronto comme contrôlés par des syndicats professionnels du jeu.

Les accusations, portées pendant une conférence de presse, faisaient suite aux affirmations du maire devant le conseil de ville, mardi soir dernier. MacCullum avait en effet divulgué qu'au moins six puissants syndicats étaient en opération dans le centre de Toronto et que ces derniers étaient dirigés par des chefs locaux.

Le secrétaire provincial Arthur Welsh a déclaré que les affirmations du maire étaient absolument fausses. Le gouvernement d'Ontario, selon lui, avait consulté la police de Toronto avant d'accorder aux clubs sociaux pareilles chartes. Ces chartes de tels clubs étaient d'ailleurs automatiquement cancellées à la suite d'une conviction judiciaire, où dès le moindre doute du département sur la légalité des opérations de ces clubs.

Le maire soutient encore que le problème de ces clubs à charte est le plus considérable auquel la police de Toronto doit faire face. "A cause des exemptions autorisées par le code criminel en faveur de tels clubs à chartes, supposément en opération comme clubs sans but lucratif, les offenses commises dans ces établissements ne sont pas considérées prima facie comme sujettes à poursuite judiciaires."

MacCullum affirme volontiers qu'on peut parier sans difficulté dans plus de 2000 établissements à travers Toronto.

Il a demandé aux magistrats de se montrer plus sévères que jamais contre les tenanciers et les parieurs qui comparaissent devant eux.

Le maire a révélé qu'il a fondé ses affirmations sur le rapport récent du chef de police John Chrisholm.

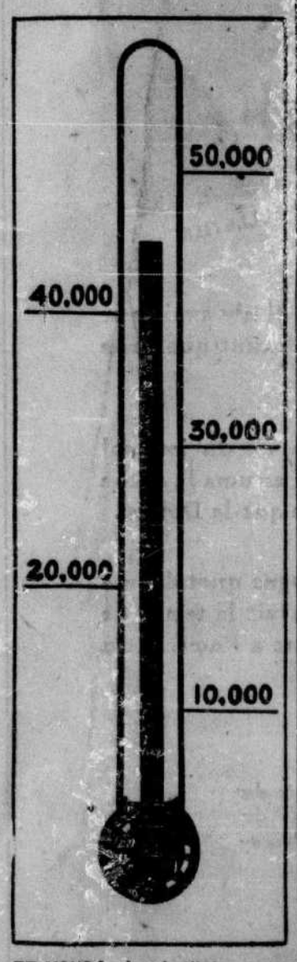

ET VOUS ? : Les instituteurs nous ont remis hier après-midi la magnifique somme de $1,300. Cette souscription a contribué à faire monter le mercure dans le thermomètre des Amis du "Devoir", mais les autres souscriptions sont assez désappointantes, puisqu'elles ne nous ont rapporté que $316.00. Le total d'hier est donc de $1,616, mais le mérite en revient presque exclusivement à nos instituteurs. Le total général est maintenant de $44,326.31. Il ne reste que quelques jours et il nous manque encore $5,673 pour atteindre l'objectif de $50,000 !

Polio au Texas; avis de ne pas s'inquiéter

Austin, Texas, 1er (A.P.) — Les services sanitaires du Texas révèlent que les cas nouveaux de poliomyélite y sont deux fois plus nombreux cette année que l'an passé, où l'on avait pourtant enregistré un record local. On compte en effet présentement 505 cas de cette maladie au Texas, en regard de 234 à la même époque en 1949. Le Texas avait présenté plus de cas de paralysie infantile que tous les autres Etats de la république voisine pendant les 12 mois de l'an dernier.

* * *

Portland, Oregon, 1er (A.P.) — Dans une causerie devant les autorités sanitaires de l'Oregon, le Dr Gaylord Anderson, de Minneapolis, a soutenu aujourd'hui que le public devrait cesser de craindre les ravages de la poliomyélite, car cette maladie est d'après lui à peu près aussi répandue que la variole et le plus souvent guère plus dangereuse. Le Dr Anderson nie que la portée épidémique de ce mal se soit aggravée durant les dernières années et juge plutôt qu'on sait seulement mieux le diagnostiquer. A son dire, les chiffres élevés cités maintenant sont dus au fait qu'on note soigneusement les cas même les plus légers de paralysie infantile tandis qu'autrefois on ne tenait compte que des cas les plus graves, les autres étant confondus avec ceux de maladies courantes chez l'enfance.

Améliorations locales

A sa réunion de ce matin, le Conseil des Cent a voté des crédits au montant total de $561,775, pour la construction de pavages, d'égouts et de trottoirs. Le coût entier de ces travaux sera financé, conformément au règlement 1735, par le fonds des améliorations locales.

La part de la ville sur cette somme de $561,775 sera de $110,311.75, tandis que les propriétaires riverains contribueront un montant de $451,463.25.

A FORMOSE

CAUTION EXIGEE POUR PREVENIR LES DESERTIONS

Taipei, Formose, 1er (A. P.) — Le parlement nationaliste chinois réfugié à Formose vient d'ajourner sa session jusqu'en septembre prochain. Plusieurs de ses membres ont aussitôt annoncé qu'ils en profiteront pour visiter leurs parents ou amis à Hong-Kong et à Macao.

On s'attend, à Taipei, que les premières tentatives communistes de débarquement dans l'île de Formose coïncident avec ces vacances parlementaires. En conséquence et pour prévenir les désertions, le gouvernement nationaliste vient d'ordonner à tous les partants de déposer caution de $875 qu'ils reviendront en cette île dans un délai de 30 ou 60 jours suivant les cas.

On a aussi mis en train un système coopératif d'assurance-vie au bénéfice des officiers de l'armée bleue. Une clause en garantit le paiement de la police aux familles d'officiers qui se seront suicidés pour éviter leur capture par les Rouges.

Réponses à de fréquentes questions

Peut-on souscrire aux Amis du Devoir sous le couvert de l'anonymat ?

OUI, l'anonymat sera scrupuleusement respecté.

Peut-on souscrire par versements ?

OUI, faites-nous parvenir autant de chèques postdatés que vous le voudrez.

Les Amis du Devoir enverront-ils un reçu officiel ?

OUI, chacun recevra un récépissé quand la campagne sera terminée.

19 Fils de la Liberté arrêtés pour nudisme

Nelson, C.C., 31 (C.P.) — Les agents de la police provinciale ont aujourd'hui arrêté 19 autres Fils de la Liberté dans les rangs des Doukhobors. Le raid a été effectué à Gilpin, à quelque 5 milles de Nelson.

Les prévenus paradaient nus dans les rues de la petite ville.

Cette nouvelle descente porte à 202 le nombre des arrestations pour nudisme depuis avril dernier.

Veto d'Ottawa sur une décision de la Colombie canadienne

Victoria, C.B., 1er (C.P.) — Le gouvernement fédéral se servira, peut-être du droit de veto que lui confère l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour s'opposer à une taxe levée par cette province.

Il s'agit d'une taxe foncière sur les terres des chemins de fer.

Le traitre Gold plaidera coupable

Philadelphie, 1er (A.P.) — A sa comparution hier devant le juge James McGranery, à Philadelphie, le chimiste américain Harry Gold s'est dit prêt à avouer, à son prochain procès, sa culpabilité devant le grief d'avoir transmis des secrets atomiques à la Russie; mais il a nié en même temps la seconde partie de l'accusation, à savoir qu'il a délibérément cherché ainsi à nuire à sa patrie d'adoption, les Etats-Unis.

Gold a demandé qu'on lui trouve un avocat qui soit prêt à soutenir ces allégations devant la Cour. Il tient, a-t-il dit, à ce que cet avocat soit d'une honnêteté et d'un patriotisme irréprochable et à ce qu'on le laisse lui, Gold, continuer à coopérer avec le F.B.I. dans la recherche de ses complices possibles. Le prévenu assure être démuni d'à peu près tout argent et ne pas vouloir imposer de nouveaux frais à son père et à son frère.

Le juge McGranery se déclare prêt à tenter de satisfaire à ces demandes, bien que le procès de Gold doive probablement avoir lieu le 12 du mois courant, devant un autre tribunal, à New-York.

Les instituteurs et institutrices souscrivent $1,300 à la campagne des Amis du Devoir

Le chèque a été remis hier au Dr Prince par M. Léo Guindon — "Les instituteurs se souviennent"

Les instituteurs et institutrices de Montréal et de la province de Québec se sont donné la main pour offrir au "Devoir" une magnifique bourse. La souscription avait été organisée par l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal. Un chèque de $1,300 a été remis au président du Comité des Amis du "Devoir", le Dr J.-B. Prince, par le président de l'alliance, M. Léo Guindon. La cérémonie a eu lieu au bureau de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, 184 est, boulevard Saint-Joseph, hier après-midi, en présence du directeur du "Devoir", M. Gérard Filion.

"Vous avez là, a déclaré M. Guindon, le fruit d'une souscription organisée parmi nos membres. Un simple appel et nous avons reçu des centaines de souscriptions, venant parfois d'instituteurs et d'institutrices ayant de lourdes charges. Ils ont dû s'infliger de réels sacrifices pour venir en aide à une oeuvre qui ne doit pas disparaître.

"Les instituteurs savent que le *Devoir* les a appuyés sans mesure dans leur lutte pour l'obtention de meilleures conditions de travail. Ils ne sont pas des ingrats ; ils se souviennent. Je suis heureux en leur nom de remettre aux Amis du Devoir, un chèque de $1300. Il vous prouvera, je l'espère, a déclaré M. Guindon, que le corps enseignant laïc vous appuie et qu'il désire de tout coeur vous voir continuer l'oeuvre entreprise il y a quarante ans.

"Vous représentez la presse libre, a ajouté M. Guindon, cela demande une forte dose de courage. Puissiez-vous être récompensés de votre excellent travail et puissent les instituteurs toujours mériter l'appui que vous leur avez prodigué pendant les luttes entreprises il y a quelques années et qui sont malheureusement loin d'être terminées. Vous vous êtes donnés pour mission de renseigner le peuple ; la nôtre est de l'instruire. Nous nous rendons compte de l'importance de notre rôle et nous voulons nous acquitter de notre tâche avec toute la conscience professionnelle nécessaire. Nous avons puisé dans le *Devoir* des enseignements qui nous ont été utiles et nous souhaitons pouvoir longtemps encore compter sur son appui et le lire avec intérêt".

Belle unanimité

C'est le Dr Prince qui a accepté la souscription au nom des Amis du Devoir et qui a remercié en la personne de M. Guindon les instituteurs et institutrices. "Le corps enseignant laïc, a déclaré le président, fait preuve d'une belle unanimité pour remercier le *Devoir* des services rendus, non seulement aux instituteurs, mais à la communauté canadienne-française dans son ensemble. On se souvient de la parabole : dix lépreux avaient été guéris ; un seul est venu remercier. Les instituteurs connaissent mieux. L'extrême majorité d'entre eux ont souscrit à la campagne des Amis du Devoir. En mon nom personnel et à titre de président, je tiens à les remercier".

La générosité de nos instituteurs

Les instituteurs de Montréal et de la province de Québec ont répondu avec empressement à l'invitation de souscrire à la campagne des Amis du Devoir. Hier après-midi, le président des instituteurs, M. Léo Guindon, remettait au président de la campagne, le Dr Prince, un magnifique chèque de $1,300. Nous publierons bientôt la liste complète de toutes les souscriptions reçues des instituteurs. En attendant, voici une première liste des plus généreuses souscriptions :

L'Alliance des professeurs catholiques de Mont.	$100.00
M. Léo Guindon	100.00
La Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la P. Q.	50.00
M. Henri Meloche	50.00
La Fédération des instituteurs et des institutrices catholiques des cités et villes de la province de Québec	25.00
L'Association catholique des institutrices laïques de Nicolet	20.00
Mlle Albertine Rodier	20.00
Mlle Paule Langevin	15.00
Mlle F. Beauregard	10.00
Mlle R.-Aimée Bélanger	10.00
M. Gaétan Desroches	10.00
M. Georges Dompierre	10.00
Mlle Jeanne Du Paul	10.00
Mlle Rita Labelle	10.00
Un ami de toujours	10.00
M. Honorius Mercier	10.00
Mlle Angèle Saint-Jean	10.00

A OTTAWA

Quels sont les pouvoirs du parlement en matière de pension de vieillesse?

Importantes précisions apportées par le sous-ministre de la justice — A compter d'aujourd'hui la Chambre siégera trois fois par jour

Ottawa, 1er (C.P.) — Les Communes commencent aujourd'hui à tenir trois séances quotidiennes, à l'exception du mercredi, afin de proroger la session à la fin du mois.

La Chambre a encore à examiner les dépenses budgétaires de plusieurs ministères et elle sera appelée à adopter les rapports de plusieurs comités. Le gouvernement, pour sa part, présentera d'ici la fin de la session une demi-douzaine de projets de loi dont l'un comportera une nouvelle charte pour les Indiens du Canada.

Hier la Chambre a donné la 3e lecture d'un bill qui accorde une pension aux vétérans des guerres impériales ; elle a de même voté des amendements à la loi du blé et adopté une mesure qui rend applicable le code criminel dans la nouvelle province de Terre-Neuve.

* * *

Le sous-ministre de la justice, M. F. P. Varcoe, a donné à la Chambre des renseignements intéressants sur les pouvoirs constitutionnels du gouvernement fédéral en ce qui touche à la pension de vieillesse.

Selon M. Varcoe, il serait constitutionnel pour le gouvernement fédéral d'établir un plan de pension universel sans enquête préalable et de financer ce plan à même les revenus généraux. Et ce serait là le seul moyen constitutionnel de financer un tel plan.

A différentes questions soulevées par les membres du comité conjoint sur la pension de vieillesse, M. Varcoe a répondu : 1. pour l'instant, il n'aimerait pas se prononcer sur la question de savoir si le parlement fédéral pourrait décréter une loi établissant une taxe spéciale en vue de la sécurité sociale ; il doit auparavant voir tout le texte du projet de loi ; 2. il ne croit pas que le parlement ait le pouvoir de légiférer pour établir un plan contributoire de pension semblable à la loi de l'assurance-chômage. Le conseil privé, en 1937, a nié au parlement qu'il ait tel pouvoir.

M. Varcoe a ajouté que l'emploi des revenus généraux pour financer un plan de pension équivaudrait à une appropriation des deniers publics pour des fins particulières. Et ceci est constitutionnel. Mais l'imposition d'une taxe spéciale pourrait être invalidée par un tribunal à la lumière de la décision du Conseil privé.

Sur la question de savoir si le parlement fédéral a besoin du consentement des provinces, M. Varcoe répond qu'une entente entre les gouvernements ne donnerait pas au parlement fédéral le pouvoir de légiférer sur une matière qui, autrement, ne serait pas de sa juridiction.

Ottawa n'a pas besoin du consentement des provinces pour établir un plan universel de pension qui serait payé à même les revenus généraux. Mais aucune entente ne pourrait autoriser le parlement fédéral à établir un plan contributoire semblable à la loi de l'assurance-chômage.

Les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent signer toute entente en vue de l'administration de tout plan de pension qui serait de la juridiction du parlement, mais une telle entente ne signifie pas qu'elle porte sur l'établissement même du plan de pension.

Enfin M. Varcoe dit qu'il n'y aurait aucun obstacle constitutionnel à combiner un plan universel de pension payé à même les revenus généraux avec un plan comportant une enquête préalable, pour les gens âgés de 65 à 70 ans. Et ce plan combiné pourrait être payé par les deux gouvernements sur la même base que maintenant. Mais le recours à une taxe spéciale pour financer ce double plan pourrait rendre tout le plan inconstitutionnel.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

ON VA FAIRE TOUTE LA LUMIERE

par André LAURENDEAU

ANCIEN DE BOURGET — M. le Dr Raoul Hurtubise, M.D., sénateur de Sudbury, Ont., qui vient d'être élu président de l'Amicale des Anciens élèves du collège Bourget de Rigaud. Il succède à l'abbé J.-A. David, curé de Dorion, et président sortant de charge.
(Photo Albert Dumas)

La Bible vous parle . . .

Comme Anne restait longtemps en prière devant Yahweh, Héli observa sa bouche. Anne parlait en son coeur et remuait seulement les lèvres, sans que sa voix se fit entendre. Héli pensa donc qu'elle était ivre, et il lui dit: "Jusques à quand seras-tu dans l'ivresse? Fais passer ton vin." Anne répondit: "Non, mon Seigneur, je suis une femme affligée dans son coeur; je n'ai ni vin ni boisson enivrante, mais j'épanchais mon âme devant Yahweh. Ne prends pas ta servante pour une femme de Bélial, car c'est dans l'excès de ma peine et de ma douleur que j'ai parlé jusqu'ici." Héli reprit la parole et lui dit: "Va en paix, et que le Dieu d'Israël exauce la prière que tu lui as adressée.' Elle dit: "Que ta servante trouve grâce à tes yeux." Et cette femme alla son chemin: elle mangea et son visage n'était plus le même.

1 Sam. 1, 12-18.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Avis de décès

DANSEREAU. — A la Pointe-St-Charles, le 31 mai 1950, à l'âge de 65 ans, est décédé Maxime Dansereau, marchand de bois et charbon, époux de Bernadette Pigeon. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de sa résidence, no 2705 rue Rozel, à 9h. 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Evangéliste, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787
Ecoutez le jeudi C.H.L.P. 12 h. 25 12 h. 30
10% d'escompte aux communautés religieuses.

Petites Annonces

A LOUER

Bureaux professionnels ou d'affaires, rue Sherbrooke, près St-Denis. HArbour 8620. 16-6-50

ECHANGE DE PROPRIETE

Propriété centre village St-Liboire. Idéal pour commerce. 90 x 180. Hangar 115 pi., maison 12 pièces, système chauffage, pompe électrique, peut être divisée en 2 logis. Considérerait échange pour propriété à Montréal. DO. 5803.

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" — BElair 3361
430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent):
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 1½c le mot, minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.) Tarif fourni sur demande. (Variant de 8c à 5c la ligne, mesure agate — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.
Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 2 cents le mot, minimum 50 cents.
Fiançailles prochains mariages, 2 cents le mot, minimum $1.00 l'insertion.

Deux motions sur le mode d'administration municipale

Quel accueil le Conseil des Cent fera-t-il aux propositions Brien et DesMarais ?

Deux motions concernant le présent régime d'administration municipale sont inscrites à l'ordre du jour de la séance échevinale ouverte ce matin, à 10 h. 30. L'une a pour parrain M. Hervé Brien, et est ainsi laconiquement conçue:

"Que ce Conseil se prononce pour ou contre le mode actuel d'administration".

M. Brien est l'un des représentants de la catégorie "B" (locataires et propriétaires) pour le district numéro 11. Il est l'un des adversaires les plus tenaces et les plus violents du système des "99", tel qu'institué en 1940.

On verra si les "99" consentiront à décider de leur propre sort, par un débat et un vote, ou s'ils ne chercheront pas à écarter la proposition pour vice de forme ou autre raison.

La deuxième motion au feuilleton touchant le mode d'administration est au nom de M. Pierre Des Marais. Elle se lit de cette façon:

"Qu'une commission soit formée au sein du conseil pour étudier l'opportunité de modifier le mode d'administration municipale, de façon que le conseil soit appelé à participer plus directement à la gouverne de la ville; ladite commission devant se composer de dix membres choisis par ce conseil, lors de sa prochaine séance et faire rapport au conseil dans les trente jours de sa formation, à une assemblée spéciale convoquée par le comité exécutif".

La motion recrutera probablement des adeptes parmi les antagonistes du système du comité exécutif, puisque ces termes de la proposition Des Marais: "de façon que le conseil soit appelé à participer plus directement à la gouvernement de la ville" signifient sans doute l'élimination d'une partie des prérogatives dudit comité pour en revêtir les membres du conseil.

Surplus de $11,464.94

Bilan de Lachine pour 1949

L'exercice financier 1949 de la ville de Lachine se solde par un excédent net de revenus au montant de $11,464.94, suivant le rapport des vérificateurs.

On y note que ce bilan ne tient pas compte d'un engagement contracté par la Cité, de verser à la Caisse de retraite des employés permanents, une somme de $62,541.35, répartie en versements annuels, durant une période de quinze années. Ces versements doivent s'ajouter au montant de $40,000 déjà payé par la Ville, en 1949, à la Caisse de retraite.

Le rapport financier de Lachine vient de nous être adressé. A part les chiffres du bilan que l'on y trouve abondamment, on peut lire la liste des maires de cette ville depuis 1855 et une nomenclature des industries lachinoises, avec la date de leur établissement.

Le premier maire de Lachine fut William Macdonald et le présent chef de la municipalité est M. Anatole Carignan. Le conseil municipal est composé de sept membres: le maire Carignan et les échevins Wm Archer Gallery, Donat Cardinal, Georges Chassé, Edward Connolly, John Lindford et Daniel Lefebvre.

L'action de la femme moderne dans l'église

Journée d'étude annuelle au Collège Marguerite Bourgeoys

La journée d'Etude annuelle de la Fédération des Cercles d'Etude des Canadiennes françaises a eu lieu dimanche, au Collège Marguerite-Bourgeoys.

La séance du matin commença par une messe célébrée par Mgr Laurent Morin, P.A., V.G., aumônier de la Fédération des Cercles, qui présida cette réunion.

La secrétaire, Mlle Gabrielle Labbé, donna lecture du rapport de l'année des cercles affiliés et des activités de la Fédération. On fixa ensuite le programme de la Journée d'Etudes pour l'an prochain: "Le chrétien vis-à-vis le cinéma, la radio et la presse". Quant au sujet religieux proposé pour l'année, il portera sur l'Eglise, l'Eucharistie, la Messe.

Le déjeuner pris en commun autour de tables décorées des fleurs printanières du jardin du Collège fut une heureuse détente après les problèmes soulevés.

Mlle Christiane Panisset, présidente du Cercle d'Etudes Notre-Dame des élèves, commença la réunion en souhaitant la bienvenue. Ensuite la présidente de la Fédération, Mlle Yvette Vanier, remercia les membres de leur collaboration et les exhorta à l'apostolat dans les cercles d'études en suivant les directives de Mgr l'Archevêque et du Saint-Père.

Le programme de l'après-midi traitait de "L'Action de la femme laïque moderne dans l'Eglise". Le forum était sous la direction de Mlle Gabrielle Labbé, secrétaire. Cinq membres se partageaient le programme de l'après-midi: Situation de la femme laïque étudiée du point de vue personnel, religieux, intellectuel, psychologique, moral, professionnel et social chez:

L'institutrice: Mlle Rolande Desjardins, du Cercle Sainte-Cécile.

A ce propos on demande quelle est la vertu dominante de l'institutrice. Les unes proposèrent soit la patience, soit la compréhension, soit la justice, soit la charité.

L'employée de bureau: Mlle Marcelle Bélanger, du Cercle La Vierge-au-Fuseau.

La question du budget sembla d'importance. La parure devrait-elle avoir prédominance sur les moyens de se cultiver, de se créer. On fit également ressortir l'influence du rayonnement dans son milieu.

L'auxiliaire sociale: Mlle Irène Simard, du Cercle Notre-Dame.

Mlle Simard insiste sur la charité que l'auxiliaire sociale doit exercer vis-à-vis de ses clients. Si chaque individu pratiquait cette vertu à l'égard de ses semblables, il n'y aurait plus de question sociale.

Problèmes qui se posent: Mlle Jeanine Mathieu, du Cercle Ste-Jeanne-de-Chantal.

Un des problèmes soulevés fut celui du foyer pour la jeune fille. Foyer qui lui permettra de mener une vie se rapprochant de celle de la famille.

Appels du Pape: Mlle Anne-Marie Gaulin, du Cercle Ste-Marie.

On retient des différentes allocutions de Pie XII spécialement la phrase prononcée en septembre 1947, à l'Union internationale des ligues féminines catholiques: "...De toutes les parties du monde, nous recevons des confidences navrantes sur la détresse spirituelle et morale de la femme. Le point capital est d'unir et de tendre toutes les forces vives vers le sauvetage de l'éducation féminine et familiale chrétienne". Voici les directives données par le St-Père: foi fière et alerte; pas de faux spiritualisme. Pas de vivisection entre le vie publique et la loi de Dieu. Fidélité au programme social de l'Eglise. Etude et connaissance du rôle de la femme dans la société et dans la vie politique. Enfin, point capital: nécessité de la prière, vie intérieure et intense.

Pour clôturer la journée, Mgr Laurent Morin, P.A., V.G., tira les conclusions des diverses discussions. Il engagea les membres à continuer à travailler pour le Christ, demanda de garder la foi, l'espérance, la charité et conseilla de lire la première lettre pastorale de Mgr P.-E. Léger concernant spécialement la charité. Avec la grâce de Dieu les cercles seront vivants, ajouta Mgr L. Morin.

Le fonds de pension et la convention collective

Le droit de l'employé à des prestations de pension est-il une condition de travail, et conséquemment, est-ce que l'établissement d'un fonds de pension peut faire l'objet d'une clause de convention collective? Tel est le problème étudié par Me Ubald Désilets dans le numéro de mai du "Bulletin des Relations industrielles".

On trouve aussi, dans ce numéro, un article de M. Gaston Cholette sur le cinquième Congrès des relations industrielles. En plus de nombreux commentaires sur ces importantes assises, M. Cholette signale la progression continuelle observée dans le chiffre des inscriptions depuis cinq ans.

M. Léonce Girard, dans un autre travail, énumère quelques-unes des réalisations de la Commission d'apprentissage de l'industrie de la chaussure, en faisant ressortir les résultats qu'elle a obtenus dans le placement de ses élèves.

Comment fonctionnent les tribunaux du travail dans plusieurs pays, et pourquoi serait-il opportun d'en favoriser l'établissement dans la province de Québec? Ce thème d'un ouvrage écrit par M. Benoit Yaccarini fait l'objet d'une analyse et d'une critique par Me Denys Dion.

Le numéro de mai du "Bulletin" contient encore des statistiques officielles et inédites sur les conventions collectives déposées à la Commission de relations ouvrières, en vigueur au 31 décembre 1948.

Enfin, à titre documentaire, le "Bulletin" publie un travail très intéressant, paru dans une revue française, sur la productivité.

Pour toute information au sujet du "Bulletin des Relations industrielles", on peut s'adresser au Département des relations industrielles, 2, rue de l'Université, Québec.

Jeune homme demandé

On demande un jeune homme pour travail de bureau dans une imprimerie. Devra être compétent en chiffres et connaître la dactylographie. Préférence sera donnée à quelqu'un ayant des connaissances de l'imprimerie. S'adresser à M. Armand L'Heureux, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Aux éditions de
L'ACTION NATIONALE
422 est, rue Notre-Dame, Montréal MA. 2837
Mgr P.-EMILE LEGER, p.s.s.,
Archevêque de Montréal
lance un vibrant appel aux jeunes
VOTRE DIGNITE, JEUNESSE
Une conférence captivante de la collection "Reconstruction"
15 sous l'exemplaire, $12.00 le cent.

CORVETTES ROUILLEES — Voici des corvettes dans le port de Sorel. Toutes, elles ont servi pendant la dernière guerre à escorter des navires le long des voies océaniques. Aujourd'hui, elles se rouillent paisiblement à l'embouchure du Richelieu.

Pèlerinage des paroisses de Montréal

Au sanctuaire des SS. Martyrs canadiens

Un pèlerinage des paroisses de Montréal aura lieu, cet été au sanctuaire national des SS. Martyrs canadiens, en Ontario, à l'endroit même de leur martyre.

Le voyage comprend une randonnée de plus de 1,200 milles en train spécial (avec voitures Pullman climatisées) et en autobus, autour de la Baie Georgienne, sur l'emplacement du Fort Ste-Marie et des anciens villages hurons, puis aux chutes Niagara.

Une telle excursion offre un intérêt considérable au triple point de vue religieux, historique et touristique, et constitue par ce fait une vacance de fin de semaine idéale. Les voyageurs partiront de la gare Centrale vendredi soir, le 7 juillet, à 8 h. 30. Ils seront de retour le lundi matin, 10 juillet.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements et faire des réservations sur le train spécial, peuvent s'adresser à une des paroisses suivantes :l'Immaculée-Conception (R.P. Dontigny, S.J.); St-Stanislas (M. l'abbé Samuel); St-Pierre-Claver (M. l'abbé Bellerose); St-Jacques (M. l'abbé Leveillé); Saint-Louis-de-France (M. l'abbé Gauchet); Saint-Paul (M. l'abbé Brissette); St-Bernard (M. l'abbé Guilbault); St-Pascal de la Côte-des-Neiges (M. l'abbé Trudel); St-Vincent-Ferrier (M. l'abbé Beauregard); Notre-Dame-de-Grâce (R.P. Langevin, O.P.); St-Alphonse (R.P. de Montigny, C. SS.R.); St-Eusèbe (M. l'abbé Gagnon); St-Jean-Baptiste (M. l'abbé Vaillancourt); Maisonneuve (M. l'abbé Campbell); St-Pierre (R.P. Curé, O.M.I.). On peut aussi s'adresser au Bureau de l'Alliance catholique des professeurs, au Secrétariat des Ligues du Sacré-Coeur, au secrétariat de la Ligue indépendante catholique ou à l'Agence "Canada-Voyage".

A l'Ecole des arts et métiers de Montréal, section nord

C'est demain qu'aura lieu l'ouverture de l'exposition annuelle des travaux des élèves à l'Ecole d'Arts et Métiers de Montréal, section nord.

En plus de fournir une excellente occasion de visiter l'école, on exposera de multiples pièces fabriquées dans les différents ateliers de l'école, par les élèves au cours de leur année d'études. On pourra voir des pièces faites aux ateliers de radio, menuiserie, réfrigération, soudure, électricité, ajustage, ainsi que des dessins d'élèves.

VOYAGE — Fin de Semaine au Saguenay
Du 8 au 11 juin 1950
ITINERAIRE SPECIAL
VAPEUR "RICHELIEU"
avec
l'Association Chorale Saint-Louis de France
Réservation :
MAURICE BERNARDIN
Ed. Aldred, Ch. 305 HA. 6258

BERNARD VINET
Administrateur d'immeubles
Administration générale de propriétés
Gestion de portefeuilles
1353 Parc LaFontaine
AM. 1420 Montréal

1,465 autos par heure

A l'intersection des chemins Queen Mary et de la Côte-des-Neiges — Ouverture de la rue Decelles en vue d'un dégagement

A la séance municipale d'aujourd'hui, le comité exécutif recommandera au conseil de voter un crédit de $17,000 en vue des expropriations d'immeubles nécessaires à l'ouverture de l'avenue Decelles, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Troie.

On explique que l'ouverture de l'avenue Decelles qui a été demandée par le Conseil, à sa séance du 9 mars 1950, fait partie d'un projet d'aménagement de circulation à l'intersection du chemin Queen Mary et du chemin de la Côte-des-Neiges qui constitue un carrefour important pour le trafic tant véhiculaire que du transport en commun.

En effet, les comptages de circulation à cette jonction, pour l'année 1949, indiquent un volume de 1465 véhicules à l'heure de pointe d'un jour moyen, accusant une augmentation appréciable sur les années précédentes.

On représente que ce projet d'ouverture complète l'aménagement propose de l'intersection des véhicules utilisant les grandes artères que sont les chemins Queen Mary et de la Côte-des-Neiges. Elle favorisera aussi l'accès au boulevard Mont-Royal traversant la zone occupée par l'Université de Montréal.

Le tribunal Héon rendra sa décision mardi prochain

On apprend de source certaine que le tribunal d'arbitrage chargé de régler le différend entre la Compagnie de tramways et ses employés rendra sa décision mardi prochain.

Quant à l'arbitrage entre les chauffeurs d'autobus et la même compagnie la sentence serait connue plus tard.

Le juge Georges Héon présidait l'arbitrage des employés de tramways; Me Guy-Merrill Desaulniers représentait les employés et Me Robert Lafleur, la compagnie.

L'éducation hôtelière en Gaspésie

Québec, 1er. — L'hôtellerie de Fort Prével du parc de la Gaspésie, que gère le ministère de la Chasse et des Pêcheries, recevra, du 1er au 10 juin courant, un groupe de 40 candidats du personnel féminin attaché aux hôtelleries de la Gaspésie qui y suivront un cours d'éducation hôtelière organisé conjointement par le Service de l'hôtellerie du ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de la Chasse et des Pêcheries.

Ce cours de spécialisation portera sur toutes les branches connexes à l'hôtellerie rurale et des experts y traiteront des sujets suivants: la préparation et la cuisson du poisson, le service de la salle à manger, le service et l'entretien des chambres, la confection, la réparation et l'entretien de la lingerie d'hôtel et la décoration intérieure. Dans la vaste cuisine de l'hôtellerie de Fort Prével, on démontrera l'art de préparer des plats de poisson savoureux d'après les recettes publiées par le département des Pêcheries de Québec.

Les chefs de service des deux ministères concernés, en annonçant que les cadres du cours fixés à 30 personnes s'étaient remplis très rapidement, ont commenté avec satisfaction l'enthousiasme manifesté par les hôteliers de la Gaspésie à cette innovation dans un domaine aussi vital que l'industrie touristique en Gaspésie.

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'hon. Dr Pouliot, qui représente la Gaspésie au cabinet provincial, a souligné en même temps la signification de cette initiative pour toute la province en faisant remarquer que les touristes étrangers, pour se rendre en Gaspésie, doivent traverser toute la province avant d'atteindre cette région située à l'extrême nord-est du Québec, et si les hôteliers de la Gaspésie accueillent les étrangers avec les égards de bon aloi qu'on doit à tout étranger qui nous visite, ces étrangers retourneront dans leur pays pour faire une réclame bienfaisante dont toute la province profitera.

Cette heureuse initiative a été prise sous les auspices de l'Ecole d'apprentissage en pêcheries de Grande-Rivière, Gaspé, où des cours de formation professionnelle se donnent couramment dans tous les domaines susceptibles d'aider la vie économique de la péninsule gaspésienne et de nos régions maritimes. L'hôtellerie de Fort Prével, laquelle relève du même ministère de Chasse et des Pêcheries, a été mise à contribution en raison du caractère technique de ce cours destiné à des hôteliers.

Le livre qui est à l'origine de l'enquête sur le vice
Montréal sous le règne de la pègre
(2ème édition)
par Pax PLANTE
ex-directeur-adjoint de la police.
100 pages de révélations sur
le jeu, le vice et la protection à Montréal
En vente dans les kiosques et librairies.
L'ACTION NATIONALE
422 est, Notre-Dame, Montréal
MA. 2837

Quarante ans de combat et de pauvreté

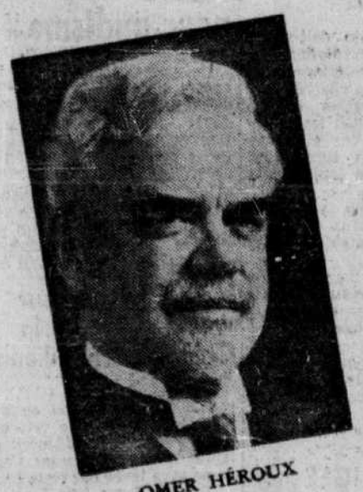

OMER HÉROUX

HENRI BOURASSA

GEORGES PELLETIER

BOURASSA : Il n'y avait que lui pour fonder le Devoir. Il n'y avait que lui pour lui donner l'élan qu'il a gardé durant quarante ans. L'oeuvre vit encore de son prestige.

PELLETIER : Dans les moments difficiles, alors que la vie du journal était en danger, c'est Georges Pelletier qui assuma la tâche difficile et ingrate d'administrer une oeuvre aussi peu viable que le Devoir.

HÉROUX : C'est le boeuf de labour, assidu à la besogne quotidienne durant quarante ans. Tout le monde trouvait le temps de prendre quelques semaines de vacances. Lui était toujours au poste à "noircir du papier" avec un talent inégalé.

•

C'est pour que le labeur et les sacrifices de ces géants du journalisme canadien n'aient pas été vains que Les Amis du Devoir lancent une grande campagne de souscription à l'occasion du quarantième anniversaire.

Objectif : $50,000.

N'attendez pas d'être sollicités : envoyez votre chèque aux

AMIS DU DEVOIR

434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL — Téléphone : MA 2156

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, JEUDI 1er JUIN 1950

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

La première lettre pastorale de Son Excellence Mgr Léger, archevêque de Montréal

Nous avons commencé lundi la publication de la première lettre pastorale de Son Exc. Mgr Léger. En voici la quatrième tranche.

III

Le premier appel que Nous vous faisons, chers collaborateurs, tant du clergé séculier que régulier, et vous chères religieuses, sans oublier nos apôtres de l'Action catholique, c'est donc une invitation à la vie intérieure. "Si les nuées sont bien chargées, dit l'Ecclésiaste(34), elles répandront abondamment la pluie sur la terre". Les nuées, explique saint Jérôme, sont les apôtres: pour répandre abondamment la vérité et la vertu sur les âmes, ils doivent auparavant, par la vie intérieure, s'en remplir eux-mêmes.

Nous aurons à chercher ensemble les moyens les plus efficaces pour garder contact avec notre génération, celle que le Seigneur nous demande de sauver. Nous aurons à fournir un immense effort pour rejoindre une jeunesse qui risque de nous tourner le dos, non pas par mauvaise volonté, mais bien parce qu'elle court en avant de nous. Nous aurons à tendre une main secourable à nos frères les travailleurs, trop souvent exploités par une richesse anonyme qui a bâti les structures d'un monde économiquement dur. Ensemble nous aurons à être apostoliquement fermes avec tous, faisant comprendre à ceux avec qui nous traitons que les droits n'épuisent pas les réalités du problème social et que de multiples devoirs doivent être rendus, tant à Dieu et à l'Eglise, qu'à notre prochain quel qu'il soit.

Ce programme suppose que nous devrons accepter souvent d'être dérangés, car pour vivre ce programme il faudra manifester notre amour au Seigneur et l'amour ne va pas sans la générosité. L'amour, n'est-ce pas cette permission discrète que l'on s'accorde de souffrir l'un pour l'autre? "Pierre m'aimes-tu?"(35). Et au triple témoignage d'amour répond le mandat apostolique: "Pasce agnos, pasce oves"(36). L'apostolat signifie et suppose dévouement total, don complet de son temps, de ses ressources, de son activité, de tout soi-même au Christ et aux âmes. Un apostolat efficace suppose au coeur la passion de l'"Adveniat Regnum Tuum".

Cet "amplius" dans l'apostolat, qui était le cri habituel d'un Xavier, ce n'est pas témérité de Notre part de l'adresser à tous en ce moment. Nous ne prêchons pas dans le désert. Si Nous n'avions la connaissance des milieux dans lesquels Nous arrivons, Nous pourrions peut-être le croire intérieurement. Mais Nous savons par expérience que le "Plus Ego" de saint Paul se fait entendre parmi vous et non seulement dans les membres du clergé et parmi les communautés religieuses, mais aussi dans cette phalange si belle des militants de l'Action catholique et des âmes cachées dont la vertu expiatrice donne à notre sacerdoce toute sa vertu rédemptrice.

Nous voulons encourager toutes les formes d'apostolat qui existent dans ce beau diocèse, car Nous savons qu'elles ont toutes pour auteur l'Esprit de Dieu. Nous obéirons ainsi au premier Pape qui recommandait à chacun de mettre "au service des autres les dons qu'il a reçus, comme de bons dispensateurs de la grâce divine qui est si variée"(37). Nous accepterons toujours, dans la mesure où Nous le permettra Notre charge, de porter à tous "des discours qui les édifient, les exhortent et les consolent"(38).

Mais Nous réservons jalousement pour Notre Clergé, pour Nos chers élèves de Notre Séminaire, pour Nos communautés religieuses et Nos mouvements d'Action catholique, le temps que Nous pourrons passer avec eux, au moment des exercices spirituels. Ces exercices ne seront jamais trop intensifiés; les derniers Papes les ont recommandés comme étant le suprême moyen de l'apostolat contemporain et le grand remède aux maux dont souffre notre société.

"Que les prêtres de l'un et l'autre clergé ne considèrent pas comme une perte de temps pour le ministère apostolique le temps consacré aux exercices spirituels", a écrit Pie XI (39). N'oublions pas que les grandes Encycliques sociales "Quadragesimo Anno", "Divini Redemptoris", et que toutes les exhortations des Papes, touchant le problème social, se terminent par une invitation pressante à entrer dans le silence de la retraite, afin que, sous le regard de Dieu et dans l'apaisement des passions, chacun accepte ses devoirs et devienne digne de revendiquer ses droits.

Ces contacts fréquents avec Dieu alimenteront en nous la divine charité, car "aucune solution d'un problème pastoral ne saurait conserver son efficacité surnaturelle, si la divine charité cessait de l'inspirer" (40). Nous combattrons ainsi cette hantise de l'efficacité immédiate qui entraîne parfois à des déviations subtiles dans l'apostolat. Nous serons prémunis contre cette utilisation prépondérante des moyens humains d'influence, dont il n'est pas question de méconnaître l'importance (sur ce point Nous encouragerons toutes les initiatives prudentes), mais qu'il ne faut pas estimer au point d'aboutir à un amoindrissement pratique des moyens surnaturels, et à une humanisation de l'apostolat, qui n'atteint plus l'intime des âmes.

N'allons tout de même pas confondre le travail apostolique, qui consiste à rendre les hommes "conformes à l'image du Fils de Dieu"(41), avec cette fraternité laïque qui pousse l'insolence (inconsciemment, Nous osons le croire, car autrement ce serait du blasphème) jusqu'à affirmer que la religion en général, et surtout la religion révélée du Christ, enseignée par l'Eglise, constitue aujourd'hui l'un des obstacles les plus insurmontables à l'union entre les individus et les nations.

"A l'heure où d'habiles propagandes séduisent les hommes par de puissants moyens d'influence, l'Eglise, éducatrice de charité, invite chacun de ses enfants à redire avec saint Paul: "Si je n'ai pas la charité cela ne me sert de rien"(42).

(à suivre)

(34) Ecclesiastes XI-3.
(35) Joan. XXI-15.
(36) Joan. XXI-17, 18.
(37) I Petr. IV-10.
(38) I Cor. XIV-3.
(39) Mens Nostra, 20 déc. 1929.
(40) Lettre de Mgr Montini au Congrès des oeuvres de Lyon, 21 mars 1950.
(41) Rom. VIII-29.
(42) Lettre de Mgr Montini.

Pas d'ERREURS
c'est un autre
complet JOLY!
Tissus nouveaux pour l'été
FAITS sur mesures
PARCE QUE... il a le style de Joly,
C'EST POURQUOI... "dans un complet Joly"
la COUPE se rengorge!
la FAÇON demeure!
l'APPARENCE ressort!
Joly INC.
251 est rue Ste-Catherine

Un jeune couple de Montréal maltraité par des Mexicains

Un jeune couple montréalais a eu maille à partir avec les autorités mexicaines à la suite d'une vive discussion avec des douaniers, et faillit être victime de repris de justice avec qui il logeait durant ses quelques jours de cachot.

M. et Mme Vern Tremewen, des Australiens arrivés à Montréal depuis quelques années, ont déclaré aux autorités de l'immigration américaine à Brownsville, dans le Texas, qu'ils avaient été maltraités par des compagnons de cellule dans la petite ville de Matamoros, près du Rio Grande. Un ami du couple a dû envoyer une rançon de $4,000 avant que ce dernier puisse recouvrer sa liberté.

L'incident a commencé à la frontière mexicaine où Tremewen aurait refusé de payer une amende de $36. Il fut jeté provisoirement en cellule avec des repris de justice qui menacèrent bientôt de lui faire un mauvais parti. Selon l'épouse de Tremewen, ces derniers le maltraitèrent gravement, à la suite d'une rixe où Tremewen faillit être tué.

Le couple fut bientôt relâché mais à condition de verser la rançon de $4,000. Ce n'est que le lendemain qu'il put traverser la frontière américaine et porter plainte.

Mises au courant de l'incident, les autorités de l'ambassade australienne et du haut-commissariat britannique à Ottawa ont refusé de faire tout commentaire, mais ont aussitôt communiqué avec les officiels britanniques et mexicains de Mexico.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures à Ottawa a déclaré que la nouvelle de l'incident Tremewen était fondée.

Le couple devait quitter la Nouvelle-Orléans aujourd'hui pour rentrer au pays, mais en passant par Washington où l'ambassadeur d'Australie sera mis au fait de l'incident.

Ne partez pas avant d'avoir souscrit à la campagne des Amis du "Devoir".

Les centres français de Winnipeg ont été les plus cruellement atteints

Premier estimé des dommages: $20,000,000 — Les autorités civiles ont repris le contrôle de la ville

Winnipeg, 1er (C.P.) — Les villes jumelles de Winnipeg et de Saint-Boniface ont commencé hier à faire l'estimé des dommages causés par l'inondation.

Le total en est impressionnant, mais moins alarmant qu'on l'avait cru il y a quelques semaines. Les estimés préliminaires compilés hier placent à $20,000,000 le chiffre des dégâts.

C'est la municipalité de Saint-Vital, banlieue située au sud-est de la capitale, qui a le plus souffert: les dommages à cet endroit s'élèvent à $8,700,000. La ville même de Winnipeg a subi des pertes évaluées à $5,400,000. Viennent ensuite les municipalités de Saint-Boniface: $2,800,000; Fort Garry: $2,100,000; East Kildonan: $1,000,000; West Kildonan: $900,000, et North Kildonan: $142,000.

En somme les trois centres français de la région ont subi des pertes matérielles de $11,500,000, qui représentent plus de la moitié des pertes totales.

Un autre comité s'occupe d'évaluer les dommages causés par l'inondation dans le sud du Manitoba, où plusieurs villes sont encore désertes. Un rapport préliminaire sera publié la semaine prochaine.

Ce matin, à 8 h., les autorités militaires ont officiellement retourné entre les mains des autorités civiles la direction des affaires de la région. La plupart des 5,000 soldats qui ont combattu les assauts de la rivière Rouge sont retournés dans leurs foyers ou leurs casernes.

La rivière elle-même continue de baisser rapidement. Hier soir elle avait atteint un niveau de 25.1 pieds, soit 5 de moins qu'au moment le plus grave de la crise.

11 faux monnayeurs ont été appréhendés à Toronto et à Winnipeg

Winnipeg, 1. (C.P.) — La Gendarmerie Royale a effectué hier matin des raids simultanés dans les villes de Toronto et Winnipeg, et a réussi à mettre la main sur 11 faux monnayeurs. Huit hommes et trois femmes ont été appréhendés.

L'inspecteur J.B. Harris a déclaré que ses hommes avaient réussi à empêcher à temps que l'organisation de faux monnayeurs de Toronto n'inonde tout le sud de la province de faux billets de $10. Trois des onze prévenus ont été arrêtés dans la Ville Reine. William Ignatt, 33 ans, était recherché et épié par les agents de la R.C.M.P. depuis plus d'un mois.

Les raids de Winnipeg ont commencé tôt le matin. Les policiers ont fait onze descentes dans des demeures de tous les coins de la ville. Ils ont saisi quatorze faux billets de $10 et effectué l'arrestation de cinq hommes et trois femmes. On a refusé de divulguer leurs noms.

L'inspecteur Harris a déclaré que les faux billets ressemblent beaucoup à d'autres coupures récemment saisies. Les numéros de série des billets sont toutefois plus clairement inscrits.

Les prévenus de Toronto ont été libérés sous cautionnement alors que ceux de Winnipeg ont été remis en liberté sans qu'on porte d'accusations contre eux.

On a révélé que les billets saisis à Toronto représentent une valeur de plus de $20,000. Un des prévenus, Charles Cipolla, est le frère de Frank Cipolla qui purge actuellement une sentence d'emprisonnement au pénitencier de Kingston pour avoir été trouvé en possession de faux billets d'une valeur de $40,000 l'an dernier.

Le lancement de la campagne contre le blasphème aura lieu dimanche, le 4

Mgr Paul-Emile Léger bénira les croix de l'Année sainte

Voici le programme de la manifestation qui se déroulera dimanche prochain, le 4 juin, au Parc Jeanne-Mance, en face de la Centrale des incendies, afin de lancer, dans le diocèse de Montréal, la campagne contre le blasphème.

3h.: Chant de l'Année sainte par la foule. Discours contre le blasphème par M. Félix Desrochers, bibliothécaire du Parlement d'Ottawa.

3h. 30: Chants par la foule.

3h. 45: Interview d'un citoyen et de M. Hubert Taffet, secrétaire de "La Croix de l'Année sainte".

4h.: Arrivée de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, escorté de son père et de sa mère. Hommages de la population, présentés par M. Jean Penverne, c.r.

4h. 20: Loué soit le Christ et son Eucharistie! Appel à la croisade contre le blasphème par le Père Auguste Grondin, s.s.s., aumônier de "La Croix de l'Année sainte".

4h. 30: Réponse de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, bénédiction des croix de l'Année sainte.

M. J.-F. Desautels est décédé hier

M. Joseph-Ferdinand Desautels, ancien épicier est décédé mardi après une courte maladie.

Il était le fils de feu François-Xavier Desautels et de feu Ursule Fortin.

Il laisse dans le deuil, sa femme, née Eugenie Beaugrand-Champagne, deux fils, Fernand, secrétaire de l'union libérale Papineau, et Roger ainsi qu'une fille, Mme George-Ant. Boileau (Madeleine); son gendre et ses brus Mme Fernand Desautels (Simone Nicole) et Mme Roger Desautels (Blanche Pomerleau); ses petits enfants, Gilles, Denise et Roger Desautels, Berthe et Camille Boileau; un frère François-X. Desautels; plusieurs beaux-frères et belle-soeurs et neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée chez les Petites Soeurs Franciscaines de Marie, 1065 rue Maisonneuve, d'où le convoi funèbre partira demain matin pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9h. L'inhumation se fera au terrain familial, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La température

(Canadian Press)

Tôt ce matin, il est tombé une lourde pluie partout dans la région de Montréal et des environs. Le ciel est couvert et le temps est à la pluie dans tout le Québec.

Montréal, Laurentides et régions d'Ottawa: nuageux et orages. Plus frais qu'hier. Vents légers. Température aujourd'hui à Montréal et Ottawa, 70; Sainte-Agathe, 65.

Saint-Maurice, ville de Québec et Cantons de l'Est: nuageux. Orages cet après-midi et ce soir. Peu de changement dans la température. Maximum aujourd'hui à La Tuque et Québec, 70; Sherbrooke, 75.

Baie Comeau et régions du Lac Saint-Jean: nuageux avec quelques intervalles ensoleillés. Pluie ce soir. Chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Chicoutimi, 70; Rivière-du-Loup, 75.

Gaspé: temps couvert avec orages. Chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Matane et à Mont-Joli, 74.

MONTRES et BAGUES
SERVICE de 3 à 8 JOURS
SERVICE DE 24 hres
SUR RÉPARATION DE PLUMES - BRIQUETS - BRACELETS
OUVRAGE GARANTI
ATTENTION SPÉCIALE aux commandes postales
PRIX SPÉCIAUX AUX MARCHANDS
Pomponnette
J. BRASSARD, prop.
256 EST, STE-CATHERINE
LANCASTER 6933 - MONTRÉAL

Un jeune garçon est tué par un camion

Un garçonnet de 7 ans a été tué par un camion près de Saint-Hubert, hier après-midi. La jeune victime est Jean Paquin, dont les parents demeurent à 1586 Chemin Chambly. Selon les détectives Oggier et Brien, de la sûreté provinciale, le jeune garçon traversa la chaussée au moment où un camion doublait un autre véhicule.

Un autobus en panne stationnait en face de la maison des Paquin. La victime tenta de traverser en courant la route au moment où le camion de M. Eugène Ostiguy, de Marieville, doublait le camion-remorque qui venait à la rescousse de l'autobus. Elle eut la tête fracturée sous les roues du lourd véhicule. La mort fut instantanée.

Le corps du jeune Paquin a été transporté à la morgue pour enquête du coroner qui sera tenue incessamment.

Résurrection d'un passé

L'histoire comporte une double phase, d'analyse et de synthèse. Analyse des vestiges, monuments et documents; synthèse explicatrice des causes, induisant les lignes de force, recréant une vie.

Telle est l'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS (tome I) du chanoine Lionel GROULX. Fondée sur une analyse personnelle des archives, des traces et chroniques de notre passé, cette Histoire présente une résurrection, une synthèse vivifiante, une reconstruction de Nouvelle-France.

Tous doivent lire l'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS de notre historien national. L'édition ordinaire: $2.00. L'édition de luxe, sur papier Byronic, numérotée et autographiée par l'auteur: $3.50. A L'ACTION NATIONALE, 422 est, rue Notre-Dame, Montréal, MA. 2837.

La Holy Name Society organise une cérémonie religieuse qui aura lieu en plein air, dimanche, à Verdun

Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a accepté l'invitation de la *Holy Name Society* d'assister à la grande cérémonie religieuse, organisée à l'occasion de l'Année sainte, qui aura lieu dimanche, le 4 juin, à 3 h. 30 de l'après-midi, au parc Woodland, boul. La Salle, Verdun.

Lorsqu'il a accepté l'invitation, Son Exc. Mgr l'archevêque de la métropole a déclaré à M. l'abbé John D. Purcell, directeur spirituel de la Société à Montréal, qu'il en faisait partie depuis sa jeunesse et qu'il s'était rallié au mouvement alors qu'il demeurait à Lancaster, Ontario. Il a toujours été un membre actif de cette Société fondée il y a 975 ans par les Pères Dominicains pour combattre l'hérésie, le blasphème et la profanation. Cet organisme compte de nombreux sociétaires tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Le ralliement des différents groupes qui participeront à la procession de dimanche se fera au parc Woodland, avenue Bannantyne, Verdun. On s'attend à une forte représentation de Montréal, Outremont, Westmount, Verdun, Lachine, Longueuil, Québec et Caughnawaga. On se rendra en procession au parc Woodland en passant par l'ave. Willibrord et le boul. La Salle.

Le sermon de circonstance sera prononcé par Son Exc. Mgr H. J. Dignan, évêque de Sault-Ste-Marie, qui officiera à la bénédiction du St-Sacrement.

La cité de Verdun a autorisé le défilé et la cérémonie en plein air. Les cinq paroisses canadiennes-françaises de Verdun ont été invitées à se joindre à cette grande démonstration de la *Holy Name Society*.

Les autorités civiles et plusieurs groupes religieux ont déjà donné leur adhésion.

En cas de pluie, il n'y aura pas de procession et la cérémonie religieuse aura lieu à l'église St-Willibrord, près de la rue Wellington.

Le meurtrier de l'agent Gamman encore au large

Les recherches entreprises depuis plusieurs jours par les policiers pour capturer l'audacieux bandit qui a blessé un gérant de banque et tué l'agent Alexander Gamman, de la Gendarmerie royale, à la suite d'un vol à main armée manqué à la Banque de Toronto, ont été jusqu'ici infructueuses. Les nombreuses pistes suivies par les agents ont dû être abandonnées les unes après les autres.

Si l'homme en question ne possède pas de dossier judiciaire, il ne sera que plus difficile de le retracer. Car il était apparemment seul lors de son attentat contre la succursale de la banque. On possède toutefois un assez bon signalement de lui.

Durant la journée d'hier, les limiers des trois forces constabulaires de la cité de Montréal, de la province et du Canada, qui travaillent de concert, ont effectué un raid dans la région de Sainte-Agathe des Monts. Selon des renseignements reçus, l'homme se serait réfugié dans un chalet près d'un petit lac de l'endroit. A la suite de longues recherches, les agents sont rentrés bredouilles.

Au quartier général de la sûreté municipale continuent d'affluer les renseignements téléphoniques. Toutes les pistes sérieuses ont été suivies, mais sans succès.

Le meurtrier portait un chapeau gris fer et un complet bleu lors de l'attentat. Après s'être échappé, il monta dans un taxi et se fit conduire à Terrebonne où il endossa des salopettes bleues.

Le chauffeur de taxi est actuellement détenu à la sûreté comme témoin important dans cette affaire. Il a déclaré aux limiers qu'il ne savait rien de l'attentat quand il fit monter l'homme en question, et que ce dernier ne paraissait nullement blessé.

Protestations de la Canadian Weekly Newspaper Association

Brompton, 1er (C.P.) — The Canadian Weekly Newspaper Association se propose de protester auprès de M. Saint-Laurent au sujet d'une suggestion faite dernièrement concernant la publication d'un magazine hebdomadaire par Radio-Canada où tous les propriétaires de postes de radio auraient la possibilité d'annoncer.

Le bureau de direction de cette association a adopté la résolution suivante au cours d'une dernière assemblée: Nous demandons qu'aucune agence du gouvernement n'ait le droit de se substituer à l'entreprise privée. Si Radio-Canada veut diminuer les déficits qu'il enregistre chaque année, il serait préférable que cette société surveille plus attentivement ses dépenses, particulièrement celles qui ont trait aux relations extérieures.

Progrès marqués des négociations à la Chrysler Corporation of Canada

Windsor, Ont., 1er (C.P.) — Les négociations conduites entre Chrysler Corporation of Canada et l'union des ouvriers du local 195, affiliée au C.I.O., auraient marqué quelques progrès aujourd'hui, selon un communiqué émis par un représentant du syndicat. Cependant, on n'a pas voulu dévoiler sur quels points l'entente avait été possible.

"Nous avons réalisé certains progrès, a déclaré un représentant de l'union, depuis les deux journées complètes que nous poursuivons nos négociations, mais ces progrès ne sont pas encore suffisants pour nous permettre une déclaration publique."

La compagnie, de son côté, a fait savoir qu'elle avait accordé toute l'autorité voulue à son représentant, M. A. F. MacDonald, pour conduire les négociations et prendre les décisions qui s'imposent. Le gérant de la production aux usines Chrysler, M. E. C. Row, prend aussi part aux négociations. Toutefois, la compagnie a précisé que ses plus hauts fonctionnaires sont disposés à se joindre à M. MacDonald si les plus hauts représentants de l'union consentent aussi à faire la même démarche.

Les deux parties en cause ont aussi exprimé leur désir d'en venir le plus rapidement possible à une entente.

Subvention de $50,000

La ville de Montréal versera ce montant à l'Institut du radium

A son assemblée d'aujourd'hui, le conseil municipal montréalais votera une subvention de $50,000 à l'adresse du ministère provincial de la Santé, mais ce montant est destiné à l'Institut du radium.

Un rapport du comité exécutif explique à ce propos: Afin de participer à la lutte entreprise contre le cancer, le gouvernement provincial a passé, il y a déjà quelques années, un arrêté en conseil autorisant une subvention annuelle de $100,000 en faveur de l'Institut du radium, pendant une période de dix ans, à condition que la ville de Montréal vote un montant annuel de $50,000 au dit Institut pour les mêmes fins.

En l'année 1948, le gouvernement fédéral a inauguré un programme de santé mettant des fonds à la disposition des gouvernements provinciaux qui en font la demande pour l'étude et le dépistage du cancer; afin de bénéficier de ce fonds, il est nécessaire pour la ville, expose le comité exécutif, de verser sa contribution pour l'Institut du radium par l'intermédiaire du ministère provincial de la Santé.

LETTRE D'OTTAWA

La réception au premier ministre du Pakistan

Sa conception du Commonwealth

Ottawa, 31. — Le Parlement canadien a reçu aujourd'hui le chef du gouvernement du Pakistan, le premier ministre Liquat Ali Khan. Les visites de chefs politiques de tous les pays du monde dans la capitale canadienne se multiplient depuis la guerre. Et le cérémonial de ces réceptions est maintenant fixé.

C'est à la Chambre des Communes où l'on dispose des sièges dans la grande allée centrale pour les sénateurs que l'on reçoit l'illustre visiteur. Ce sont les présidents des deux Chambres qui le reçoivent et le conduisent à la Chambre des Communes où son entrée est saluée par les acclamations des parlementaires. Le premier ministre du Canada lui souhaite la bienvenue, après quoi le chef du gouvernement étranger prononce une allocution de remerciement. Le président du Sénat et le président des Communes lui présentent ensuite leurs hommages.

C'est exactement ce qui s'est passé aujourd'hui. Le premier ministre Saint-Laurent a rendu hommage au Pakistan et à Liaquat Ali Khan, continuateur de l'oeuvre de Mohammed Ali Jinnah dans une brève allocution où il a employé les deux langues officielles du Canada. Le premier ministre du Pakistan, contrairement à Nehrou, a prononcé tout son discours en anglais, mais le haut commissariat en avait fait tenir une excellente traduction à la Galerie de la presse. M. le sénateur Elie Beauregard a prononcé son allocution en français et M. Ross Macdonald s'est exprimé en anglais.

Le premier ministre Liaquat Ali Khan n'a pas prononcé un discours aussi sensationnel que Nehrou sur les relations entre les Etats du Commonwealth, mais sa conception ne se rapproche en rien de la conception traditionnelle qui prévalait jusqu'à ces tous derniers temps. S'il emploie assez volontiers le mot "dominion", il ne parle pas du *Commonwealth britannique*, mais simplement du *Commonwealth*.

Il a d'ailleurs tenu à préciser sa pensée sur ce point. "Vu l'accession à l'état de dominion des trois membres asiatiques du Commonwealth, dit-il, la notion d'après laquelle les liens qui unissent le Commonwealth sont surtout religieux, historiques ou raciaux doit être considérée comme étant d'usage périmé. Si le Commonwealth n'apporte rien de plus à l'univers que de tracer la voie de la fraternité de l'homme, sans égard à la race, à la croyance ou à la couleur, il rendra encore un service appréciable à la cause du bien-être humain."

Pour le premier ministre du Pakistan, le lien qui unit entre eux les Etats du Commonwealth est quelque chose d'assez vague, un attachement commun aux institutions démocratiques, un même idéal de liberté et de paix. Je ne suis pas de ceux, dit-il, qui exigeraient que le lien unissant les divers membres du Commonwealth soit minutieusement défini. Qu'il me suffise de savoir que tous ces Etats ont au fond la même constitution même si l'un deux est une monarchie et un autre une république: tous soucrivent aux mêmes principes communs de démocratie, de liberté et de paix".

Liaquat Ali Khan a tenu à justifier la décision du Pakistan de faire reconnaître son existence propre en face de l'Inde. Il a rendu un hommage ému au fondateur de l'Etat musulman, Mohammed Ali Jinnah, en précisant cependant que le Pakistan n'est pas une théocratie.

Il a trahi les craintes que l'on entretient au Pakistan en face de l'Inde plus populeuse en proposant que le Commonwealth donne l'exemple au monde en interdisant la guerre entre ses membres. C'est là un point de vue nouveau, on l'admettra, dans les relations entre Etats du Commonwealth qui indique bien qu'il n'est plus exclusivement "britannique".

"Le Commonwealth, dit-il, a d'excellentes raisons de soulever l'espoir de l'humanité en mettant hors la loi la guerre et l'agression et l'usage de la coercition ou de la force comme moyens de régler les différends parmi ses membres. Nous croyons sincèrement que cette manière d'unir librement des nations libres peut fournir à l'univers un exemple réconfortant et rendre plus réelle et efficace, non seulement son existence même, mais la charte des Nations Unies dont nous nous sommes tous engagés à poursuivre les fins et pour le succès de laquelle nous prions tous."

Pour le premier ministre du Pakistan, le Commonwealth est donc une société de nations comme les Nations Unies. M. Saint-Laurent lui-même avait parlé de "notre commune association au sein des Nations Unies et du Commonwealth." Nous sommes déjà loin de l'Empire britannique d'avant-guerre.

Pierre VIGEANT

TACTIQUES COMMUNISTES — Le R. P. Flavien Charbonneau, directeur de la Ligue anticommuniste canadienne, prononcera une causerie radiophonique au poste CKAC, vendredi soir, le 2 juin, à 10 h. 30. Le Père Charbonneau traitera des tactiques communistes au Canada.

Votre montre marche-t-elle bien?

Sinon, confiez-la à des experts
SERVICE DE 6 JOURS
J. Omer ROY
JOAILLIER
1658 est, MONT-ROYAL
AMherst 2618

SPECIALITE du VENDREDI
au CAFE PROVINCIAL
1165 ST-HUBERT, près Dorchester
Votre hôte, le chef
ALBERT PANIZZA

BOUILLABAISSE
BOUILLABAISSE
BOUILLABAISSE
BOUILLABAISSE
BOUILLABAISSE
REPAS SERVIS de 11 hrs a.m. à la FERMETURE
Pour réservation: HA. 4600
LEO DEMERS, prop.

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $8.00; Montréal et banlieue, $11.00; Etats-Unis et Empire britannique, $10.00; Union postale, $12.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $3.00; Etats-Unis et Union postale, $4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361*

JEUDI, 1er JUIN 1950

On va faire toute la lumière

On avait dit: il n'y aura pas d'enquête sur le vice. Trop d'intérêts, et de gros intérêts, risqueraient d'être lésés. Trop d'interventions, et venant de haut, peuvent se produire. Ce jugement des sceptiques ne témoignait pas d'un grand respect pour notre magistrature.

Or les sceptiques ont eu tort. Le juge en chef Tyndale a procédé avec beaucoup de tact et de mesure. Il a remarqué dès le début qu'à sa face même la requête paraissait justifiée. Mais avant de rendre jugement, il a tenu à entendre les opinions des deux parties; les avocats de la ville ont eu tout le loisir de se faire entendre. Puis la décision est intervenue, juste et forte: il y aura une enquête sur le vice commercialisé à Montréal.

D'autres disaient: la requête compte près de 1,200 pages et 4,845 paragraphes. Dans un document d'une telle ampleur, il est impossible que ne se soit pas glissé un vice de forme; les avocats de la ville sauteront là-dessus et la requête sera écartée.

Apparemment il n'y avait dans les 1,200 pages et les 4,845 paragraphes aucun vice de forme. Mes Pacifique Plante et Jean Drapeau, au nom des soixante-quatorze requérants, l'emportent sur toute la ligne et gagnent la première manche.

Tout est accordé. La requête demeure entière, il n'y manque pas un iota. Le magistrat aurait pu soustraire quelques noms, parmi ceux des personnages incriminés; tous les noms demeurent. Il aurait pu établir une distinction entre policiers et politiciens: il a pris soin de marquer le contraire contre les prétentions des avocats de la ville: *Les accusations portées contre certains conseillers municipaux sont en relation directe avec les accusations précises portées contre les officiers de police et, de l'avis du soussigné [le juge], peuvent constituer des "abus de confiance".*

D'ailleurs, les avocats de la ville ne mettaient pas en cause le bien-fondé des accusations. Ils en restaient à des technicalités. Leurs objections ont été balayées.

Il le fallait, pour l'honneur de Montréal. Des accusations précises pèsent sur la tête de politiciens et de policiers. Le *Devoir* les a imprimées pendant des semaines et des mois. Des associations sérieuses les ont relevées. Elles circulent dans le livre *Montréal sous le règne de la Pègre*. Le chef de l'Exécutif et le chef de police eux-mêmes sont mis en cause de la façon la plus directe et sur les matières les plus graves. Et tout se serait terminé par une pirouette?

Il est inconcevable, ont dit Me Plante et Me Drapeau dans leurs notes au juge Tyndale, *il est même inconcevable que la cité de Montréal ait donné instruction à ses procureurs de s'opposer à l'acceptation de la présente enquête... il eût été du devoir impérieux des administrateurs de la cité, en face d'accusations aussi graves que celles révélées dans la présente requête... d'assurer le tribunal de sa collaboration à la vérification du bien-fondé des accusations...*

Cette attitude d'opposition de la cité, qui lui est imposée par des membres de son comité exécutif, dont la majorité est incriminée dans la présente requête... constitue autant de nouvelles manifestations de complicité de la part des membres incriminés du Comité exécutif dans la commission des actes reprochés dans l'enquête.

Il est normal qu'un homme incriminé se défende. Est-il acceptable qu'il se débatte pour empêcher l'enquête qui fera la lumière?

●

Les requérants avaient demandé que l'enquête soit tenue le plus tôt possible; ils montraient du même coup qu'ils étaient prêts à procéder. Le juge Tyndale en a fixé la tenue à septembre, ce qui paraîtra juste et normal à tout le monde.

Les accusations étant fondées sur des documents publics, personne ne saurait les faire disparaître: ils seront là en septembre comme ils y sont en juin. Aucune crainte à entretenir à ce sujet.

L'enquête sera présidée par un magistrat qui a une réputation de parfaite intégrité et de grande valeur juridique, le juge François Caron, autrefois de Hull.

Elle aura lieu au complet en dépit de tout ce qui s'est dit, tenté, murmuré ou manigancé. Ce sera la première enquête du genre entreprise à la demande d'un groupe de citoyens, en fonction du chapitre 214 des Statuts, par. 9. Le dossier va de 1940 à nos jours, non pour le plaisir de faire de l'histoire, mais pour montrer l'existence d'un *système* de protection.

●

Pax Plante avait inutilement demandé au lendemain de son renvoi, comme directeur-adjoint de la police, qu'on fasse la lumière sur le vice commercialisé et la protection. En ces jours de mars 1947, un caricaturiste avait représenté un membre de la haute pègre se précipitant au téléphone et criant joyeusement à ses amis: *"O. K. mes pot's, vous pouvez r'venir — Plante a sauté, enfin!"* Plante ne s'est pas découragé, il a lutté de toutes ses forces, souvent presque seul. Avec son collègue Jean Drapeau, il remporte aujourd'hui un succès décisif.

Les associations qui appuyaient leur demande triomphent avec eux. La lumière n'est pas faite encore, mais on va faire toute la lumière! Les citoyens qui ont signé la requête détruisent le mur de silence opaque que des milieux officiels et le monde de la pègre avaient tenté de dresser.

Dans cette aventure, l'existence à Montréal d'un quotidien indépendant, qui prend ses risques quand le bien commun est en danger, n'a peut-être pas été inutile...

André LAURENDEAU

BLOCS-NOTES

Cela continue

Nous signalions lundi dernier une nouvelle et significative intervention de M. Leo Dolan, le directeur du service fédéral du tourisme.

Parlant dans sa province d'origine, le Nouveau-Brunswick, M. Dolan y avait réédité, en l'adaptant particulièrement à ce milieu, la thèse qu'il a maintes fois développée dans la province de Québec, sur l'importance, du point de vue touristique, de la conservation et de la mise en valeur du caractère particulier de l'élément français. Il avait dit que, dans sa population acadienne, le Nouveau-Brunswick possède un actif touristique qu'il faudrait intelligemment exploiter. Il s'agissait évidemment de l'élément acadien conservant et affichant, très simplement, comme ses voisins de langue anglaise, mais sans timidité, son caractère propre. On ne pouvait autrement interpréter ses paroles. Elles n'eussent eu autrement aucun sens.

Un autre anglophone vient de tenir, au sujet de son pays de Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, des propos qui rendent le même son.

Nous lisons, en effet, dans une dépêche du correspondant de l'*Evangéline* à Yarmouth ce texte significatif:

M. A.-G. MacLelland, secrétaire du Comité touristique pour le comté de Yarmouth, est à la recherche de quelque chose de strictement acadien pour offrir aux touristes.

Lors d'une réunion récente de ce comité, M. MacLellan faisait ces déclarations en soulignant qu'au Cap-Breton on s'occupait d'organiser des danses écossaises. Il ajoutait qu'on devrait avoir quelque chose de français à la Baie Ste-Marie, quelque chose dont les touristes se souviendraient comme étant propre au comté de Yarmouth.

On soulignait que toutes les suggestions seraient bien appréciées du comité.

Nous espérons que les Acadiens de la région ne manqueront point de profiter de l'invitation.

Ils savent beaucoup mieux que nous ce qu'ils peuvent organiser de particulier. Mais il est une chose qui s'impose chez eux comme chez nous, et qui aurait une indiscutable valeur touristique, parce qu'elle révélerait aux visiteurs quelque chose de neuf, de *différent*, c'est qu'ils se montrent tels qu'ils sont et qu'ils affichent, sans vergogne et sans hésitation, leur caractère français.

Depuis trente-cinq ans

Une nouvelle paroisse catholique vient d'être fondée dans la ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Notre confrère de l'*Evangéline*, M. Emery Le Blanc, brosse à ce propos un raccourci d'histoire qui, dans sa brièveté, n'en est pas moins d'une singulière éloquence.

La nouvelle, écrit-il donc, *ne surprendra personne, puisque la chapelle du Christ-Roi était ouverte au culte depuis deux ans et demi mais ce nouveau pas de l'avant doit être une douce consolation pour ceux qui ont été à Moncton aux débuts de la première paroisse ou aux années difficiles qui ont précédé la fondation de la paroisse l'Assomption. C'est presque incroyable de voir les progrès accomplis dans ce domaine depuis trente-cinq ans: paroisse l'Assomption, paroisse Notre-Dame de Grâce, paroisse Christ-Roi, Académie du Sacré-Coeur, école Christ-Roi, Collège l'Assomption, collège Notre-Dame d'Acadie; Hôtel-Dieu de l'Assomption, archevêché, couvent St-Joseph, monastère du Bon Pasteur (qui a été fondé à Moncton, puis s'est construit en dehors des limites de la ville). C'est une véritable cité chrétienne, sur laquelle veille la tour du monument de la reconnaissance.*

Cette magnifique floraison d'oeuvres doit être, en très grande partie, portée au crédit des Acadiens catholiques, (l'église Saint-Bernard, jadis classée comme mixte, a été depuis quelques années réservée aux fidèles de langue anglaise); elle atteste leur générosité et les faveurs que ne leur a point ménagées la Providence. Elle ouvre sur l'avenir de magnifiques perspectives; elle autorise, pourvu que les Acadiens continuent d'être fidèles à leurs pieuses et glorieuses traditions, de hautes espérances.

Moncton est à quelques milles seulement de Memramcook, siège de l'Université Saint-Joseph, que dirigent les Pères de Sainte-Croix.

"Vie française"

Vie française, c'est, comme ne l'ignorent point nos lecteurs, le bulletin mensuel du *Comité permanent de la Survivance française* (Direction et administration à l'Université Laval, à Québec. Abonnement, $2.00 par année).

Vie française veut être l'écho de tous les mouvements d'action française en Amérique. Nous espérons, en lui offrant nos meilleurs voeux de succès et de progrès, qu'elle accentuera encore son action en ce sens. Ce n'est, certes, pas la matière qui lui fera défaut. Car, les oeuvres françaises sont très nombreuses et, malheureusement, trop peu connues.

On peut cependant se demander si elles ne sont pas trop occupées à agir pour prendre le temps de se raconter. Il faut pourtant qu'elles prennent ce temps.

Il est utile pour l'efficacité de leur action qu'elles se fassent mieux connaître. A l'heure actuelle, le grand public ne les connaît pas assez et, même, elles ne se connaissent pas suffisamment entre elles.

Cela n'est évidemment pas de nature à faciliter les nécessaires collaborations et les mouvements d'ensemble.

Puis, on n'a point bâti ces sociétés, on ne les maintient pas, à force de dévouement et de sacrifices, pour le plaisir de la chose.

Elles répondent à des besoins évidents, elles entendent parer à des dangers certains. Il importe que ces besoins et ces dangers soient connus du plus grand nombre possible.

Ainsi, seulement, pourra-t-on assurer à l'oeuvre commune le concours d'un très vaste public.

A ce travail de diffusion de la lumière et des faits, tous les organes de publicité se doivent, certes, de participer largement, et nous nous efforçons, pour notre part, de ne pas rester trop au-dessous de ce devoir.

Mais il semble qu'une revue comme *Vie française* ait dans ce domaine un rôle spécial. Elle permet de conserver sous un format qui en facilite la consultation les documents et les renseignements essentiels.

Les services qu'elle rend, ceux qu'elle pourrait rendre sautent aux yeux: mais les sociétés qui pourraient tirer profit de cette arme, de cet arsenal font-elles pour cela tout le nécessaire?

Offrent-elles toute la matière dont elles pourraient disposer?

Singulier procédé

Nous recevions, en date du 21 mars, avec le reçu même, exclusivement anglais, auquel il est ci-dessous fait allusion, le billet suivant:

Comment se fait-il que le Pacifique Canadien n'ait pas un seul mot de français sur ces "reçus", même dans la province? Celui-ci a été donné dimanche dernier, à quelques milles de Montréal.

Cela paraît assez singulier, de la part particulièrement de cette compagnie.

Et ce procédé ne viendrait-il pas même en contravention avec la Loi Lavergne?

M. Churchill se scandalise

On sait qu'un décret récent a substitué aux accents de *Rule Britannia*, comme salut à certains officiers de la marine canadienne, ceux de l'*O Canada*.

Pour d'autres dignitaires, il a été décidé que les accents du *Maple Leaf* remplaceront ceux d'*Iolanthe*; pour un troisième groupe enfin, au lieu de *Garb of Old Gaul*, le salut comportera les premières notes de *C'est l'aviron qui nous mène en haut*, la vieille chanson des canotiers canadiens.

La chose, ainsi que le rappelait l'autre jour M. Vigeant, n'a pas fait grand bruit chez nous.

Un député a exprimé ses regrets aux Communes, mais sa voix n'a pas eu d'écho.

Que voulez-vous? Il y a des choses qui appartiennent déjà au passé, que celui-ci s'empresse de happer.

Par contre, M. Churchill, que cela ne regardait que fort indirectement, a cru devoir, lui aussi, exprimer des regrets.

Nous en sommes marri pour l'ancien premier ministre de Grande-Bretagne; mais, même dans les milieux anglophones du Canada, l'esprit canadien est en progrès.

C'est dans la logique des choses.

O. H.

Les fêtes franco-américaines de Boston

En marge d'un congrès

Du R. P. F.-M. Drouin, O.P., curé de Saint-Pierre et Saint-Paul, de Lewiston, Maine, dans *Le Messager* de cette ville:

Le peuple franco-américain a rarement connu des jours aussi mémorables que ceux qui ont marqué le jubilé d'or de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et le centenaire de la première paroisse de langue française des Etats-Unis. Ce n'était plus un peuple timide, doutant de sa survivance, ou geignant sous un complexe d'infériorité, que nous avions sous les yeux, le 7 mai dernier à Boston.

Dans cette vaste cathédrale Sainte-Croix, au milieu des splendeurs de la liturgie catholique, sous le patronage des hauts dignitaires ecclésiastiques du Canada et des Etats-Unis, c'était un petit peuple, jeune — fier de la noblesse de ses origines — sûr de sa destinée — conscient de sa noble mission et confiant dans ses ressources spirituelles — qui venait hardiment mettre la richesse de sa culture et l'intrépidité de sa foi au service de son Eglise et de sa chère patrie.

Dans une vibrante allocution, le dynamique archevêque de Boston exaltait la vigueur de notre entité ethnique et la virilité de notre foi. Comme métropolitain de la Nouvelle-Angleterre, il n'a pas caché la fierté qu'il éprouvait à posséder un rameau catholique aussi vivace que le nôtre; véritable ferment sacré qui travaille les masses et les arrache au matérialisme ambiant.

Tout l'épiscopat catholique de la Nouvelle-Angleterre a chanté — même dans notre langue — l'héroïsme de notre vaillant petit peuple: bâtisseur d'écoles et d'églises et gardien de la famille, cellule initiale de la société.

C'était le triomphe après un siècle de luttes obscures! C'était la reconnaissance officielle d'une valeur exceptionnelle: celle d'un peuple qui ne sait pas trahir sa destinée providentielle.

Nos chefs religieux comptent sur notre collaboration, en vue de présenter avec nos autres coreligionnaires, un front catholique commun. Mais pour collaborer il ne faut ni s'atrophier ni s'amoindrir comme entité distincte. Nos évêques américains nous l'ont dit. Notre union aux autres groupes nationaux n'aura d'efficacité que dans la mesure où nous resterons trempés de nos traditions ancestrales, et fortement groupés autour des institutions de culture française qui assurent notre vitalité propre. Car agir et l'être ressortissent à la même cause. Aussi, le jour où nous cesserons de nous abreuver aux sources pures de notre vie franco-amédicaine — ce jour-là, l'Eglise catholique aux Etats-Unis, comme notre nation américaine elle-même perdra un des plus vigoureux noyaux de résistance dans la lutte acharnée qui se livre, sur notre sol, autour des valeurs spirituelles.

Les fêtes de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique furent un véritable triomphe. Les chefs hardis et éclairés, qui les ont organisées, ont bien mérité de notre élément. Nous les félicitons chaleureusement. Nous avons rapporté de ce jubilé une fierté nouvelle et un "vouloir-vivre" collectif enthousiaste.

Depuis le 7 mai dernier la survivance française n'est plus seulement fidélité à un passé glorieux — elle devient un devoir impérieux de collaboration à la structure de notre édifice national américain — et une participation plus étroite encore à l'apostolat de l'Eglise en notre pays.

L'intervention du colonel Remy

"Pourquoi j'ai changé d'avis"

Dans le numéro de Match *daté du 29 avril, le colonel Rémy publie sous ce titre un article très émouvant.*

Voici d'abord un témoignage sur "les hommes qui ont approché le maréchal Pétain":

Ceux qui déclarent, dans la presse ou ailleurs, que les fidèles du maréchal sont animés par un esprit de revanche se trompent étrangement. Ils les confondent avec ces individus sans scrupules, toujours prêts à se faire les hérauts du pouvoir, qui n'ont jamais été dévoués au maréchal Pétain, mais seulement à leur place, et qui auraient fait très bonne figure à côté des individus de la même espèce qu'on a pu rencontrer aux côtés des magistrats dans les Cours de justice, ou au sein des Commissions d'épuration.

Je crois avoir lu à peu près tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur la dernière guerre, sous des signatures françaises, anglaises, américaines, italiennes, suisses, allemandes, plus la très importante sténographie du procès de Nuremberg, qui est un document essentiel. Que ceux qui ont fait comme moi me disent si l'impression qu'on retire de l'ensemble de ces lectures est favorable ou défavorable au maréchal Pétain? Ma conviction est que celui-ci, au prix d'un admirable effort de très pure abnégation, a constamment tenté de faire ce qu'il pouvait, dans les circonstances les plus difficiles et les plus ingrates, pour éviter le pire aux Français.

Enfin, il y a eu les paroles d'Estienne d'Orves, tirées de ce "cahier de pensées" qu'il a écrit dans le silence de sa cellule, avec la bouleversante sérénité d'un chrétien qui va mourir, dont l'âme est dépouillée de toutes les contingences et regarde la vérité face à face.

Rémy a eu connaissance des notes du prêtre admirable qui assista le Maréchal au moment du procès:

Conférences

"12 juillet (1945). Fort de Montrouge. — Le Maréchal va faire la sainte communion. M. l'aumônier lui demande:

"— Pardonnez-vous à ceux qui vous ont fait du mal?

"— Oui.

"— Pardonnez-vous à vos ennemis, à tous vos ennemis qui vont vous accabler pendant votre procès?

"— Oui.

"— Vous pardonnez comme l'a fait Notre Seigneur?

"— Dieu? Oh! moi, je ne saurais Lui être comparé; je ne suis qu'un simple bon chrétien.

"Le Maréchal fait la sainte communion.

"Se retrouvant ensuite avec son aumônier:

"— Monsieur l'aumônier, j'ai fait don de ma personne à la France, mais la France ne l'a pas compris. Je le savais en prenant cette charge.

"— Une croix, monsieur le Maréchal!

Mourir à Paris

"— Oui, une croix, mais . . . je vous le redis: je ne suis qu'un simple chrétien. Je savais que je serais accablé de coups. Je le savais, mais je n'ai jamais fui. En 1942, on m'a proposé de fuir, et de Londres et d'Alger: je ne l'ai pas voulu. Au mois d'août dernier, vous le savez (Mgr le Nonce vous l'a dit), c'est un général allemand qui m'a emmené captif. Je voulais, moi, demeurer avec la France ensanglantée. Au mois de mai de cette année, le Fuhrer a voulu me faire mettre à l'abri dans les montagnes du Tyrol: j'ai fait rebrousser chemin à l'officier allemand qui conduisait. L'Amérique a proposé de me porter en avion de l'autre côté de l'Océan: j'ai refusé Ma place était et est encore sur le sol de France, au milieu du peuple de France, pour mourir bientôt à Paris.

"Mourir à Paris, c'est la seule joie que j'aie demandée à Dieu. Il me l'a accordée. J'ai eu comme bien d'autres la tentation de fuir puisqu'ils ne me comprenaient pas. Mais je me suis ressaisi, toujours à la seule pensée que mon offrande pouvait servir . . . pour qu'ils comprennent un jour, ces pauvres Français que j'aime et qui travaillent à leur malheur."

"23 juillet. Palais de Justice: première journée du procès.

"Le Maréchal avait demandé à l'aumônier d'être présent à la première audience. A cette audience, il lut d'une voix ferme, la déclaration que l'on connaît. Rentré dans sa cellule, il est rejoint par l'aumônier:

"Eh bien! monsieur l'aumônier, lui dit-il spontanément, êtes-vous content de moi? Est-ce bien cela que la France attendait?

"— Monsieur le Maréchal, vous avez été si digne . . . Votre silence en face de cette meute rappelait celui du Christ.

"— Je voulais que l'Eglise fût représentée par vous, monsieur l'aumônier, à la lecture de ma déclaration. Maintenant mon holocauste est consommé: ils pourront dire et faire ce qu'ils voudront: peu m'importe!

"Quelques jours plus tard, le Maréchal confia à monsieur l'aumônier qu'il relisait tous les jours sa déclaration, comme pour lui faire comprendre par là qu'il voulait se maintenir dans ces dispositions du sacrifice total."

. . . *et Rémy d'ajouter:*

Que n'ai-je connu plus tôt ce texte qui arrache les larmes! je n'aurais pas perdu cinq ans.

Le colonel Rémy, on le sait, n'abandonne pas sa fidélité au général de Gaulle et il cite deux lettres très belles, elles aussi, de ses anciens compagnons qui approuvent son attitude.

Voici la conclusion de la seconde:

L'heure de la justice

". . . Voici dix ans que j'attends l'heure de la justice, et il faut que ce soit votre choix qui la mette en marche! Jugez de ma joie profonde et de mon émotion, et permettez-moi de vous embrasser au nom de mes deux fils qui ont combattu avec une égale confiance en ces deux grands soldats: Pétain et de Gaulle."

Tant il est vrai qu'il ne sera jamais difficile aux Français nés de bonne mère de "se retrouver sur la France". Et voici la conclusion de Rémy:

Les Français de bonne volonté veulent en finir avec une querelle stérile qui, d'un côté comme de l'autre, dispose d'arguments sans aucun doute fondés, mais qui n'aboutira à rien d'autre qu'à servir les intérêts de ceux dont le jeu consiste à maintenir la France dans un état permanent d'angoisse, de désordre, de colère, en attendant le désespoir.

Pétain et de Gaulle

Cette querelle se cristallise sur les noms du maréchal Pétain et du général de Gaulle. Ces deux noms ont été trahis dans une égale mesure, et quelquefois par les mêmes hommes. Ils rassemblent sur eux une même somme de haines et d'espoirs. Ils se trouvent opposés l'un à l'autre par des incompréhensions que mettent à profit les agents de l'étranger qui détestent tout autant le nom de de Gaulle que celui de Pétain et qui ne voient dans le souvenir de la Résistance, qu'un moyen commode d'entretenir nos divisions. Ils trouvent des alliés inconscients et bénévoles chez de très braves gens dont le tort est de tout considérer sous l'angle étroit d'une Résistance qu'ils ont bien servie, au lieu de raisonner d'abord en fonction de la France. Ces braves gens sont, à leur insu, les auxiliaires directs de Moscou. Ils sont plus dangereux que les communistes, qui les utilisent en les méprisant.

Si nous cessons de nous demander mutuellement des comptes, si nous comprenons que tous les Français qui ont le souci de la France sont des frères, si nous avons la volonté d'abolir entre nous cette querelle de famille qui nous épuise, la partie sera gagnée.

. . . . . .

Si les Français se retrouvent sur le nom de la France, si je puis me dire en conscience que j'ai été l'un des modestes artisans de leur réconciliation, alors seulement je pourrai penser que j'ai fait mon devoir. Le reste n'a vraiment aucune importance.

(Aspects de la France et du Monde, 27-4-50)

CHRONIQUE

Si cette foi se perdait...

par Pierre GAXOTTE

Nous ne sommes pas en république, ni en anarchie, ni en monarchie, ni en tyrannie. Nous sommes en statistique. Il existe bien encore, pour le théâtre et pour l'apparence, des souverains, des présidents, des ministres, des dictateurs. En réalité, l'homme moderne est gouverné par les chiffres, les courbes, les indices, les pourcentages... La grande révolution commencée par Descartes s'achève dans la vie sociale. Descartes avait mis en fuite les *qualités*, les *vertus*, dont les Anciens se contentaient pour expliquer les phénomènes naturels et il avait établi la loi du Nombre. Le Nombre est dieu! Le Nombre qui gouverne la physique et la chimie enserre maintenant la vie des nations, des classes et des familles.

J'avais un jour célébré, dans je ne sais quelle revue, cette grande conquête de l'esprit humain et, appuyé sur une thèse illustre, entonné un hymne en l'honneur de la statistique qui concilie si bien liberté et nécessité. Tout homme, disais-je, est libre de se jeter ou non du premier étage de la tour Eiffel ou de la passerelle des Buttes-Chaumont. Cependant la statistique montre que le nombre des désespérés qui choisissent ce mode de suicide est à peu près constant. Donc liberté pour l'homme, déterminisme pour la masse. Je n'insiste pas. Le thème est banal.

Là-dessus, je reçus une lettre d'un vieux magistrat. "Votre article, me disait-il à peu près, m'a bien amusé. Quand j'y pense, j'en ris encore. Savez-vous comment est établie la statistique judiciaire qui vous a inspiré de si belles considérations? C'est dans chaque Cour la besogne du plus jeune substitut. A lui le soin de compiler les archives, de peiner sur les tableaux à colonnes envoyées de Paris. Il additionne les assassinats, les suicides, les avortements, les délits de chasse, les cambriolages, les coups et blessures, les divorces, les infanticides, les accidents de chemin de fer, etc... Pour les suicides, il aura soin d'indiquer l'âge et le sexe du suicidé, le mode de suicide (revolver, corde, poison, noyade, ou autre), les motifs (neurasthénie, maladie, revers de fortune, chagrin d'amour...), le jour, l'heure, etc...

"La statistique judiciaire a été créée sous Louis-Philippe. Elle était alors très sommaire. Elle n'a fait que se compliquer depuis lors. Les détails demandés sont de plus en plus nombreux et, comme les Chambres n'ont cessé de voter des lois nouvelles, elles ont, du même coup, créé des délits nouveaux. Bref, neuf fois sur dix, dans les grands tribunaux où les procès-verbaux se comptent par milliers, le substitut n'a ni le temps ni le personnel nécessaires pour accomplir réellement ce travail. Heureusement, il a sous la main la statistique de l'année précédente. La recopier serait maladroit. Il n'est pas difficile de la rajeunir au jugé. On n'omettra pas d'y introduire des délits nouveaux, ne fût-ce que pour montrer le zèle des Parquets à répondre aux intentions du législateur. Dans l'ensemble, on n'y opérera pas de grands changements. Cette prudence aura l'avantage de montrer la permanence des facteurs psychologiques. Par exemple, dans le tableau des suicidés, les jeunes auront moins peur de la mort que les vieux, la noyade sera peu usitée en hiver (l'eau est si froide) et les désespoirs seront plus nombreux en automne qu'en hiver, un ciel gris incitant à la neurasthénie."

La lettre contenait beaucoup d'autres détails. Elle me plongea dans un morne accablement. Quoi, me répétai-je, la statistique judiciaire, l'une des bases de la sociologie, serait une oeuvre de fantaisie? Faute de fondation indiscutable, toute une science s'écroulerait sous mes yeux? Le majestueux édifice construit par des maîtres vénérés serait bâti sur le sable? Que faire? Que dire? Dois-je les avertir? Dois-je les confronter avec la dure réalité? Dois-je les laisser dans leur bienheureuse ignorance de savants? Je me tus, car je veux croire, je crois, j'affirme que le vieux magistrat a essayé de me mystifier. Autrement ce serait trop affreux! Pourquoi aurait-on plus de confiance dans la statistique agricole ou dans la statistique fiscale que dans la statistique judiciaire? Tout s'écroulerait. Les indices, les pourcentages, les prévisions. On verrait des gouvernements, trompés par les chiffres, acheter en masse des denrées agricoles à l'étranger alors que la récolte nationale est pléthorique. On en verrait d'autres pousser à la production quand les producteurs se plaignent de la mévente. Les courbes mentiraient. La loi du Nombre ne serait plus respectée. Le Nombre ne serait plus roi. Il faudrait en revenir à la simple intelligence, à l'empirisme, à la sagacité, au bon sens. Ce serait un recul de plusieurs siècles. Vive la statistique!

Pierre GAXOTTE

(Le *Figaro*, 8/5/50)

Citation d'actualité

Voulez-vous savoir ce que vaut un homme? Ecoutez-le, étudiez-le dans ses rapports avec ses inférieurs.

PECAUT

Lettre au Devoir

L'ENFANT-JESUS RECLAME

Une communauté de soeurs avec un hospice (300 personnes) se trouve dans une grande misère par suite des circonstances actuelles. Le jour de la Solennité de St-Joseph, le principal repas consista en une petite assiettée de blé cuit, sans rien d'autre . . .

L'Enfant Jésus réclame quelques bonnes familles et les invite à adopter une aveugle, une infirme, ou une orpheline en lui envoyant quelques paquets de provisions. (Ce sont presque exclusivement des catholiques).

Prière d'envoyer le colis postal à:
"Hospice St-Vincent de Paul
boîte postale 1404

Jérusalem
Israël.

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

P.B. Jérusalem.

L'ACTUALITE

Quand un cul-de-jatte est généralissime

Le fait que Roosevelt est mort président des Etats-Unis et en temps de guerre vient de susciter une procédure judiciaire qui, malgré tout son sérieux, frise le ridicule. Le défunt président, à part divers legs particuliers, a confié à trois fiduciaires l'administration de sa succession principale au montant de $1,332,558.03, et deux de ces fiduciaires ont jugé devoir présenter une procédure pour se protéger. Ils demandent aux tribunaux de décider si M. Roosevelt, à sa mort, était un civil ou un militaire?

L'enjeu de cette question est de $340,672. Car un militaire jouit de certaines exemptions d'impôt dont Roosevelt ne s'est jamais prévalu. Les deux fiduciaires craignent que plus tard on les blâme d'avoir manqué à leur devoir en ne précisant pas cette situation, ou en négligeant de percevoir des biens qui devraient revenir aux bénéficiaires de la succession, c'est-à-dire principalement les enfants et petits-enfants du testateur, dont plusieurs sont mineurs. L'un des fiduciaires, qui est l'un des fils du défunt président, ainsi que Mme Roosevelt et tous les membres de la famille ont protesté contre cette démarche. Mme Roosevelt a dit que son mari avait toujours payé ses impôts sans jamais invoquer une telle exemption, qu'il s'était toujours considéré comme un civil, et que c'est un principe constitutionnel et une tradition aux Etats-Unis, que le commandant en chef est un civil, afin que l'armée soit sous l'autorité démocratique du pouvoir civil.

Malgré toutes ces attitudes fort nobles, ces conflits de devoirs et de désintéressement, l'affaire n'est pas sans un côté cocasse. Quand le président des Etats-Unis s'appelait George Washington et qu'il venait de gagner la révolution à la tête des armées, son titre de commandant en chef allait fort bien. Mais c'était déjà assez extraordinaire qu'un paraplégique, victime de la paralysie infantile, devienne président des Etats-Unis; sa situation de commandant en chef dans la Grande Guerre II avait quelque chose de paradoxal, même si ses états de services politiques sous l'autre Roosevelt et sous Wilson lui avaient valu, de 1913 à 1921, un haut poste administratif au secrétariat de la marine.

Aussi Roosevelt cachait-il soigneusement sa chaise roulante aux yeux du public. Cela compliquait ses conférences de presse. Je me souviens des délais et complications, aux deux conférences de Québec, à cause de cette situation. La dernière fois cependant, le président était très fatigué, et lors de son interview conjointe avec Churchill et notre M. King, les journalistes n'étaient pas encore tous partis du plateau de la citadelle lorsque le chaise roulante est arrivée et que le président-généralissime a été changé de chaise. Un journaliste de Washington me disait: C'est la première fois que je vois cela, ça n'est jamais arrivé à Washington, et il faut que le président soit bien malade pour qu'on le transporte avant que nous soyons tous partis.

Son infirmité n'empêchait pas Roosevelt d'être un esprit brillant, un politique de grande classe, un orateur puissant. C'est le dernier homme qu'on aurait pu soupçonner de complexe d'infériorité. Et pourtant, son ambition de gagner Staline, de le conquérir à la démocratie par des cajoleries et des concessions d'apaisement, ambition qui a souillé la victoire alliée et saboté la paix, n'avait-elle pas quelque chose de maladif qui donne à réfléchir? Churchill a résisté, mais il n'était pas le plus fort; les Etats-Unis étaient devenus les vrais chefs de la coalition, et Roosevelt s'est livré à Staline sous prétexte de le convaincre, livrant en même temps principes, libertés, peuples, sécurité... tous les enjeux et les objectifs les plus solennels de la guerre!

Et les tribunaux vont scruter la Constitution, la tradition, les précédents pour décider si le président qui est mort en 1945, après vingt-quatre années de paralysie, était un militaire ou un civil, s'il était plus militaire que civil ou plus civil que militaire.

SANSOUCY

Ces trois enfants à la physionomie si calme nous apprennent comment on peut tirer parti de la pire des situations. Louis, Léonard et Donald Roberts, âgés de 12, 9 et 4 ans respectivement, ont été évacués de leur maison à St-Vital après que la crue rapide des eaux en eut recouvert les planchers en moins d'une heure. Ils sont réfugiés pour le moment dans un chalet de Winnipeg Beach.

Leur détresse sera soulagée par le Manitoba Flood Relief Fund. On peut envoyer ses contributions directement aux quartiers généraux du Fonds de Secours à Winnipeg ou les remettre à n'importe quelle banque au Canada.

L'école des enfants infirmes compte sur votre obole

Quand ils sont suffisamment instruits les infirmes ne sont pas à la charge de personne et parfois même ils peuvent aider leur famille — Une quête publique, "tag day", sera faite pour eux samedi dans les rues de Montréal

Quand ils ont reçu une instruction convenable, il est rare que les infirmes soient à la charge de l'Etat. La preuve en a été faite pendant la crise économique des années 1930, alors qu'aucun des anciens élèves de l'Ecole des enfants infirmes n'a eu à recevoir d'allocations de chômage.

C'est ce qu'a expliqué M. Douglas Bremner, président du conseil d'administration de l'Ecole des enfants infirmes de l'avenue des Cèdres, dans une déclaration où il annonçait pour samedi le "tag day" annuel de l'Ecole.

Cet établissement fondé il y a 44 ans, assure gratuitement l'éducation, les soins médicaux et le transport des enfants que l'infirmité empêche de fréquenter les écoles ordinaires. Il faut réunir $88,000 dans les deux campagnes lancées cette année, a précisé M. Bremner. A part le "tag day" qui a toujours lieu en juin, l'Ecole lance un appel à Noël.

En soulignant les difficultés financières croissantes auxquelles se heurte l'Ecole, M. Bremner a dit que les déficits, représentés par la différence entre les frais généraux de l'établissement et les contributions, s'accumulent depuis quatre ans. Ils font maintenant un total de $20,000 qui, ajoutés aux besoins du budget en cours, constituent une somme de $88,000 qu'il faut obtenir du public pendant l'année 1950.

"Nous savons que les "tag days" ne sont jamais très populaires", a déclaré M. Bremner, et pourtant, le nôtre représente une importante source de nos revenus depuis plus de 30 ans. Nous ne demandons pas au public d'acheter des billets de spectacle, nous n'utilisons pas le téléphone pour solliciter des fonds, mais nous comptons beaucoup sur notre "tag day" et sur notre campagne de Noël pour couvrir nos dépenses."

"L'Ecole, a ajouté M. Bremner, n'a jamais refusé aucun enfant infirme, quelles que soient sa race, sa nationalité ou sa religion, et elle n'a jamais demandé un sou en paiement de ses services."

"Pour bien des enfants, notre institution a été le seul moyen de s'instruire, et de recouvrer la santé. Nous sommes sûrs que, sachant cela, le public répondra généreusement à notre appel.

"D'ailleurs, le rôle de l'Ecole a des répercussions économiques, a poursuivi M. Bremner. La liste des anciens élèves de l'avenue des Cèdres qui gagnent maintenant leur vie est d'une longueur impressionnante et elle réfute le préjugé, autrefois courant, selon lequel les infirmes sont des inutiles et ne peuvent faire de bons travailleurs.

"Pourvu qu'ils bénéficient de l'instruction qu'ils ne peuvent recevoir dans les écoles ordinaires parce que celles-ci ne peuvent leur assurer ni le transport ni les soins médicaux ni les autres commodités dont ils ont besoin, la plupart des infirmes se tirent très bien d'affaire plus tard. Beaucoup d'entre eux se voient chargés de fonctions importantes. Quelques-uns sont même le seul soutien de leurs familles.

"En ce qui concerne nos propres élèves, nous sommes fiers de pouvoir dire que pendant la crise économique des années 1930, pas un seul n'a jamais reçu d'allocations de chômage."

Les insignes seront vendus samedi dans tous les quartiers de la ville par des parents ou des amis d'élèves de l'Ecole. Quelques-uns des enfants eux-mêmes offriront des insignes au public avec le concours d'auxiliaires bénévoles.

Elections chez les femmes universitaires

L'exécutif de la Société des Femmes universitaires pour l'année 1950-51 se compose comme suit: Mme Paul Martel, présidente; Me Pauline Cazelais, 1ère vice-présidente; Mme Rose Du Tilly, 2ème vice-présidente; Mlle Mireille Fortier, secrétaire-archiviste; Mlle Marie-Jeanne Lareau, secrétaire-correspondante; Mlle Suzanne Coallier, trésorière; Mlle Diane Mainville, trésorière adjointe; Mlle Thérèse Hallé, officier de liaison; Mlle Marie-Paule Charest, conseillère; Mlle Mariette Prud'homme, conseillère; Mme Maurice Hudon, présidente du Comité du programme; Mlle Gabrielle Labbé, présidente du Comité du recrutement; Mlle Marie-Antoinette Baboyant, publiciste.

Mme Ernest Hooper décédée à Montréal

Mme Ernest Hooper (Joséphine Bizeille) est décédée à l'âge de 84 ans, à son domicile du numéro 7959, de la rue Berri. Lui survivent quatre fils: Ernest, vice-président de la Commission du service civil de la ville de Montréal; Arthur, greffier adjoint de la ville; Edouard et André; deux filles: Manette et Josette (Mme Benoit Robillard, de Québec); trois brus: Mme Edouard Hooper (Georgette Bisaillon); Mme Arthur Hooper (Renée Seitz), et Mme Ernest Hooper (Mabel Walker); trois petites-filles: Suzanne, Aline et Mireille Hooper; trois petits-fils: Georges, Francis et Marcel Hooper.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

La Pierre du mois

Les mille variétés de l'agate

Le calendrier minéralogique est de moins en moins uniforme pour le mois de juin. Divers calendriers consultés donnent chacun une pierre différente: l'oeil de chat, l'agate, l'émeraude, la perle. Probablement que si j'avais le temps de continuer mes recherches, la liste s'allongerait encore. Restons-en là, si vous le voulez bien, et comme l'émeraude et la perle ont déjà eu leur part de publicité dans cette chronique, parlons donc aujourd'hui des agates.

Il faudrait sans doute toute la page pour décrire le nombre incroyable de variétés d'agates. Voyons-en seulement les grandes lignes.

Passons la cornaline, la sardoine, la sarde, la sardonyse, la saphirine, l'agate héliotrope, les calcédoines, l'onyx, le jaspe, pour ne nous arrêter qu'aux agates "oeillées" qui sont parmi les plus belles. Elles donnent l'"oeil-de-chat" ou "chatoyante orientale". Celle-ci peut se présenter sous diverses couleurs, mais la plus ordinaire est une teinte verdâtre. C'est une pierre translucide, avec des reflets nacrés qui partent du centre de l'agate et lui donnent ainsi l'aspect de l'oeil du chat. Très recherché pour sa valeur, l'oeil-de-chat, paraît-il, porte bonheur... Il donne santé, richesse, longue vie.

Chez les Hindous, qui le considèrent comme le séjour des génies, on en a fait une pierre sacrée et l'heureux mortel qui la possède y tient habituellement plus qu'à n'importe quel trésor. Les Assyriens appelaient cette agate "oeil de Bélus" et l'avaient consacrée à ce dieu; la même chose se produisit chez les Syriens, qui l'avaient consacrée aussi à leur dieu et l'appelaient l'"oeil d'Adad".

Chaque variété d'agate a eu, au cours de l'Histoire, ses heures de gloire à cause des vertus, talismaniques et autres, qu'on lui reconnaissait. En général, l'agate signifierait joie, courage, bonheur et prospérité. Ecoutez bien: elle cuirasserait le coeur contre les luttes de la vie... (Elle devrait être à la mode aujourd'hui plus que jamais!...) Elle aurait encore ceci de précieux: elle ferait naître la clémence, la justice, la patience, la raison. (Le plan Marshall ne devrait pas ignorer cela...)

Pourtant il existe une agate, la chrysophrase, d'un vert pomme éclatant, qu'il est difficile de considérer comme un porte-bonheur: après avoir appartenu à la duchesse d'Etampes, elle passa successivement dans les mains de Marie Stuart, de Marie-Antoinette et de l'impératrice Eugénie... Simple coïncidence peut-être... Et il n'y a qu'à laisser de côté le vert pomme en choisissant des agates...

Germaine BERNIER

Brillante année pour les élèves de l'Ecole ménagère provinciale

Cours d'enseignement ménager plus populaires que jamais — Parade de mode annuelle à l'auditorium du Plateau — 7,700 articles confectionnés, dont 819 costumes, 202 manteaux et 2,275 robes — Travaux pratiques et travaux de fantaisie

D'après les statistiques que les dépêches mentionnent de temps à autre pour les Etats-Unis, il y a de plus en plus de femmes qui font elles-mêmes leur couture. La même chose doit se produire chez nous si nous considérons le nombre toujours croissant d'élèves qui s'inscrivent aux écoles de couture, notamment à l'Ecole Ménagère provinciale dont c'était la parade de modes annuelle hier, en deux séances, à l'auditorium du Plateau.

La directrice de l'Ecole, Mlle Estelle LeBlanc, a souhaité la bienvenue à l'assistance et exprimé ses remerciements à tous ceux et celles qui ont rendu possible cette démonstration au Plateau.

La décoration de la scène finement imaginée et exécutée était de Mme Sonia, professeur à l'Ecole, aidée de son assistante, Mlle Guérin.

La section culinaire mise à part, il s'est confectionné, au cours de l'année, à l'Ecole Ménagère provinciale, 7,700 articles, dont 819 costumes, 202 manteaux, 2,275 robes, etc., etc.

Et le défilé des mannequins, en l'occurrence les élèves mêmes de l'Ecole, a fait voir de quelle façon habile et brillante, tout ce travail a été accompli.

Des robes d'enfants aux robes des grandes soeurs et même des mamans, plusieurs femmes mariées, en effet, suivent des cours à l'Ecole Ménagère provinciale, tout porte le cachet du travail soigné dans sa préparation, son exécution et son fini. Et cela chez les élèves de première année comme chez les autres plus avancées.

VARIETE ET QUALITE

Et l'on y fait de tout: costumes tailleurs, costumes de plage, robes de cotonnade et robes d'après-midi, robes d'intérieur et robes de bal, manteaux d'été, manteaux de demi-saison, ensembles sportifs, gilets tailleurs et gilets mexicains, chapeaux, lingerie fine, etc.

Dans la section du cuir et de l'étain repoussés, il y a de superbes articles de cuir tels que sacs de voyages, albums à photographie, souliers, bourses, serviettes.

L'auditoire, surtout composé hier après-midi des élèves des écoles supérieures de Montréal, a constamment exprimé son admiration par des applaudissements enthousiastes mais c'est la robe de mariée en dentelle française, d'une très belle coupe, avec sa longue traine et son long voile qui a certainement soulevé le plus grand enthousiasme.

Les professeurs de l'Ecole Ménagère Provinciale, sous la direction éclairée de Mlle Le Blanc, sont: Mlles Yvonne Cloutier, Aimée Bernard, Germaine Cormier, Monique Marchand, Lucette Hébert, Antoinette Boulanger, Paule Poirier, Lucile Lecompte, Françoise Bourgeault; Mme Sonia, Mlles Drouin, Bergeron, Vézina, Guérin, Mongeau, Verdon, Gloutnez, Gosselin, Fontaine, Lise Drouin, Saint-Hilaire, Lecompte, Deschênes, et plusieurs autres.

Les cours postscolaires de l'Ecole Ménagère Provinciale ont pour but d'aider les dames et les jeunes filles à devenir de meilleures maîtresses de maison; avec la direction de leurs professeurs elles doivent atteindre ce but haut la main, si l'on en juge par ce qu'il nous a été donné de voir à cette parade de mode. L'enseignement est gradué sur quatre années de cours; on peut donc s'inscrire pour commencer par le commencement, si l'on est tout à fait dépourvue de science ménagère. C'est une école précieuse qui enseigne les moyens de mener une vie de ménagère plus compétente et plus heureuse.

G. B.

Feuilleton du "Devoir"

JE VOUS ATTENDAIS...

roman d'ELISABETH VERNON

traduction de Claude d'Arthies.

33 Suite)

Cette petite fée admise à son foyer de si étrange manière l'avait toujours inspiré, avant même qu'il sache qu'il l'aimait. Oui, il l'aimait. Il l'aimait follement. Combien de temps pourrait-il vivre ainsi à côté d'elle comme un frère aîné? Jusqu'à ce qu'il sache si le mariage avait été consommé? Jusqu'à ce que le mystère soit éclairci? Jusqu'à ce qu'elle soit libre? Pierre ne le savait pas lui-même. Son regard errait sur la pelouse où gisaient les feuilles prématurément tombées, sur l'horizon où des nuages noirs s'amoncelaient au-dessus de Paris. Paris où Avril se cachait et où elle l'attendait dans le recueillement de la vieille maison solitaire. Ce soir, il serait de nouveau dans cette villa des Lilas, complice d'un hôte assez louche, l'aidant à tondre les riches étrangers ou des compatriotes crédules. Il recula de quelques pas; derrière lui, Perker disait:

— Oh! il va refermer la fenêtre d'une minute à l'autre. Mieux vaut ne pas s'y frotter quand il a ses humeurs noires, hein, Pierre?

— Certes, j'ai mes humeurs noires, mais j'ai aussi un nom: Saint-Maur!

— Ça va, ça va, fit l'autre avec un rire contraint, si vous montez sur vos grands chevaux, je vous donnerai votre titre. A propos, vous avez fait un effet boeuf mercredi dernier. Schult et Hogbin étaient fous de joie d'avoir vu un comte authentique.

— Et, par surcroît, inculpé d'homicide, héros d'un procès retentissant, ajouta le jeune homme d'une voix glaciale.

Un silence suivit ces paroles; Pierre referma la fenêtre et, en faisant ce geste, il prit une décision avec la même rapidité, la même insouciance que onze jours auparavant, sur les quais, quand il avait décidé de recueillir l'inconnue. Il pensait:

"Avec le reste de ma fortune, la vente de mes tableaux, nous pouvons vivre, Avril et moi."

Ainsi l'apport pécuniaire que lui donnaient ses visites à Perker cessait de l'intéresser. Il ne s'imposait jamais de contrainte.

— Vous vous fâchez pour des riens, Saint-Maur, dit enfin l'Américain d'une voix dolente.

Pierre se retourna. Le salon était presque vide. Seuls, Perker, Chantry et Lisette restaient. Les autres, chassés par l'air humide du jardin ou bien par l'intuition qu'il allait se passer une scène désagréable, s'étaient retirés dans l'autre pièce. Quelqu'un tourna le bouton du poste, les annonces du speaker et des lambeaux de musique accompagnaient le dialogue qui va suivre:

— Dites donc, Saint-Maur, l'orage vous porte sur les nerfs.

— A l'avenir, mes sautes d'humeur ne seront plus à craindre pour vos invités, je ne reviendrai plus ici.

— Hein? Quoi? Pas de ça, Saint-Maur, pas de ça. (Le ton de Perker était à la fois doucereux et menaçant.) Nom d'un chien, il y a douze jours à peine, vous m'avez promis...

— Je ne vous ai rien promis du tout. J'ai accepté de venir jouer chez vous. Bon. J'y ai joué... et gagné, comme d'habitude. D'après nos conventions, vous deviez toucher cinquante pour cent de mes gains. N'ai-je pas tenu mes engagements? Maintenant il me déplaît de jouer ici... le pacte est rompu. J'ai toujours obéi à ma fantaisie.

Pierre jeta dans la cheminée vide son cigare à demi consumé et se dirigea vers un piano à queue qu'on n'ouvrait jamais et sur lequel s'alignaient des bouteilles.

— Nom de nom! s'écria Perker, écoutez-ça. La fantaisie le pousse à venir ici pour fumer mes cigares, boire mes vins et manger mes petits fours.

— Perker (Saint-Maur se versait tranquillement du porto), préférez-vous que je paye les consommations... comme la première fois que vous m'avez invité?

Aucune réponse. Lisette pâlissait légèrement. Perker était livide et ses lèvres tremblaient de rage. Seul, le visage de Chantry demeurait aussi impassible que celui d'une statue. Soudain, la sonnerie du téléphone retentit, insistante. Chantry, se trouvant près de l'appareil, décrocha le récepteur.

— Oui... C'est moi-même...

Puis il écouta son interlocuteur sans mot dire. Et Pierre, qui l'observait discrètement, vit la lourde main se crisper sur le récepteur... rien de plus. Enfin:

— Bon. Je vous verrai plus tard. A ce soir.

(à suivre)

De belles fêtes à Toronto

Quarantième anniversaire du Guidisme canadien

Le quarantième anniversaire du guidisme canadien a donné lieu à une double célébration.

Un pageant d'une ampleur extraordinaire a fait revivre récemment, au Maple Leaf Garden, de Toronto, des pages de l'histoire du Canada et celles du guidisme canadien, depuis le début.

Ce spectacle où figuraient 5,600 guides et jeannettes (Brownies) de Toronto et des environs, fut d'une perfection d'exécution remarquable. Le geste des actrices en herbes, le coloris des décors et des costumes enchantaient les yeux pendant que les refrains d'un choeur de 150 guides et la musique du 48th Highlanders Band charmaient les oreilles. Mais ce qui frappait surtout les spectateurs, c'était la discipline vraiment étonnante et la collaboration qui a permis la réalisation d'un tel spectacle, une preuve de la valeur formatrice de la méthode guide.

Dans l'après-midi du 23 mai, Mme T. A. Rigby dévoilait la plaque consacré à la mémoire de sa mère, Mme A. S. Malcomson, fondatrice de la première compagnie guide du Canada, à St. Catharines, Ontario, en janvier 1910. Cette plaque, fixée à une pierre de 2,300 livres, et donnée par la ville de St. Catharines, ornera désormais le parc municipal de cette dernière. En présence des autorités municipale, du rév. canon P. R. Beattie qui a béni la pierre, de l'hon. ministre du travail, M. Charles Daley, des commissaires provinciales et de délégués de tout le Canada, d'un groupe imposant de guides et de jeannettes, Mme D. E. S. Wishart, commissaire en chef pour le Canada, a accepté la plaque commémorative au nom du guidisme canadien.

DECORATIONS

A l'issue de la réunion annuelle du conseil canadien, les personnes suivantes furent décorées: Mme D. E. S. Wishart reçut le "Poisson d'Argent", qui est la plus haute décoration offerte pour bons services du mouvement; Mme James, de Nouvelle-Ecosse, la médaille d'or de mérite; Mlle McCullon, de Nouvelle-Ecosse, un certificat de mérite; Mlle J. E. Fleming, de la Colombie canadienne, actuellement en service international en Allemagne au nom de la *Canadian Girl Guides Association*, la médaille d'or de mérite. Cette même médaille fut aussi attribuée à Mme A. Harvey, responsable de l'entrainement au Canada; Mme Norman Gianelli, commissaire internationale, et Mme Rankine Nesbitt, assistante de la commissaire en chef pour le Canada.

GESTE FRATERNEL

Qui dit guidisme dit fraternité et cette fraternité se prouve, non seulement par la joie que les guides trouvent à être ensemble mais quand l'une ou l'autre est frappée par le malheur. Ce n'est pas sans émotion que les spectateurs du ralliement au Maple Leaf Garden, ont assisté à la remise de trois chèques à la commissaire du Manitoba pour venir en aide aux guides affectées par l'inondation. Un premier, au montant de $150, au nom des guides de la province d'Ontario; un deuxième, d'un peu plus de $300, au nom des guides de Toronto, et un troisième, de $2,000, au nom des guides américaines, représentées au ralliement par 80 guides de Buffalo.

ENTRAINEMENT

Coïncidant avec la réunion annuelle, une session d'entrainement de huit jours se tenait à Wymilwood, Toronto, à laquelle ont participé 37 entraineuses venues de toutes les parties du Canada. Si on a cherché comment appliquer la méthode guide, on a surtout cherché ses "pourquoi". On a réaffirmé la valeur primordiale de la base spirituelle que constituent la promesse et la loi et du système des patrouilles.

CAMP NATIONAL

On projette pour 1950 la tenue d'un camp national qui grouperait 1,000 guides de 14 à 17 ans, de toutes les provinces.

DELEGUEES DE LA FEDERATION

Mme R. Philie, de Saint-Hyacinthe, commissaire provinciale de la Fédération des guides catholiques de la province de Québec, et Mlle Blandine Neault, des Trois-Rivières, secrétaire provinciale, représentaient la fédération à la réunion du conseil canadien au ralliement de Toronto et à la cérémonie de St. Catharines, Ontario.

CARNET MONDAIN

PROCHAINS MARIAGES

Le mariage de Mlle Thérèse Derome, fille de M. Jean-Baptiste Derome, décédé, et de Mme Derome, de St-Jacques le Mineur, à M. Jean-Paul Lafond, B.A., L. Péd., fils de M. Omer Lafond, décédé, et de Mme Lafond, de Nicolet, sera célébré dans l'intimité samedi, le 24 juin, en l'église St-Jacques le Mineur.

* * *

Le mariage de Mlle Andrée Massue, fille de M. et Mme René Massue, de Notre-Dame de Grâce, à M. Clément Prévost, fils de M. Hervé Prévost, décédé, et de Mme Prévost, sera célébré samedi, le 10 juin, à 10h. 30, en l'église St-Antonin. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le Père Lucien Thibodeau, S.J., recteur du collège Jean de Brébeuf.

* * *

Le mariage de Mlle Hélène Blagdon, fille de M. Alexandre Blagdon, décédé, et de Mme Blagdon, à M. Gilles Lacerte, fils de M. et Mme Hector Lacerte, sera célébré dans l'intimité, le 20 juin.

* * *

On annonce le mariage de Mlle Jacqueline Dubois, fille de M. et Mme Victor Dubois, avec M. Jacques Benoit, fils de M. et Mme Léopold Benoit. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Notre-Dame du Rosaire, le samedi 24 juin, à dix heures, par le R. P. Roger Cusson.

* * *

M. et Mme Léopold Jalbert font part du mariage de leur fille, Doralice, avec M. Georges Hurtubise, fils de M. et Mme Henri Hurtubise, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. le chanoine Armand Racicot, de St-Jean d'Iberville, cousin du marié, le 17 juin, en l'église du Très Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve.

FIANÇAILLES

Le R. P. Léon Arcand, S.J., a béni les fiançailles de Mlle Carmen Tessier, fille de Mme A. Tessier, avec M. Maurice Charland, fils de M. Joseph Charland, décédé, et de Mme Armand Robin. A cette occasion, Mme Tessier recevait de cinq à sept, dimanche dernier.

A VILLA-MARIA

La réunion annuelle des anciennes élèves aura lieu mardi, le 13 juin, à 3 heures. Après la réception à la grande salle, il y aura bénédiction du Saint-Sacrement. Si la température le permet, le thé sera servi sur les terrasses par les élèves finissantes.

Un nouveau châssis de fenêtre sur pivot central, permet de retourner les grandes fenêtres à verre thermopane isolant pour en nettoyer les deux côtés à l'intérieur de la maison, ainsi que pour aérer la pièce.

Aux Institutions
Hôpitaux — Presbytères

Nous offrons: cristaux de jus de fruits, bases pour soupes, garnitures de tartes, bases pour glaçages, bases pour croquettes, bases à gâteaux "Downflake".

Desserts à la crème, essences (assortiment complet), desserts à la gélatine, poudre à meringue et à guimauve, épaississeurs de tartes (toutes saveurs), poudre à sauce brune

PRODUITS ALIMENTAIRES
SUPERÊME LIMITÉE
J.-Lionel L'HEUREUX, président.

7250, rue St-Hubert
Montréal

Téléphone:
Victoria 0379

J.-L. L'HEUREUX, prés.

"Il a apporté au Canada la pensée française et la civilisation."

SAMUEL DE CHAMPLAIN

• • •

LE PORTER
Champlain

est digne du grand nom qu'il porte

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE
QUÉBEC — MONTRÉAL

Heures d'affaires: du lundi au vendredi, 9 h. 30 à 5 h. 30. Le magasin ferme à 1 hre le samedi.

SPECIAL VENDREDI CHEZ EATON

Economies de 1/3 pour garconnets

Culottes courtes
Rég. 2.75 à 4.95
Spécial vendredi
1.79 à 3.29

- Solde d'une série incomplète de grandeurs.
- Tweed, cheviote, tissu covert ou serge de laine botany.
- Ceinture unie ou à insertion élastique.
- Entièrement doublées.
- Tissus unis ou à chevrons tout laine ou laine et rayonne.
- Gris, fauve, brun, bleu, marine ou sarcelle.
- Pour garçons, âges 6 à 16 ans pour tailles normales ou fortes dans le lot.

Pantalons solides
Rég. 4.95 à 9.95
Spécial vendredi
3.29 à 6.59

- Série incomplète de grandeurs et teintes.
- Tissus tout laine, anglais ou canadiens.
- Unis ou chevrons et carreaux fantaisie.
- Gris, fauve, brun, bleu/gris ou sarcelle.
- Modèles à fermeture-éclair ou boutons.
- Grandeurs 26 à 37 pour tailles normales ou fortes dans le lot.

Signalez PL. 9211, commandes de la ville.

VETEMENTS POUR GARÇONS (RAYON 232), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

RADIO

JEUDI, 1er JUIN

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'Intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Elle et lui.
CKVL-Parade de la...
CJAD-Revue des nouv.
CFCF-Star Time.
CHLP-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Dites-moi.
CJAD-Au carrefour de...
CHLP-La chansonnette.

6.30 P.M.
CBF-L'actualité.
CBM-Commentaires.
CKAC-Forum des sports.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Au carrefour de...
CFCF-Newcast.
CHLP-La chansonnette.

6.45 P.M.
CBF-En dinant.
CBM-Divertissements.
CKAC-Les nouvelles de...
CFCF-Doug. Smith.

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son...
CBM-Opéra.
CKAC-Les plus beaux...
CKVL-Parade de la...
CJAD-Guide commercial.
CFCF-Beulah.
CHLP-Guide commerc.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Ed McCurdy.
CFCF-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Quatuor de saxo...
CKAC-Ici Montréal.
CBM-Causerie.
CKVL-Radio-Gazette.
CJAD-Entretien culturel.
CFCF-Club 13.
CHLP-Blanc et noir.

7.45 P.M.
CBF-Dans la coulisse.
CBM-Cartoons.
CKAC-Ici Montréal.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Vedettes can.
CFCF-Make Mine Music.
CHLP-Causerie.

8.00 P.M.
CBF-Musicale.
CBM-Forum.
CKAC-Studio.
CKVL-Mystère de la...
CJAD-L'heure grecque.
CFCF-Chuckyagon.
CHLP-L'heure grecque.

8.30 P.M.
CBF-Les journalistes...
CBM-Arthur Godfrey.
CKAC-La course au...
CKVL-Tour de valse.
CJAD-Les talents du...
CFCF-Court of opinions
CHLP-Baseball on...

9.00 P.M.
CBF-Théâtre.
CBM-John and Judy.
CKAC-Tropicana.
CKVL-Rythmes et...
CJAD-Up for Parole.
CFCF-Ozzie & Harriet.
CHLP-Place Pigalle.

9.30 P.M.
CBM-Up for Parole.
CKAC-Orchestre.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Orchestre.
CFCF-Blondie.

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Suspense. (CBS)
CKVL-Roland Perrault.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Wayne King Show.
CHLP-Montréal la nuit.

10.15 P.M.
CBF-Politique prov.
CBM-Revue d'actualité.
CKVL-Connaissez-vous
CJAD-The $50 Question.

10.30 P.M.
CBF-Récital conjoint.
CBM-Eventide.
CKAC-Le moulin des...
CKVL-Nouvelles.
CJAD-L'heure précise.
CFCF-Buzz Adlam's.
CHLP-Dic Damone.

10.45 P.M.
CKAC-Nouv. inter.
CKVL-Nouv. sportives.
CJAD-Velvet Moods.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Sportsman's Show.
CKAC-Bonsoir les...
CKVL-Here come the...
CJAD-Montréal la nuit.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Montréal la nuit.

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de...
CJAD-Emile Côté.
CFCF-Sérénade.

11.30 P.M.
CBF-Studio.
CKAC-Winnipeg Drama.
CKAC-Orch. (CBS).
CKVL-Nouvelles.
CJAD-L'heure précise.
CHLP-Cabaret dansant.

MINUIT
CBF-Fin des émissions.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Midnite at the...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles et fin.
CHLP-Nouv. et fin.

12.30 A.M.
CKAC-Orch. (CBS).
CHLP-Chansonnette.

1.00 A.M.
CKAC-Journal parlé.

VENDREDI, 2 JUIN

5.00 A.M.
CKVL-Bonjour cultiv.

6.00 A.M.
CBM-L'heure du réveil.
CKAC-Messe du jour.
CKVL-Bonjour cultiv.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Merry Go-Round.

6.15 A.M.
CKVL-Prière du matin.

6.30 A.M.
CKAC-Le réveil prov.
CKVL-Bonjour cultiv.
CJAD-Le réveil.

6.45 A.M.
CJAD-Prog. S.-Coeur.

7.00 A.M.
CBF-L'Opéra de 4 sous.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Poèmes.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Le Carrousel.

7.30 A.M.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On prend le café...
CJAD-Nouv. et tempér.
CFCF-Nouvelles.

7.45 A.M.
CKAC-L'Oratoire.

8.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouvelles int.
CKVL-Office.
CJAD-Nouv. sportives.
CFCF-Nouv. et sport.
CHLP-Radio-S.-Coeur.

8.15 A.M.
CBF-Elév. matutinales.
CBM-Dévotions.
CKAC-Sourions à la vie.
CFCF-Merry Go-Round.
CHLP-Impromptu.

8.30 A.M.
CBF-Rythmes et mél.
CBM-Mélodies.
CHLP-Musique.

9.00 A.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Prog. R. Abulu.
CJAD-Nouv. et tempér.
CFCF-Nouv. et musique.
CHLP-L'heure précise.

9.15 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-State Express.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Température.

6.45 P.M.
CBF-En dnant.
CBM-Divertimento
CKAC-Les nouvelles de...
CJAD-Ballroom.
CFCF-Doug. Smith.

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son...
CBM-Sérénade.
CKAC-Les plus beaux...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Beulah.
CHLP-Le Guide com.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-We Three.
CJAD-Award Show.
CFCF-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Les peintres...
CBM-Histoires.
CKAC-Ici Montréal.
CKVL-Radio-Gazette.
CJAD-The Stars Sing.
CFCF-Club 13.

7.45 P.M.
CBF-Dans la coulisse.
CBM-Cartoons.
CKAC-Ici Montréal.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Vedettes can.
CFCF-Make Mine Music.
CHLP-Causerie.

8.00 P.M.
CBF-Musicale.
CBM-Forum.
CKAC-Studio.
CKVL-Mystère de la...
CJAD-L'heure grecque.
CFCF-Chuckyagon.
CHLP-L'heure grecque.

8.30 P.M.
CBF-Les journalistes...
CBM-Arthur Godfrey.
CKAC-La course au...
CKVL-Tour de valse.
CJAD-Les talents du...
CFCF-Court of opinions
CHLP-Baseball on...

9.00 P.M.
CBF-Théâtre.
CBM-John and Judy.
CKAC-Tropicana.
CKVL-Rythmes et...
CJAD-Up for Parole.
CFCF-Ozzie & Harriet.
CHLP-Place Pigalle.

9.30 P.M.
CBM-Up for Parole.
CKAC-Orchestre.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Orchestre.
CFCF-Blondie.

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Suspense. (CBS)
CKVL-Roland Perrault.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Wayne King Show.
CHLP-Montréal la nuit.

10.15 P.M.
CBF-Politique prov.
CFCF-Welcome to...
CHLP-L'heure précise.

2.15 P.M.
CBF-Maman Jeanne.
CBM-Commentaires.
CKAC-Ici Fernand...
CJAD-M. C. D. Howe.

2.30 P.M.
CBF-L'ardent voyage.
CBM-Encores.
CJAD-Hollywood.
CFCF-Strollin' Tom.
CHLP-Baseball

2.45 P.M.
CBF-Lettre à une Can.
CKAC-Rêverie musicale.
CJAD-Gospel Singer.
CFCF-Hannibal Cobb.

3.00 P.M.
CBF-Les chefs-d'oeuvre...
CBM-Life can be Beaut.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Yours...
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Votre goût.

3.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
CJAD-L. Barrymore.
CKAC-Rendez-vous.
CFCF-Romances.

3.30 P.M.
CBM-Pepper Young's...
CJAD-Winner Take All.
CHLP-Fantaisie, swing.

3.45 P.M.
CBF-Lionel Barrymore.
CBM-Right to Happin.
CFCF-Memory Waltz.

4.00 P.M.
CBF-Notre pensée aut...
CBM-Jack Berch.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Nos artistes...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Aunt Mary.
CHLP-Au grenier de la...

4.15 P.M.
CBF-La retraite des...
CBM-Musique.
CFCF-Guiding Light.
CHLP-Radio. N.-D.

4.30 P.M.
CBF-Heure du thé.
CBM-Bernie Braden.
CKAC-Thé dansant.
CKVL-Jean Baulu.
CFCF-Dr. Malone.
CHLP-Au carrefour de...

4.45 P.M.
CBM-Concert.
CFCF-Memory Waltz.

5.00 P.M.
CBF-Faire-part.
CKAC-Journal parlé.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-The Bunkhouse.
CHLP-Coquetel musical.

5.15 P.M.
CBF-Tango.

5.30 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Contes.
CKAC-Nouvelles d'Roll.
CHLP-Chambre sociale.

5.45 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CBM-Don Messer.
CKAC-Le club de la...
CFCF-Oncle Troy.

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'intrépide.
CBM-Variétés.
CKAC-Elle et lui.
CKVL-Jean Baulu.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Star Time.
CHLP-Revue des nouv.

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Dites-moi.
CHLP-Au Carrefour de...

6.30 P.M.
CBF-La revue de...
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CJAD-State Express.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Température.

6.45 P.M.
CBF-En dnant.
CBM-Divertimento
CKAC-Les nouvelles de...
CJAD-Ballroom.
CFCF-Doug. Smith.

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son...
CBM-Sérénade.
CKAC-Les plus beaux...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Beulah.
CHLP-Le Guide com.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-We Three.
CJAD-Award Show.
CFCF-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Les peintres...
CBM-Histoires.
CKAC-Ici Montréal.
CKVL-Radio-Gazette.
CJAD-The Stars Sing.
CFCF-Club 13.
CHLP-Soirée napolitaine

7.45 P.M.
CBF-Chansons.
CKAC-Ici Montréal.
CJAD-Sports.
CFCF-Musique.
CHLP-Vedettes can.

8.00 P.M.
CBF-Jean Beaudet.
CBM-Ménestrels.
CKAC-La rigolade.
CKVL-Le fantôme...
CJAD-Hopalong.
CFCF-The Fat Man.
CHLP-Heure italienne.

8.30 P.M.
CBF-Montage.
CBM-Beat the Champs.
CKAC-Tour de chant.
CJAD-Escape.
CFCF-Treasure Trail.

9.00 P.M.
CBF-Théâtre popul.
CBM-Sir Thos. Beecham
CKAC-Studio.
CKVL-Qui chante ?
CJAD-The Show Goes...
CFCF-Théâtre Ford.

9.30 P.M.
CBF-Rythmes de Paris.
CKAC-Zone interdite.
CJAD-Broadway.
CHLP-Place Pigalle.

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Congrès libéral.
CKVL-La route ench.
CJAD-Nouv. et tempér.
CFCF-Boxe.
CHLP-Fantaisie.

10.15 P.M.
CBF-Chronique littéraire
CBM-Actualité.
CJAD-The $50. Question
CKAC-Journal parlé.

10.30 P.M.
CBF-Musique.
CBM-Musique.
CKAC-La tribune des...
CKVL-Dernière édition.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-L'heure précise

10.45 P.M.
CKAC-Les nouvelles int.
CKVL-Les étoiles de...
CJAD-Velvet Words.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Orch. d'Eric Wild.
CKAC-Bonsoir les sport.
CKVL-Spécial.
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Montréal la nuit.

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de...
CJAD-Emile Côté.
CFCF-Sérénade.

11.30 P.M.
CFCF-Pastels.
CBM-Théâtre de Vaus.
CKAC-Orchestre.
CKVL-Spécial.
CJAD-Prélude.
CHLP-L'heure précise.

MINUIT
CBF-Fin des émissions.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre.

1.00 A.M.
CKAC-Journal parlé.

2.00 A.M.

Les ondes de choix

VENDREDI, 2 JUIN

CBF, 3 h. p.m.: Les chefs-d'oeuvre de la musique. — Harold en Italie, Berlioz; interprète: William Primrose, altiste, orchestre symphonique de Boston, direction: Serge Koussevitsky. Suite Provençale, Milhaud; orchestre symphonique de St-Louis, direction: Vladimir Golschmann.

CBF, 8 h. p.m.: Les pianistes Jean Beaudet et Jeanne Landry joueront la "Bourrée fantasque" de Chabrier et un extrait de la suite "En blanc et noir" de Debussy à leur émission "Deux pianos" que Radio-Canada diffusera vendredi. Le programme comprendra encore "deux canons" de Bonnemann, "Jour de noces" de Grieg et "Lebestraum" de Liszt.

La parade de l'"Ecole de l'Eveil" aura lieu samedi, le 3 juin

L'*Ecole de l'Eveil* du Jardin botanique de Montréal organise, cette année encore, une grande parade, la quatrième, qui aura lieu en plein air, au Jardin botanique, samedi prochain, le 3 juin, à 3 h.

Les beaux costumes rappelleront les cours donnés cette année à l'*Ecole de l'Eveil*: la nature aux quatre saisons, la ferme joyeuse, l'histoire palpitante de Florion et le petit Broum, quelques fables de La Fontaine et... une société savante de Montréal: la Société royale d'astronomie.

Le public est chaleureusement invité. En cas de pluie la parade sera remise au lendemain, dimanche, à la même heure.

On mande de...

Paris — Après avoir assisté à la première française de "Morning Departure", à Paris, John Mills séjourna dans la Ville-Lumière afin d'y étudier la possibilité de tourner un film en France.

Patricia Roc servit de guide à John et à son épouse, Mary Hayley Bell. Patricia a élu domicile en France, mais elle partira probablement pour le Canada le mois prochain, afin de jouer la vedette dans un film canadien-français dont la distribution comprendrait aussi Paul Dupuis. Pat et John Mills ne s'étaient pas rencontrés depuis leur participation au film "So Well Remembered".

* * *

Lorsque l'on présenta dans un théâtre des Champs Elysées, à Paris, une copie du film anglais "Passport to Pimlico" avec sous-titres français, le succès fut tel qu'il fallut doubler en français le dialogue. La version en langue française sera bientôt présentée dans deux théâtres parisiens.

* * *

Tokyo — En témoignage d'appréciation pour le brillant jeu de Moira Shearer dans "The Red Shoes", qui brise présentement tous les records à Tokyo, Momoko Tani, une des premières ballerines du Japon, a adressé un superbe kimono de brocart à la talentueuse danseuse anglaise. Le cadeau était accompagné de photographies de Momoko Tani dans des scènes de ballet japonais.

* * *

Hollywood — Des négociations sont en cours pour faire jouer Wendell Corey aux côtés de Margaret Lockwood dans "Highly Dangerous". S'il accepte, il jouera le rôle d'un journaliste américain qui aide Margaret lorsque sa carrière d'entomologiste l'amène à faire enquête sur un mystérieux projet de guerre biologique en Europe orientale.

* * *

Londres — Austin Willis, l'acteur bien connu de la radio canadienne qui se rendit récemment à Londres, partage maintenant la vedette avec un ours. Il commente un sujet cours produits par les studios de J. Arthur Rank et mettant en vedette un des favoris du jardin zoologique de Londres, "Brumas the Bear".

Austin Willis obtint son premier emploi cinématographique moins de 48 heures après être débarqué en Grande-Bretagne. Il commente aussi les actualités hebdomadaires Jaro, qui sont expédiées au Canada par avion chaque semaine et qui sont offertes ici en même temps qu'elles sont présentées dans les cinémas londoniens.

* * *

Winnipeg — Les "hommes-grenouilles" dont on a beaucoup entendu parler ces derniers temps à cause de leur travail durant les inondations de la région de Winnipeg, sont les artisans d'importants perfectionnements dans le domaine de la photographie sous l'eau.

Grâce aux progrès des dernières années, on a pu photographier un sous-marin à une grande profondeur et ces prises de vues extraordinaires sont une des raisons du film "Morning Departure" qui connaît présentement un grand succès à Londres. Ce film met en vedette John Mills.

PARIS: L'interdiction qui pesait sur le film américain *Iron Curtain* a été supprimée il y a quelques jours et le film passera prochainement sur les écrans parisiens. On sait que les producteurs américains avaient été accusés de s'être servis illégalement de musique de Shostakowitch, Prokofiev et autres compositeurs russes. Finalement, un tribunal français a rendu un jugement suivant lequel les Américains avaient parfaitement le droit d'utiliser la musique en question.

* * *

SHANNON: Le président de l'Association des producteurs de films américains, M. Eric Johnston, a quitté hier soir Shannon en direction de New-York. Il s'était entretenu à Londres avec M. Harold Wilson, président de la Chambre de commerce britannique. On sait que M. Johnston devait reviser les accords d'exploitation des films américains en Grande-Bretagne et des films anglais aux Etats-Unis. Il a déclaré que ses démarches n'avaient pas toujours été couronnées de succès.

M. Brockington est nommé président des Cies Rank du Canada

Londres, 1er, (Reuter) — On annonce la nomination de M. Leonard W. Brockington à la présidence des compagnies Rank du Canada (Odeon Features of Canada, Eagle Lions Films of Canada, etc.) M. Brockington succède à M. J. Earl Lawson, mort récemment à Toronto.

On sait que M. Brockington est l'un des fondateurs des compagnies Rank du Canada. Originaire du pays de Galles, le nouveau président fut successivement professeur, journaliste et fonctionnaire. Il vint s'établir au Canada en 1912 et devint avocat. M. Brockington est également très connu en raison des nombreuses émissions radiophoniques auxquelles il a participé sur les antennes de Radio-Canada.

$7,500 aux Festivals de Montréal

Subvention de la ville de Montréal

Le conseil municipal a voté aujourd'hui, à la recommandation du Comité exécutif, un octroi de $7,500 à la société des Festivals de Montréal. Il s'agit d'une subvention annuelle.

La recommandation du comité apporte ces motifs: "Chaque année, la ville verse un octroi à cette société afin de lui aider à établir en permanence une oeuvre culturelle qui s'impose dans une ville de l'importance de Montréal. Cette société est dirigée par un groupe de philanthropes qui voient à la diffusion de la musique symphonique, de la musique de chambre, des opéras et oratorios, apportant ainsi un concours efficace au développement artistique de la population".

Pour leur part, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, le Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal et le Conseil des métiers et du Travail de Montréal recevront chacun une subvention de $200. Ces subventions sont accordées chaque année à ces associations pour leur aider à payer les dépenses que leur occasionne, la première, la célébration de la fête de Dollard, et les deux autres, la célébration de la Fête du Travail.

VIF SUCCES DE "NAIS" AU PARIS — Germaine Kerjean et Fernandel en vedette dans le film de Marcel Pagnol: "Naïs" qui obtient un vif succès à l'affiche du Cinéma de Paris.

DANS "LES AMOUREUX SONT SEULS AU MONDE" — Louis Jouvet et Renée Devillers dans un moment dramatique du film "Les amoureux sont seuls au monde" qui prendra l'affiche samedi, au Saint-Denis.

SUSAN HAYWARD ECHAPPE A LA MORT

Dawsonville, 1er (A.P.) — L'actrice américaine Susan Hayward a échappé hier à une mort certaine grâce à la présence d'esprit d'un chauffeur de la compagnie cinématographique 20th Century Fox. Mlle Hayward se trouve actuellement à Dawsonville, en Georgie, où se poursuivent les prises de vues du film *I'd Climb the Highest Mountains*. Susan, dont c'était hier la journée de congé, s'aventura seule sur les cimes environnante afin de photographier les chutes d'Amicacola.

Pour des raisons indéterminées, Susan perdit l'équilibre. Heureusement M. William Gray, qui se trouvait à quelques distance, parvint à la rattrapper. Tous deux tombèrent cependant dans les eaux de l'Amicacola mais s'en tirèrent avec de légères blessures.

LE M.R.T. MONTE "FORTUNE MY FOE"

UNE PIECE CANADIENNE

Le M.R.T. présentera dans quelques jours la fameuse pièce de Robertson Davies, *Fortune My Foe*. Robertson Davies, comme on sait, a remporté le prix de la meilleure pièce canadienne, au Festival d'art dramatique de 1949. *Fortune My Foe* est une pièce en trois actes. L'atmosphère y est typiquement canadienne-anglaise; le dialogue est satirique et spirituel.

Par ailleurs, Robertson Davies avait déjà reçu différents prix pour deux autres pièces en un acte dont il est l'auteur, *Overlaid* et *Eros at Breakfast*. Ces deux pièces furent présentées avec grand succès par le M.R.T. en 1948. La mise en scène de *Fortune My Foe* sera assurée par Charles Rittenhouse et la distribution comprendra Griffith Brewer, Adolph Mueller, Jack Stewart, Louis Burggraf, Winifrid Dennis, Rita Roy, Suzette Amos, Kenneth Aslam et Harold Kelley. Les représentations auront lieu les 8, 9 et 10 juin.

Gratien Gélinas part pour l'Europe

"Tit-Coq" sera présenté à New-York en janvier

Monsieur et Madame Gratien Gélinas ont pris l'avion hier à destination de Londres et de Paris où l'auteur de "Tit Coq" veut étudier les activités théâtrales et les possibilités d'une tournée éventuelle de sa pièce sur le continent. Le voyage est de deux semaines seulement. Après quoi, Monsieur Gélinas doit procéder à certaines révisions de son texte anglais qu'il a jugé bon de faire. Puis il le présentera de nouveau au public, tout probablement à la fin de septembre.

Avant son départ pour l'Europe, M. Gélinas a passé quelques jours à New-York en pourparlers avec différents "producers" américains désireux de présenter "Tit-Coq" sur le Broadway la saison prochaine.

Monsieur Gélinas cependant ne prit aucune décision, voulant plutôt attendre la réouverture à Montréal. Il se peut qu'il y ait du changement dans la distribution mais la majorité des comédiens reprendront le rôle qu'ils ont brillamment tenu en français et en anglais et suivront ainsi "Tit-Coq" sur les plateaux canadiens et étrangers.

Avant le départ de la troupe pour New-York, probablement en janvier 1951, une ou deux villes canadiennes auront peut-être l'occasion de voir la pièce de Gratien Gélinas.

La vie artistique

MARC CHAGALL

Un article inédit de Jean-A. Keim

L'an dernier le Musée d'art moderne avait consacré Chagall, à supposer que cela fut nécessaire, en organisant une exposition complète de son oeuvre, hommage réservé en général aux morts. Dans les trois grandes salles les visiteurs avaient retrouvé ou découvert, toujours égal à lui-même, le peintre qui avait trouvé à Paris le terrain d'élection pour exprimer sa pensée juive et russe.

Dans ce pays, qui l'avait révélé à lui-même de 1910 à 1914, puis de 1922 à 1939, Chagall est revenu après un long exil américain. D'Orgeval, de Vence, il vient d'envoyer ses dernières productions, que représente la Galerie Maeght.

Ses admirateurs ne seront pas dépaysés; les tableaux des deux dernières années demeurent dans la ligne générale qu'il a adoptée: compositions éblouissantes, de couleurs vibrantes, où se retrouvent dans un rapprochement insolite à première vue les thèmes familiers, où tourbillonnent les amoureux maigres, le coq, l'âne violoneux, les personnages volants, le chandelier et ces bouquets de fleurs rares veillés par un astre d'or. Dans une de ses nouvelles toiles, devant un Christ jaune, bien éloigné de celui de Gauguin, le peintre s'est représenté lui-même en donateur et son visage d'illuminé semble s'apaiser.

Il est difficile cependant de faire une différence entre les anciennes oeuvres et celles d'aujourd'hui. Le désordre voulu d'une composition qui déconcerte avant de s'harmoniser demeure toujours d'une claire beauté. Chagall a continué à chanter ses rêves, où reviennent les souvenirs de l'enfant à Vitebsk. Il possède son univers personnel. Comme il l'a écrit dans un poème:

"Seul est le mien
Le pays qui se passe dans mon [âme
. . . . . .
En moi fleurissent des jardins
Les fleurs sont inventées
Les rues m'appartiennent
Mais il n'y a pas de maisons
Elles ont été détruites dès l'en- [fance
Les habitants vagabondent dans [l'air
A la recherche d'un logis."

Ses rêves sont de couleurs fortes mais saines, rouges profonds, bleus de nuit, verts phosphorescents, jaunes pâles. Même quand son inspiration est guidée par un sujet à traiter, elle ne perd rien de sa force: les gouaches pour illustrer "Les mille et une nuits" ont servi de prétexte à des symphonies orientales, plus éclatantes que celles qu'imaginait le Sultant quand il écoutait la voix de Shéhérazade. Dirigé, le rêve continue, éblouissant, ouvrant la porte sur des contrées jamais vues.

Loin du monde...

La peinture de Chagall n'est pas seulement un magnifique assemblage de couleurs, qui se réhaussent les unes les autres et enchantent l'oeil charmé; elle entraîne avec elle loin d'"un monde où règne un automatisme et une orgueilleuse insensibilité", suivant les déclarations mêmes de comme une pâle transposition d'un autre mode artistique, mais parce qu'elle éveille dans l'esprit du spectateur des résonances interminables. Malgré l'affirmation péremptoire de tant de tableaux, la couleur n'est même pas utile à Chagall pour s'exprimer; le lavis, technique que le peintre vient de découvrir, en fournit la preuve. Le "Village sous la lune" en blanc et noir est aussi saisissant que les compositions colorées; il prend par l'absence même de toute couleur une force et une puissance rarement atteintes dans sa désolation dépouillée.

L'oeuvre de Chagall est toujours tragique sous des aspects chatoyants; l'artiste n'a jamais vraiment trouvé la paix intérieure et il demeure toujours sous le coup de la malédiction première; il ne sourit jamais longtemps et son humour demeure aigre. Dans les eaux fortes pour illustrer "Les âmes mortes" de Gogol, il devient sarcastique. La réussite est d'ailleurs étonnante; l'ornementation s'insère directement en marge du livre, commentaire d'une puissance de vie et d'une force de grotesque qui saisissent. Ambroise Vollard fut mieux inspiré en demandant à Chagall d'illustrer le roman russe qu'en lui commandant des images pour les Fables de la Fontaine, où malgré son grand amour pour les bêtes, Chagall ne put devenir sceptique comme le bonhomme de Château-Thierry.

La céramique

Comme tous les artistes, Chagall vient maintenant sacrifier à la céramique; il semble qu'en dehors d'un mode il y ait aujourd'hui chez les peintres un besoin de s'exprimer autrement qu'avec une toile et des couleurs, un désir de s'affronter directement avec la matière originelle. Les oeuvres de Chagall dans cette nouvelle technique ne sont pas dépourvues de valeur et de beauté; mais elles ne nous apportent aucune révélation, seulement des tableaux de Chagall aux couleurs moins agressives, à l'exception d'un plat avec un oiseau bleu foncé qui s'est incorporé à la terre cuite.

L'Ecole de Paris ne serait pas complète, dans son immense diversité, sans l'apport de ces artistes venus de tous les coins du monde avec leur tempérament original, des Pays-Bas comme Van Gogh, d'Italie comme Modigliani, d'Allemagne comme Max Ernst, de Suisse comme Klee, d'Espagne comme Picasso, Gris, Miro, de Russie comme Soutine ou Chagall. La grande ville n'a pas brimé les talents; chacun s'est exprimé suivant sa tendance propre; Chagall est demeuré seul, en dehors de toute chapelle, et de toute théorie; il a chanté son rêve avec une exubérance toute orientale, sans règles, n'écoutant que son inspiration; il a à sa façon exprimé un aspect du tragique de l'époque et l'a habillé d'une parure multicolore; il a trouvé une audience parce qu'il répondait à la fois à l'angoisse quotidienne et au désir d'évasion.

Les deux populaires speakers radiophoniques Bruno Cyr et Henri Poulin se relayeront au micro et présenteront les vedettes lors du super débat "QUEL EST VOTRE IDEAL D'HOMME?" présenté ce soir au Monument National. Ce débat mettra en vedette dix personnalités féminines choisies comme étant les plus représentatives dans leurs domaines respectifs.

STRACHEY PRET A TIRER SUR LES COMMUNISTES

Jerantout, Malaisie, 1er (Reuter) — Présentement en tournée d'inspection en Malaisie, le ministre britannique de l'armée, M. John Strachey, a tenu à accompagner lui-même hier, les armes à la main, une patrouille envoyée en reconnaissance dans la jungle contre les guérilleros communistes de ce territoire.

GERARD BARBEAU EN EUROPE
CONCERT D'ADIEU
Mardi, 20 juin à 8.30 p.m.
AUDITORIUM DE VERDUN
(4110, Boul. LaSalle) FI. 2960
Billets: $1.50 et $1.00
Ed. Archambault, MA. 6201; C. W. Lindsay's, MA. 7701; Pharmacie Lacaille, YO. 2417; Livraison à domicile, BE. 4297.
Les disques de Gérard Barbeau sont distribués par Ed. Archambault Inc.

Gérard Barbeau
"La Voix d'Or Du Québec"

Gazette artistique

Horaire des cinémas

CHAMPLAIN:
(tous les jours sauf mercredi)
"Etoiles des étoiles"
12 h., 3 h., 6 h. 20, 9 h. 30; mercredi, 2 h. 20, 5 h. 30, 10 h.
"Loufoque de mari"
1 h. 40, 4 h. 50, 8 h. 05; mercredi, 12 h. 50, 4 h., 7 h. 20.

LOEW'S
"Daughter of Rosie O'Grady"
10 h., 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h., 7 h. 20, 9 h. 40.

PALACE:
"Beyond the Forest"
10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

CAPITOL:
"Under my Skin"
10 h. 20, 12 h. 40, 3 h., 5 h. 20, 7 h. 40, 9 h. 55.

PRINCESS:
"The Yellow Cab Man"
10 h. 40, 1 h., 3 h. 16, 5 h. 30, 7 h. 45, 10 h. 10.

IMPERIAL:
"Comanche Territory"
11 h. 20, 2 h., 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h. 05; dimanche, 12 h., 2 h. 30, 5 h., 7 h. 35, 10 h.
"Beauties on Parade"
10 h., 12 h. 40, 3 h. 20, 6 h., 8 h. 40; dimanche, 1 h. 20, 3 h. 50, 6 h. 20, 8 h. 55.

ORPHEUM:
"Bicycle Thief"
10 h. 25, 12 h. 40, 3 h., 5 h. 16, 7 h. 35, 9 h. 55.

CINEMA DE PARIS:
"Naïs"
10 h. 30, 1 h. 25, 4 h., 6 h. 35, 9 h. 10.

ELECTRA:
"L'Escadrille des Aigles"
12 h. 30, 3 h. 31, 4 h. 42, 6 h. 56, 9 h. 04.

ST-DENIS:
"Mandrin" (1ère époque)
1 h. (sam. et dim. seulement); 4 h. 40, 8 h. 25.
"Mandrin" (2e époque)
3 h. 30 (sam. et dim. seulement); 6 h. 15, 10 h.

Nouvelle politique
A cause des travaux, ouverture des portes
LUN. au VEND.: 4 h. 30 p.m.
Fin de semaine: heures habituelles.

Me Léonce Plante, ex-recorder, défend son nom et sa profession

Il parle d'un monsieur qui n'a de pacifique que son nom de baptême — Le cautionnement de Harry Ship et ses compagnons — Me Plante préfère les avocats aux vendeurs d'automobiles

Me Léonce Plante, recorder de la cité de Montréal à sa retraite, a défendu son nom et celui de sa profession hier midi, devant les membres du club St-Laurent-Kiwanis, en parlant "d'un monsieur qui porte mon nom et qui n'a de pacifique que le nom de baptême."

C'était hier le diner des recorders, au club Kiwanis. On remarquait à la table d'honneur les recorders Henri Monty, Damase Côté, J.-E. McManamy, Pascal Lachapelle et Roland Paquette.

Me Plante a accusé son homonyme, Pax Plante, et le *Devoir* d'avoir déformé certains faits ou de n'avoir pas dit toute la vérité. Il cite particulièrement deux cas où il a été mis en cause personnellement.

"Ce monsieur (Pax Plante) écrivait dans le *Devoir* (j'eus l'honneur d'être le seul magistrat nommé dans les articles de Pax de ce pieux journal) qu'un jour j'avais enlevé un cadenas d'une maison de paris.

"C'était la vérité mais on se gardait bien d'ajouter que ce cadenas était enlevé à la demande de M. Beullac, administrateur des logements d'urgence, — "Emergency Shelter Administrator". Cet avocat éminent était représenté à l'audience; en outre, la cité était représentée par un avocat, Me Louis-Philippe Mercure. La demande était faite pour placer dans ce local cadenassé des familles sans logis.

"Aucun de mes collègues n'a jamais refusé cette demande et ce jour là, comme dans les autres cas semblables, j'accordai la requête. Pourquoi n'avoir pas tout dit et pourquoi laisser supposer qu'en enlevant le cadenas je pactisais avec ces dangereux criminels qui prennent *vos* paris sur les chevaux ?"

Le cas Ship

Me Plante traite ensuite de l'affaire du cautionnement de Harry Ship.

"En une autre circonstance", dit-il, "dans un procès assez retentissant dont mon collègue le recorder McManamy doit se souvenir sans trop de joie, j'avais autorisé dans la nuit un cautionnement de $2,000 pour chacun des trois tenanciers trouvés. Lors de la comparution, mon savant collègue a jugé bon de les détenir en prison. C'était son droit. Les avocats de Harry Ship se sont adressés à la Cour supérieure et devant le juge Rhéaume le cautionnement fut fixé à $3,000 qui fut immédiatement fourni et les accusés furent libérés jusqu'à la date de leur procès. Pourquoi donc le *Devoir* raconta-t-il que tout cautionnement fut refusé et que mon collègue plus tard avait fixé le cautionnement à $10,000, ce qui était absolument faux?

"Je vous raconte ces petits faits", ajoute Me Plante, "pour vous apprendre que lorsqu'on ne dit qu'une partie de la vérité, c'est presque un mensonge."

Après avoir raconté quelques faits d'avant un stage sur le banc, l'ex-recorder Plante déclare que "franchement, j'aime mieux entrer dans un bureau d'avocats que chez certains vendeurs d'automobiles et garagistes car un avocat exhibe à son client un mémoire de frais ou fixe un prix, tandis que dans un garage, l'on ignore toujours le montant que cela peut nous coûter.

"Le Devoir" m'aide à régler mes problèmes...

Un lecteur de Montréal nous fait parvenir sa souscription de $10.00, avec le mot suivant: "Pour ma part, je suis heurex de vous faire savoir que les idées puisées à la longue dans "Le Devoir" m'ont puissamment aidé à accomplir avec succès mes devoirs.

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

M. Martin prévoit "une prospérité inégalée dans les 20 années à venir"

Ouverture de la campagne du candidat libéral Leon Cresthol dans Cartier

De nombreux orateurs, parmi lesquels on notait le ministre fédéral de la santé et le ministre de la défense, ont commenté la poussée communiste dans le monde et les problèmes sociaux au cours de l'assemblée politique organisée par M. Leon Cresthol dans le comté de Cartier, mardi soir. On sait que M. Cresthol est le candidat officiel du parti libéral aux élections complémentaires du 19 juin, élections nécessitées par la mort du député Maurice Hart.

M. Brooke Claxton, pour sa part, a particulièrement avisé les électeurs de Cartier de se méfier de la propagande communiste, intense dans leur comté. De son côté, le ministre de la santé, M. Paul Martin, a souligné l'importance des problèmes sociaux:

"Les citoyens de notre pays, a-t-il déclaré, ont le devoir de tout mettre en œuvre pour s'assurer les mesures de sécurité sociales dont ils ont besoin... Le Canada, au cours des prochains vingt ans, mettra sur pied un programme de sécurité sociale inégalé dans le monde entier." Etudiant ensuite la politique du gouvernement fédéral, M. Martin a déclaré que "l'unique tâche du gouvernement est d'assurer aux populations un standard de vie élevé".

Le candidat, M. Cresthol, a également étudié les accomplissements du gouvernement.

"Le parti libéral, a-t-il déclaré, a placé notre pays à un niveau encore jamais atteint sur la scène internationale. Notre voix compte maintenant dans les grandes assemblées mondiales."

Attaquant ensuite la politique de l'Union soviétique, M. Cresthol a lu un télégramme suivant lequel l'ambassadeur soviétique en Syrie avait promis une certaine quantité d'armements à l'armée syrienne contre des livraisons de textile; "il est clair que les communistes fournissent des armes aux Arabes". M. Cresthol a ensuite fait remarquer la place qu'accorde le gouvernement fédéral à la communauté juive du Canada. M. Cresthol a cité en exemple la nomination de M. Harry Batshaw au poste de juge et a annoncé que 700 personnes du comté Cartier avaient été récemment naturalisées canadiennes.

Citons, au nombre des autres orateurs, l'ancien recorder Léonce Plante, M. Lazarus Philips et M. Milton Klein.

"Ce n'est pas en Europe mais en Asie qu'a lieu la véritable guerre froide"

Avis donné par des Polonais au correspondant De Luce, de l'A.P. — En Europe, Moscou craint toujours un sursaut nationaliste; en Asie, par contre, il s'en sert

Varsovie, 1er (A.P.) — Poursuivant sa série d'articles sur son récent voyage en Europe, le correspondant itinérant Daniel de Luce, de l'*Associated Press*, présente ici quelques opinions polonaises sur la situation mondiale.

Quelques-uns de mes interlocuteurs familiers des choses moscoutaires, déclare-t-il, assurent que, pendant les 10 prochaines années, la Russie se contentera de défendre et consolider ses gains à l'ouest et tâchera plutôt d'étendre son influence et son pouvoir en Asie.

Et d'ajouter que cette politique n'a rien de secret et que les alliés s'en rendaient plus aisément compte si leur population prêtait moins d'attention aux incidents de la "guerre froide" qui leur dissimulent les véritables péripéties essentielles d'un conflit en train de se dérouler ailleurs.

Ce n'est pas le Rhin mais l'Orient qui offre un terrain favorable à Moscou car là-bas ce ne sont pas ses armées mais celles de ses satellites qui livrent les combats. Comparons un instant les points suivants :

L'armée russe doit affronter les canons américains en Allemagne et en Autriche ; il n'en est pas de même en Asie . . .

Un chef communiste comme Tito a pu se rendre indépendant de Moscou en son pays ; personne n'a cherché à l'imiter en Extrême-Orient . . .

Grâce à l'aide du plan Marshall, l'Europe redevient plus forte industriellement que jamais auparavant et par suite plus difficile à menacer ; mais quel secours sérieux Washington a-t-il jusqu'ici versé à Saïgon, Bangkok ou Rangoon ? . . .

Toujours selon mes interlocuteurs polonais, la Russie doit envisager en Europe centrale un contre-"rideau de fer" qui s'étend des baïonnettes yougoslaves aux patrouilles norvégiennes de l'Arctique et ne pourrait plus s'avancer à l'ouest qu'au prix d'un conflit ouvert. Aucune nation d'Europe occidentale n'est plus en danger de succomber à une révolte communiste interne ; et même aucun des satellites du Kremlin n'est lui non plus à l'abri de ses suspicions.

"Vous autres, occidentaux, m'ont confié quelques-uns ici en Pologne, ne voyez pas plus loin que le bout de votre nez et ne vous doutez un instant des pressions contradictoires qui s'exercent à l'intérieur du bloc oriental. Il existe des tendances nationalistes chez tous les habitants de ce bloc. La raideur de Moscou en traitant ces tendances comme autant d'hérésies ne fait que rendre le bloc encore plus fragile. La manière dont Belgrade a rompu avec le Cominform en est un exemple.

"Vous craignez que les Russes ne se retirent bientôt de l'Allemagne-ouest, en vous plaçant dans la situation embarrassante d'avoir à les imiter. Erreur ! Ils demeureront au contraire plus longtemps que vous en ce pays car bien loin de désirer l'unité germanique ils la craignent au fond. D'ailleurs que deviendrait le gouvernement de Varsovie qui leur est soumis si nous cessions d'être encerclé par la puissance militaire soviétique ? Songez aussi que, d'ici 5 ans, le potentiel de guerre combiné des satellites n'atteindra même pas le seul potentiel d'Allemagne-ouest présentement limité par les alliés.

"Dites encore aux émigrés de chez nous que vous reverrez à l'ouest qu'ils vivent dans un monde de rêves. L'heure n'est plus d'imaginer de triomphales chevauchées de revanche à travers Varsovie, avec au poing des listes de collaborateurs prorusses à punir. Elle n'est plus non plus de continuer de se reprocher les uns les autres des fautes anciennes.

"Vous sousestimez votre force en Europe ; vous la surestimez en Asie. Il est déjà assez malheureux que nous nous voyions rabaissés au niveau de vie des Soviets. Attendrez-vous que nous en soyons à celui du coolie chinois ?"

$285,000 pour le boulevard St-Joseph

L'expropriation des immeubles requis en vue du prolongement du boulevard Saint-Joseph à l'est de la rue d'Iberville coûtera une somme de $285,564.30. Le conseil municipal a déjà voté un crédit de $142,064 à cette fin; il sera donc invité aujourd'hui à autoriser une dépense supplémentaire de $143,500.30.

Londres hésite encore à se joindre au projet de fusion des industries

Présenté par la France — Bonn, Rome, Bruxelles, La Haye, Luxembourg et Paris ont déjà accepté en principe — Les Anglais voudraient certaines garanties

Paris, 1er (A.P.) — Six nations de l'Europe occidentale font aujourd'hui savoir qu'elles sont prêtes en principe à fusionner leurs industries charbonnières et sidérurgiques selon la proposition récemment faite par le ministre français des affaires étrangères, M. Robert Schuman. Leurs représentants, ajoute-t-on, doivent se réunir le mois prochain pour établir les détails de cet accord et le mettre en vigueur.

Tout en exprimant son intérêt pour le projet Schuman, la Grande-Bretagne vient toutefois de refuser de s'associer immédiatement à la France, à l'Allemagne-ouest, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg et l'Italie sans avoir obtenu certaines garanties. Londres soutient qu'il ne peut agréer le projet sans savoir d'abord jusqu'à quel point il risque de toucher ses propres industries.

Paris a fait réponse que l'acceptation en principe est nécessaire si les Britanniques entendent pouvoir participer aux entretiens du mois prochain. Et d'ajouter qu'il est inutile d'entreprendre ceux-ci si les Etats contractants ne sont pas sérieux dans leurs intentions.

Départ du "Lady Nelson" pour les Antilles

Le "Lady Nelson", navire commandant de la flotte des Antilles de la Canadian National Steamships, a quitté Montréal hier pour Halifax, Boston, les Bermudes et les Antilles. C'était le premier départ de Montréal de ce navire cette année. Parmi les passagers à bord, l'on remarquait M. Télesphore Bernard et M. Oswald Mireault, de Montréal.

Sable et cendre pour l'hiver

La ville de Montréal entend mécaniser davantage les épandages sur les chaussées et les trottoirs — Une dépense de $80,000

La ville de Montréal se propose d'aménager un poste de chargement d'agrégats dans une cour de la division de la voie publique. Le Comité exécutif demandera au conseil à cette fin, un crédit de $80,000. L'on escompte entreprendre les travaux cet été et pouvoir les finir l'automne prochain, afin d'utiliser ce poste l'hiver prochain.

Grâce à ce poste, explique-t-on à l'Hôtel de Ville, l'on pourra emmagasiner des stocks importants de sable et de cendre et en charger presque instantanément les camions de façon à assurer un épandage rapide de ces agrégats sur la chaussée et les trottoirs. De plus, comme ces agrégats (sable, cendres, sel, pierre concassée) seraient maintenus dans un état convenable de siccité, et comme les cendres seraient concassées à une grosseur appropriée, l'on pourrait pousser davantage l'utilisation d'épandeuses mécaniques, qui, jusqu'ici, ne donnaient pas de résultats satisfaisants à cause des mottes et du machefer que contenaient les agrégats.

En plus des avantages énumérés ci-haut, on représente dans les milieux administratifs, que la dépense afférente à ce type de construction offre un caractère de rentabilité. En effet, dit-on, il y aurait d'abord une forte réduction des frais de manutention des agrégats, tant sous le rapport de la main-d'œuvre que les appareils de chargement utilisés jusqu'à présent. De plus, comme ce poste permettrait d'utiliser davantage l'épandage mécanique des agrégats au cours de l'hiver, il y aurait réduction correspondante des quantites de sable et de cendres répandues sur les mêmes parcours par rapport à l'épandage à la main.

NOUVELLE RAFFINERIE FOURNIT AU CANADA LA NOUVELLE GAZOLINE B-A 88 & 98

Voici la plus grosse nouvelle depuis des années en ce qui concerne la gazoline! La B-A ayant complété l'agrandissement de sa plus récente raffinerie—le plus gros travail de construction entrepris jusqu'ici par B-A—est maintenant prête à produire les *nouvelles* Gazolines B-A 88 et 98.

D'énormes nouvelles unités de cracking catalytique et de polymérisation catalytique fonctionnent nuit et jour, pour raffiner et traiter les Gazolines B-A 88 et 98 qui proviennent des meilleurs pétroles bruts du monde.

Grâce à des appareils et à des techniques de traitement modernes, la plus récente raffinerie B-A est non seulement l'une des plus grosses usines de production de gazoline au Canada, mais aussi l'une des plus modernes au monde.

Ce projet d'expansion n'est qu'une phase du programme général d'expansion B-A. Mais c'est une phase importante. Car maintenant que cette nouvelle raffinerie fonctionne, B-A peut fournir aux automobilistes canadiens les nouvelles Gazolines B-A 88 et 98.

Des essais poussés dans les laboratoires, des essais rigoureux sur route, prouvent d'une façon indubitable que la nouvelle gazoline B-A 88 vous assure une excellente performance jointe à un rendement économique . . . et que la nouvelle gazoline B-A 98 vous assure une performance suprême, dans toute auto.

Une nouvelle surprise vous attend à votre station de Service B-A. Passez-y aujourd'hui et faites le plein avec la nouvelle gazoline B-A 88 ou 98! Vous obtiendrez plus de puissance et une meilleure performance que jamais auparavant! A la grande enseigne B-A!

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

B A

Les Anglais connaissent encore très peu les exigences de notre marché

A l'heure actuelle, on se plaint surtout de la lenteur des livraisons du marché britannique. On achèterait davantage en Grande-Bretagne si l'on pouvait se fier aux détails de livraisons spécifiés sur les commandes, ou si les commandes renouvelées pouvaient être remplies dans trois ou quatre semaines au lieu de quatre à six mois, les ventes augmenteraient considérablement. Les fabricants britanniques devraient étudier attentivement les saisons propices à la vente au Canada, et tenir compte des efforts des magasins pour porter leurs stocks au maximum avant que les ventes battent leur plein, puisque les marchandises se vendent toujours mieux dans la saison propice.

Les prix étaient élevés avant la dépréciation, mais les prix dévalués ont stimulé les ventes. Cependant, les augmentations de 15 à 20 p. 100, depuis septembre, ont contribué, dans une grande mesure, à compenser l'avantage britannique résultant de la dépréciation.

La mode et l'ajustage, bien qu'ils se soient améliorés dans certains cas, laissent encore à désirer dans plusieurs articles. Le fabricant britannique pourrait résoudre ce problème en étudiant les goûts des consommateurs canadiens et en s'efforçant de fabriquer ses marchandises de façon à répondre à leurs besoins.

Bien que la marchandise britannique soit, en général, de haute qualité, elle n'est pas empaquetée ou étalée de manière attrayante. Le produit américain, d'un autre côté, a plus d'apparence, ne serait-ce que par son empaquetage en cellophane et dans des couleurs attirantes. Les ventes de marchandises britanniques pourraient être grandement accrues, au moyen d'un programme agressif de ventes offrant des marchandises de style approprié, de fabrication moderne, bien ajustées et empaquetées avec goût.

Généralement parlant, la qualite est d'un niveau supérieur, mais depuis un an ou plus, les fabricants britanniques ont essayé de surmonter les prix élevés, en produisant des marchandises dont la qualité n'est pas tout à fait aussi bonne qu'en temps normal.

Si la Grande-Bretagne pouvait maintenir des prix comparables à ceux qui existaient au temps de la dépréciation et effectuer ses livraisons d'une manière plus satisfaisante, c'est-à-dire dans un délai raisonnable et sur lequel on puisse compter, il est certain que les ventes de marchandises britanniques s'accroîtraient considérablement.

ON RECOMMANDE L'ETUDE DES DEBOUCHES

Une étude sérieuse des marchés permettrait aux fabricants britanniques de diversifier leur production et d'améliorer l'apparence et la présentation de leurs marchandises.

La Grande-Bretagne possède une magnifique occasion d'augmenter ses ventes sur les débouchés canadien et américain, mais elle trouvera une concurrence acharnée de la part de nos fabricants qui ne tardent pas à adapter leur production aux conditions changeantes du marché.

En ce qui concerne les relations, nous croyons que les fabricants britanniques ont beaucoup à apprendre quant au type d'individu, qui sera accepté d'emblée sur le débouché américain, aussi quant au choix des agents locaux. Ils ont préféré envoyer dans les débouchés mondiaux des représentants possédant beaucoup de connaissances techniques sur la marchandise offerte en vente, tandis qu'ici, — sur le continent nord-américain — on a surtout insisté sur l'art de vendre plutôt que sur les connaissances purement techniques. Si dans les années à venir, les Anglais pouvaient en arriver à un juste milieu, il est certain que ce médium serait très acceptable sur tous les débouchés.

M. ADRIEN ANGERS, assureur agréé, qui vient d'être élu président de la Société des Hommes d'affaires de l'est. M. Angers est un directeur de l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec.

Le placement en commun serait une formule idéale pour une plus grande collaboration du travail et du capital

Il permettrait aux ouvriers de participer au financement des entreprises et de ce fait les attacherait davantage à leurs succès

Les deux journées d'études tenues ces jours-ci à Montréal sur les fonds mutuels de placement ont connu un succès considérable, particulièrement le forum tenu hier après-midi à l'hôtel Windsor. Plus de trois cents personnes prirent part à ce dernier, et de nombreuses questions furent posées sur ce genre de placements qui est appelé à un avenir brillant au Canada. Mlle Lucile Tomlison, de New-York, aidée d'un groupe d'experts, a bien voulu répondre à toutes ces questions.

Parmi les principaux facteurs étudiés au cours de ces deux jours, le plus important, du moins dans son application pratique et sa nouveauté, a trait à l'utilisation que l'on pourra faire dans l'avenir du fonds de placement en commun comme moyen de faire participer la classe ouvrière au financement des entreprises. Actuellement les unions ouvrières possèdent des capitaux considérables dont elles se servent pour la plus grande partie pour faire des grèves. Si, au contraire, ces fonds étaient placés dans des sociétés de placement en commun, ils serviraient ainsi soit l'industrie, soit le commerce et rapporteraient de ce fait de précieux dividendes à leurs propriétaires. Ce point de vue a fait l'objet d'analyses assez nombreuses et plusieurs conférenciers en ont conclu qu'en permettant à la classe ouvrière cette participation au financement des entreprises, les sociétés de placement en commun pourraient être une arme excessivement efficace pour combattre le communisme.

Un autre facteur non moins important sur lequel on a insisté est qu'aujourd'hui le placement est une véritable science et qu'il requiert l'étude constante d'experts. La spéculation n'attire plus les gens comme autrefois. Considéré dans son essence, ainsi que le définissait M. W. Howard Wert, C.A., le fonds mutuel de placement est la formule idéale pour le petit épargnant. Il lui permet de faire fructifier ses épargnes dans l'industrie et le commerce tout en lui accordant la plus grande sécurité possible. C'est en ce sens également que l'on a affirmé au cours de ces journées d'études que les fonds mutuels de placement avaient pour effet de tempérer les effets désastreux de la spéculation et de servir ainsi de régulateur pour le commerce des valeurs.

ANACAN LEAD MINES LIMITED

Anacon Lead Mines Limited voit son atelier fonctionner, présentement, à environ 600 tonnes par jour, selon Dow Jones, et, le 27 mai, le rendement a même atteint 670 tonnes, soit un record. La direction rapporte que la production du plomb, du zinc et l'argent, au cours du mois dernier, a atteint un sommet.

Avec une production d'au delà de 400,000 livres de plomb, 1,400,000 livres de zinc et $30,000 d'argent et d'or, on semble croire que les recettes varieront entre $75,000 et $80,000, sans tenir compte des dépenses d'administration. A la suite des deux hausses, décrétées au cours de la semaine dernière, dans le prix du zinc, on s'attend à ce que les recettes de juin soient encore plus considérables, selon le dernier rapport de la compagnie.

LES FALLLITES AUX ETATS-UNIS

Les faillites commerciales et industrielles ont augmenté aux Etats-Unis au cours de la semaine terminée le 25 mai dernier. Elles ont atteint un total de 214 contre 199 au cours de la semaine précédente, rapporte aujourd'hui Dun & Bradstreet Inc. Malgré cette augmentation les faillites commerciales et industrielles restent cependant moins nombreuses qu'elles le furent avant la dernière guerre alors que pour la même semaine, elles avaient été de 303.

Grande activité à la Foire Commerciale internationale

TORONTO, 1er (C.P.) — La Foire commerciale internationale de Toronto, qui a débuté lundi dernier, connait un grand succès. Hier, première journée de la Foire entièrement consacrée aux transactions commerciales, l'activité a été beaucoup plus grande que celle enregistrée au cours des deux foires précédentes.

Les observateurs expliquent cette situation du fait que l'an dernier, principalement, il était rumeur de la dévaluation de la livre sterling. Les acheteurs intéressés aux produits des pays membres du bloc sterling n'osaient pas prendre de décision, ni passer trop de commandes de peur d'avoir à enregistrer des pertes trop considérables. Bien qu'il soit encore rumeur en certains milieux d'une autre dévaluation de la livre sterling, il ne semble pas que les participants à la foire soient trop affectés par cette perspective. Hier les produits écossais et anglais ont été en très forte demande, particulièrement les textiles.

L'INDUSTRIE DES PETROLES

Depuis environ trois ans, l'industrie pétrolière a mis sur le marché des valeurs pour un total d'environ $225 millions d'actions et d'obligations notait M. Thevor Moore, membre du conseil d'administration d'Imperial Oil Ltd. dans une causerie prononcée aux journées d'études organisées par Investment Distributors Ltd.

Passant en revue les réserves d'huile, M. Moore a dit que depuis la découverte du gisement Leduc, ces réserves sont passées de 44 millions de barils à environ un milliard. Avec un développement adéquat, les réserves pourront monter jusqu'à 20 milliards de barils.

Ce progrès n'a été possible qu'avec des déboursés énormes. En 1948, les dépenses pour le développement et l'exploration se sont élevées à $50 millions. La valeur brute de la production, sans tenir compte des redevances, des frais d'exploitation et autres, a été d'environ $35 millions.

"Cette année, le placement sera de l'ordre de $150,000,000 et la valeur de la production brute ne dépassera probablement pas $90,000,000, a affirmé le conférencier. "Si des réserves plus grandes sont découvertes, de nouveaux placements de capitaux seront requis."

Cet après-midi, un forum public a lieu en l'hôtel Windsor, ainsi qu'une exposition miniature pour illustrer le sens de la propriété des industries par les épargnants. Le public en général est invité.

Rendement des valeurs

Cours fournis par L.-J. FORGET & CIE, 471, St-François-Xavier, Montréal.

	Taux du div	Prix app.	Ren %
Abitibi	2.00	28	7.15
Agnew Surp.	.60	9	6.65
Alum.	2.40	60	4.85
Asbestos	1.20	29	5.80
Bathurst A	2.00	27	9.35
BC Power A	1.60	29½	5.42
BA Oil	1.00	26¼	3.80
Beld Corticelli	6.00	170	3.53
Bell Tel.	2.00	41	4.87
Brazilian	28.00	23	8.66
Beld. Prods.	1.60	34½	4.65
Can Forg A	1.50	28	5.35
C & D Sugar	1.00	22½	4.45
Can Malting	2.00	50	5.00
Can. Steam	1.00	20	5.00
Can. Brew.	2.00	20	9.10
Can. Cottons	2.80	45½	7.25
Can. Cel	2.00	35	5.70
Can. Bronze	1.24	24	5.16
Cons Glass	1.50	25	6.00
Crown Corp	2.00	36½	5.50
Dom. Bridge	1.40	45	5.35
Dom. Fdries	1.40	30	6.35
Dom. Glass	1.00	45	4.44
Dom. Textile	.60	11	7.70
Fam. Players	1.00	15	6.67
Foundation	1.40	32	5.95
Imp. Oil	.50	25½	1.45
Imp. Tobacco	.50	14	4.28
Int Nickel	1.60	31	6.45
Lake of the Woods	1.60	24	6.65
Labatt	1.00	19	5.25
Laura Secords	.80	15½	5.16
McLaren Paper	2.00	41	5.50
Molson A	.80	27	2.97
Molson B	.80	25½	3.12
Nat. Brew.	2.00	33	6.05
Nat. Steel Car	1.50	23	8.70
Ogilvie	1.00	20½	4.90
Penmans	3.00	55½	5.45
Powell River	2.00	47	6.66
St. Law. Flour	1.60	17½	9.15
Shawinigan	1.20	24½	4.90
Steel of Can	.80	21	3.80
South Can Power	1.40	22½	6.22
Wabasso	1.00	14½	6.84
Walker G	2.40	46	5.20
Wilsil	1.00	18	5.53
Banques			
Can. Nat.	.80	20½	3.90
Commerce	.90	26	3.82
Montréal	1.00	28	3.58
Dominion	1.00	26	3.82
Nouv. Ecosse	1.40	40¼	4.23
Royale	1.00	27½	3.63
Toronto	1.40	39½	3.54
Stocks privilégiés			
Abitibi	1.50	24	6.25
Beld Corti.	7.00	165	4.30
Can. Bronze	5.00	105	4.76
Can. Cem.	1.30	29½	4.40
Can. Steam	2.50	40	6.25
Can. Cottons	1.20	27	4.45
Can. Ind	7.00	178	3.95
Dom. Glass	1.40	36	3.05
Dom. Textile	7.00	175	4.00
Gat. Power	5.00	109	4.51
G.S. Wares	5.00	105	4.75
How. Smith	2.00	49	4.08
Imp. Tobacco	2.99	7.00	4.27
Do 4%	1.00	26	3.77
Ind. Accept.	5.00	101	4.08
Massey Harris	1.25	25½	4.90

Clinique sur la finance municipale

Au congrès de la M.F.O.A., la semaine prochaine, à Montréal

Les organisateurs du congrès des argentiers municipaux (M.F.O.A.) qui aura lieu de lundi à jeudi prochain, à l'hôtel Mont-Royal, font savoir que l'association tiendra une sorte de clinique au foyer de la salle de bal de cet hôtel, au neuvième étage. Cette consultation sera en activité depuis dimanche jusqu'à mercredi. Un membre du personnel de la *Municipal Finance Officiers Association* essaiera de répondre aux questions techniques qui lui seront posées, et s'il ne peut fournir une réponse sur-le-champ, la demande sera prise en note et le renseignement sera par la suite adressé du bureau de Chicago à la personne intéressée.

Une intéressante exposition historique sera aussi installée au neuvième étage, tout à côté du bureau des inscriptions. Au même étage, on pourra aussi voir une exhibition des appareils qu'emploient généralement les officiers de finance et de comptabilité dans les municipalités.

L'OUEST ALLEMAND EXPORTE PLUS

Les exportations de l'Ouest allemand aux pays de l'hémisphère occidental, en 1949, ont plus que doublé la valeur de celles des années précédentes. Les exportations totales de denrées à ces pays se sont élevées à 85.6 millions de dollars en 1949, vis-à-vis de 37.4 millions de dollars en 1948. Bien que les ventes de l'Ouest allemand aux Etats-Unis et au Canada aient augmenté d'environ 75 p. 100 en 1949, les exportations à l'Amérique latine ont été quatre fois et demie plus élevées que la valeur de 1948.

Si, toutefois, nous comparons le total des exportations de l'Ouest allemand en 1948 et 1949, les ventes aux pays de l'hémisphère occidental ont été relativement petites. En 1948, les exportations à ces pays avaient représenté 5 p. 100 des exportations totales de l'Ouest allemand, tandis qu'elles ont augmenté à 7.5 p. 100 seulement, en 1949.

La ferraille, qui a été exportée en grandes quantités aux Etats-Unis et au Canada, a formé le plus gros article particulier et a compris 17 p. 100 des exportations totales à l'hémisphère occidental. Cependant, la ferraille est un article qui ne se vend pas souvent et ne figurera probablement pas en quantité très appréciable dans les exportations de 1950. D'autres exportations allemandes à l'hémisphère occidental, en 1949, avec les pourcentages du total, ont été: de la coutellerie, des outils et d'autres articles en fer, 12 p. 100; des machines, 8.5 p. 100; des produits chimiques ouvrés, 8 p. 100; des produits usinés en fer et en acier, 7 p. 100; des articles mécaniques et d'optique fins, 5.5 p. 100; du ciment (au Brésil et au Venezuela).

Prochain encan de génisses Ayshire

La Société Ayrshire du Quebec tiendra, le 3 juin prochain un grand encan de génisses sur le terrain de l'exposition à Ormstown. Les génisses qui seront vendues sont des pur-sang Ayrshire, provenant pour la plupart de mères qualifiées ou en voie de qualification. Le produit de cette vente ira en entier au fonds de construction de l'Association.

HAUSSE DU PRIX DU NICKEL

International Nickel Co. of Canada vient de hausser le prix du nickel à 51.40 cents la livre f.o.b. Port-Colborne. Le président de la compagnie a expliqué que cette hausse est nécessitée par l'augmentation constante des frais de production. Aux Etats-Unis, il sera vendu 48 cents la livre à cause du change.

Bourse de Montréal

Le total des ventes a été de 31,100 actions industrielles et de 195,000 actions minières mercredi dernier en comparaison de 20,100 actions industrielles et de 295,100 actions minières mardi.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Paper	33¼	33⅜	33¼	33¼
Abitibi Pfd	24⅝	24⅝	24¼	24¼
Algoma Steel	16⅜	16⅜	16¼	16¼
Aluminium	63½	63½	62⅝	62⅝
Ang. Cn. Tel. P	46½	46½	46½	46½
Argus	8	8	8	8
Asbestos	29¼	29¼	29¼	29¼
Bell Telephone	42¼	42⅜	42¼	42⅜
Brazilian	22⅜	22½	22⅜	22⅜
B. A. Oil	25½	25½	25¼	25½
Can. Cement	37⅜	37⅜	37½	37½
Can. Breweries	22¼	22¼	22¼	22¼
Can. Car	11¾	11¾	11¼	11¼
Can. Celanese	38⅞	39	38¾	39
Can. Cottons	46	46	46	46
Can. Locomotive	26½	27	26½	27
Can. Oil	16½	16½	16½	16½
Can. Pac. Rly	18	18⅛	18	18⅛
Cockshutt Plow	16¾	16⅞	16¾	16⅞
Con Smelters	103¾	103¾	103¾	103¾
Dist. Seagrams	23⅝	23¾	23⅜	23¾
Dom. Stores	38	38	38	38
Donohue Bros.	19¼	19¼	19¼	19¼
Eddy Paper A	18	18	18	18
Fraser Co's	30¼	30¼	30¼	30¼
Gatineau Power	19	19	19	19
G. Steel Wares P	105	105	108	105
Goodyear Pfd	52½	52½	52½	52½
Hud. Bay Min.	46⅞	46⅞	46⅞	46⅞
Imperial Oil	26¼	26¼	26⅝	26¼
Int. Nickel	33½	33⅜	33½	33⅜
Int. Paper	50½	50½	50½	50½
Int. Utilities	23¾	23¾	23¾	23¾
Labatt, J.	19¼	19¼	19¼	19¼
MacMillan A	11	11	11	11
MacMillan B	10	10	10	10
Mailman Corp	17	17	17	17
Massey-Harris	29	29½	29	29½
McColl-Front.	14	14	14	14
Niagara Wire	23	23	23	23
Noranda	70½	70½	70½	70½
Ogilvie Flour	21	21	21	21
Ont. Steel	51	51	51	51
Power Corp	20	20	20	20
Price Bros.	83½	83½	83½	83½
Price Pfd	100½	100½	100½	100½
Prov. Trans.	15	15	15	15
Royalite	14¼	14¼	14	14
Shawinigan	25	25	25	25
Steico Pfd	24	24	24	24
Zeller's	15½	15½	15½	15½
BANQUES				
Commerce	26	26	26	26
Royal	28½	28½	28½	28½

Curb de Montréal

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Beatty A	12	12	12	12
Bickle-Seagrave	2.00	2.00	2.00	2.00
Brown Co.	5¾	5¾	5¾	5¾
Brown Co. Pfd	110½	110½	110½	110½
Cons. Paper	27	27⅛	27	27⅛
Donnacona	20¼	20⅜	20¼	20⅜
Ford A	42	42	42	42
Gt. Lakes Paper	21⅛	21⅛	21⅛	21⅛
Lowney	16¼	16⅛	16⅛	16⅛
Massey Pfd	30	30	29⅞	29⅞
M. et O. Paper	22¼	22¼	22¼	22¼
Nuclear	8	8	8	8
Twin City	12⅝	12⅝	12⅝	12⅝
MINES				
Anacon	2.61	2.63	2.60	2.60
Akaitcho	1.60	1.60	1.60	1.60
Ascot	1.31	1.34	1.31	1.34
Bonville	.20	.21	.20	.21
Bouzan	.06½	.06½	.06½	.06½
Brazil Gold	.02	.02	.02	.02
Candego	.07¼	.07¼	.07	.07
Jack Lake	.07	.07	.07	.07
Jaculet	.53	.54	.52	.54
Macdonald	.52	.52	.52	.52
McIntyre	.61⅝	.61⅝	.61⅝	.61⅝
Sullivan	2.88	2.90	2.88	2.90
United Asbestos	.59	.60	.56	.60
Villbona	.21	.21	.21	.21
West Ashley	.53	.53½	.53	.53
Wendell	.29	.30	.29	.29
Westville	.08	.09	.08	.09

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 Ch.f	10 Ind.	10 Util	10 Etr
Ferm. hier	95.1	102.4	104.8	74.5
Ferm. ant.	95.1	102.5	104.7	74.7
Haut 1950	96.1	102.8	105.4	75.0
Bas 1950	94.4	102.4	104.4	70.6
Haut 1949	94.3	102.9	105.3	70.7
Bas 1949	88.4	105.6	100.8	62.9

Moyenne à la Bourse de Toronto

	20 Ind	30 Or	15 M U	10 P O
Ferm hier	235.69	99.81	119.64	73.22
Ferm ant	236.42	98.40	119.66	71.56
Haut 1950	236.42	105.15	120.76	73.98
Bas 1950	203.27	96.85	104.35	58.45
Haut 1949	207.36	114.63	104.33	64.21
Bas 1949	157.28	87.95	77.42	38.76

Bourse de Toronto

Fermeture des cours le 31 mai

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi		33¼	33¼	33¼
Akaitcho		165	150	150
Algoma		16½	16⅜	16⅜
Anaconda		263	260	260
Ascot		134	130	134
Barnat		174	170	174
Bell Tel.		42⅝	42¼	42¼
Bonville		22	20	21¾
Brazilian		22½	22¼	22½
B. A. Oil		26½	26½	26½
Buff. Ank.		188	185	188
Cal. and Edm.		855	840	855
Cdn. Brew.		22½	22	22½
Cdn. Dredge		25	24¾	24¾
Central Leduc		150	149	150
Cons. Ansley		25½	24½	25½
Cons. Smelters		104	103⅜	104
Cons. Gas		172	171½	172
Discovery		54	51	51
Donalda		68	67	67
East Malartic		244	244	244
East Sullivan		690	685	690
Elder		64	61	63
Falconbridge		515	500	500
Ford A		42	42	42
Garrison		205	200	203
Giant Yellow		885	880	885
Gold Man		267	265	266
Hard Rock		55	48	54
Hudson Bay		47	46½	47
Imperial Oil		26⅝	26¼	26⅝
Int. Nickel		33½	33½	33½
Int. Pete		11⅝	11⅝	11⅝
Jaculet		54	49	54
Joliet		66	64½	66
Kirk. Lake		125	123	124
Lake Osu		71½	68	68
Leitch		120	116	120
Macassa		270	265	265
MacLeod		350	340	340
Massey		29¼	28⅛	29¼
Milton		200	195	195
Mosher		59	57	57
Nat. Pete		290	279	285
New Calumet		160	156	160
New Dickenson		115	110	110
Newlund		360	320	345
Nicholson		58	56	56
Pacific Pete		605	580	600
Pan Western		58	50	51
Piccadilly		25	18	20
Pickle Crow		310	290	291
Pros. Air		335	330	330
Queenston		170	166	170
Quemont		21	21	21
Sherritt		217	213	217
Silver Miller		92	91	92
Steep Rock		345	340	345
Superior Oil		102	95	96
Tombil		38	35	37
Upper Canada		330	325	325
Villbona		23	21	23
West Ashley		53	51	51
Y'knife Bear		120	118	118
Curb				
Asbestos		29⅝	29⅝	29⅝
B. C. Pulp		105	104	104
Brown Co.		5¾	5¾	5¾
C. W. Lumber		495	493	495
Cons. Paper		27⅛	26⅞	27⅛
Int. Paper		50½	50½	50½
Int. Utilities		23½	23½	23½

Province de Québec, District de Montréal No 288 027

Cour Supérieure

Dr J. STANISLAS BEAUDRY, médecin, de la cité et du district de Montréal,

Demandeur

— vs —

JEAN-E. LAUPIN, ci-devant de la cité et du district de Montréal, et actuellement de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal, 31ème jour de mai 1950.

J.-H. Pépin, Député-Protonotaire.

Jean-Louis Dorais, Procureur du demandeur.

Moyenne à la Bourse de Montréal

	10 UT.	20 IN.	10 PA.	13 CR
Ferm hier	82.3	153.7	366.22	64.15
Ferm ant	82.5	153.9	482.77	64.06
Max. 1950	83.1	153.8	486.22	68.87
Min. 1950	74.5	138.1	355.89	63.80
Max 1949	75.9	142.4	352.15	74.40
Min 1949	70.0	109.3	231.34	60.17

RAPPORTS FINANCIERS

Canadian Cottons

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1950, Canadian Cottons Limited a fait un profit net de $1,272,520 ou l'équivalent de $7.70 par action privilégiée et $7.76 par action ordinaire, comparativement à $1,157,929 ou $7.01 l'action privilégiée et $6.93 l'action ordinaire l'exercice précédent.

L'année précédente, la compagnie avait mis de côté une somme de $500,000 pour la dépréciation des inventaires, tandis que, au dernier exercice, aucune réserve semblable n'a été faite, de sorte que le profit net d'exploitation a été comparativement moins élevé l'an dernier que l'année précédente. Cette baisse des profits est attribuable surtout à la hausse des salaires et des matières premières, rapporte M. E. C. Fox, président.

Le fonds de roulement s'établissait à $9,443,616 au 31 mars 1950, contre $8,649,304 à la fin de l'exercice précédent.

Bathurst Paper

Les profits nets de Bathurst Power and Paper Company se sont modérément améliorés au cours du premier trimestre de l'année; ils se sont chiffrés à $476,043, soit l'équivalent de 89.4 cents par action "A" et 39.4 cents par action "B", à comparer avec $429,216 ou 82.7 cents et 32.7 cents respectivement l'an dernier.

Les recettes nettes se sont élevées à $987,410 contre $901,675; la provision pour dépréciation et épuisement a été de $188,187 au lieu de $160,869 et la provision pour l'impôt sur le revenu, de $323,180 contre $311,590.

Le 31 mars, les disponibilités s'élevaient à $10,601,088 et les exigibilités à $3,099,272, ce qui donnait un fonds de roulement de $7,501,816 comparé à $7,980,708 le 31 décembre 1949 et à $7,940,133 le 31 mars 1949.

McIntyre Porcupine

Le profit de McIntyre Porcupine Mines pour l'exercice terminé le 31 mars 1950 accuse une augmentation sur celui de l'anné précédente, par suite de l'expansion de la production, de la subvention du gouvernement et du revenu des placements. Le profit net s'établit, en effet, à $2,618,890 et équivaut à $3.28 par action, y compris une subvention de $405,702 comparativement à $2,425,159 ou $3.04 l'action en 1949, alors que la subvention se plaçait à $300,342.

La mine a traité 731,200 tonnes de minerai et la production, au montant de $7,458,053 a atteint son plus haut niveau depuis sept ans et se compare à $6,813,937 l'année précédente. Le revenu des placements a grimpé de $1,282,848 à $1,386,437. Les frais d'exploitation ont augmenté de $5,311,813 à $5,680,736; la dépréciation, de $76,875 à $124,966; les impôts, de $434,718 à $648,081.

M. Balmer Neilly, président, rapporte que, depuis la dépréciation du dollar canadien, la compagnie a disposé d'une partie de l'or qu'elle avait entreposé et qu'elle a utilisé une partie du produit de cette vente pour acquérir d'autres actions de Castle-Trethewey, de sorte qu'au 31 mars dernier, elle possédait près de 80 p.c. de tout le capital émis par cette compagnie. Conséquemment, le bilan en date du 31 mars 1950 indique un fonds de roulement de $18,493,787, au lieu de $21,660,963 un an auparavant. La compagnie conserve encore $3,563,172 d'or et d'argent pour fin de placement, contre $6,436,042 au 31 mars 1949.

Comme la compagnie possède maintenant des intérêts majoritaires dans Castle-Trethewey, elle présente un état consolidé pour la première fois. Le profit net consolidé du dernier exercice se place à $2,638,223 et la production se chiffre par $8,932,359, tandis que la subvention se totalise à $480,820 et les revenus divers à $1,428,888. Le fonds de roulement consolidé s'établit à $23,896,749.

M. Neilly fait remarquer que les frais continuent d'augmenter et que, avec un prix fixe d'or, la compagnie est obligée de traiter du minerai de haute teneur pour maintenir ses profits à un niveau stable et de mettre de côté une quantité de plus en plus considérable de minerai de faible teneur.

MARCHE DES GRAINS

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clot.
Avoine			
Mai	120	112⅜	112⅜
Juillet	102⅛	99½	100½
Octobre	87⅝	86⅝	87⅛
Orge			
Mai	149	147⅜	148
Juillet	141⅛	139⅝	140⅝
Octobre	120¼	119	119½
Seigle			
Mai	151	149¾	151
Juillet	151⅜	150	151½
Octobre	152⅞	151⅜	152⅜
Lin			
Mai	.....	.....	379⅞
Juillet	.....	.....	372
Octobre	.....	.....	359½
CHICAGO			
Blé			
Juillet	217	215	216⅞
Septembre	218¼	216¼	218¼
Décembre	221	218¾	220⅞
Mars	221⅛	218⅝	221⅛
Maïs			
Juillet	149	148¼	148⅞
Septembre	145⅛	144⅜	145½
Décembre	137⅝	135⅛	137¼
Mars	138⅝	136⅜	138⅝
Avoine			
Juillet	83⅜	82½	83⅜
Septembre	76⅝	75⅝	76⅝
Décembre	77½	76½	77¼
Mars	77½	75½	77⅛
Seigle			
Juillet	140¼	138½	140¼
Septembre	142⅝	141	142½
Décembre	146½	144¾	146½

Gilles Forget Jacques Forget Maurice Forget

FORGET & FORGET

Agents de change

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
MEMBRES DU CURB DE MONTREAL

51 ouest, rue St-Jacques, Montréal Tél.: BEIair 3951

COMPTABLES AGRÉES

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables agréés
Jacques RAYMOND, c.a.
Guy CHABOT, c.a.
Guy MARTIN, c.a.
132 St-Jacques O. - HA. 8148
Montréal 1, Qué.

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
F.-J. Bastien, C.A. J.-P. Talbot, C.A.
P.-H. Drouin, C.A. J. Desmarais, C.A.
Paul Noiseux, C.A.
10 est, rue St-Jacques, Montréal
BEIair 1039

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5390

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Gerard HURTUBISE c.a.
Maurice RICHARD, c.a.
Georges-R. MARTIN, c.a.
Marcel BISSON, c.a.
MONTREAL

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-R. CHADILLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

RISQUE INUTILE

Quand une chose est indispensable, il faut en payer le prix. L'assurance-vie est dans ce cas: vous ne pouvez vous en passer. Si vous n'en versez pas les primes maintenant, c'est votre famille qui devra les payer plus tard en privations. Risque bien inutile: nous avons *une police pour chaque besoin.*

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGERES
CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE
MONTRÉAL
41 ouest, rue Saint-Jacques
HA. 3291

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE
Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
CH. 47A 204, Notre-Dame ouest
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS
Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION
Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic et Alfred Bastier
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES
"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner à écrire les chèques, filières, pupitres, chaises, armoires, etc. etc
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R. T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.

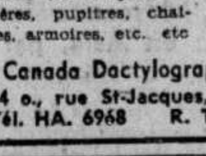

N. MARTINEAU & FILS
1613, RUE BLEURY
(Entre Vitré et Lagauchetière) BE. 2313

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
J. K. MALOUF
Entretien — Réparations
TU. 1637
6317, 25ème avenue, Rosemont

FLEURISTE
McKenna
FLEURISTE
Fondée 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy FI. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

ENCADREURS
Winsintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

LAITERIE
CH. 6983 — 2599, Holt, ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires
FR. 5252 816, Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES
FRontenac 1447
J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie - Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
tapissage, blanchissage, etc.
2246 rue DELORIMIER MONTREAL
Menuiserie, peinture, plâtrage.

SOUDEURS

Nous allons partout
IDEAL ELECTRIC WELDING REG'D.
U. DESROCHERS, prop
1067 MOREAU, FR. 1772
Nuit (CH. 5905

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co. 388 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem
xAffiliated Funds Inc. Com.	453	4.90
xAmerican Business Shares	4.03	436
xBoston Fund Inc.	23.33	24.14
xBullock Fund Ltd.	20.69	22.67
Canadian Investment Fd.	5.25	5.75
Commonwealth Int. Corp.	3.87	4.36
xDividend Shares	1.65	1.82
Eaton & Howard Bal. Fund	28.67	30.65
xFundamental Invest. Inc.	16.61	18.20
xGroup Secs — Auto Shares	7.06	7.74
xGroup Secs — Rail Shares	4.85	5.33
xIncorporated Investors	25.51	27.59
xKeystone Custodian B-4	10.28	11.22
Leverage Fund	2.92	3.21
xMass Investors Trust	30.29	32.85
xMass Invest. 2nd Fd. Inc.	14.53	15.71
xWellington Fund Inc.	18.79	20.50
Investment Trust		
xIndependent Trust Shares	2.36	2.67
xNor Am Trust Shares 1955	4.34	
xNor Am Trust Shares 1956	2.49	
United Bond and Share	13.00	

x—En fonds américains.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME. Président

Yukon Eric conserve son championnat

Les résultats des courses à Blue Bonnets

Dixième journée. Temps nuageux. Piste lente.

PREMIERE COURSE. 5½ furlongs. Bourse $700. Temps: 1.08 et 3/5.

Startle Me, Chiappetta: $15.70, $11.20, $12.10; Pure Silk, Keenan: $5.00, $4.15; Primus, Boyle: $5.15.

Ont aussi couru: Green Adv ce, Away Yonder, Wacky World, Lady Port, Flagshifter, Warf, Northern Fox, Rosemere Chief, Dixie's Seaman.

La Quinella rapporte: $197.75.

DEUXIEME course. — 5½ furlongs. Bourse $700. Temps: 1.10.

Boucherville, Rochon: $9.15, $4.60; $3.90; Fairey Lake, Martin: $13.85, $7.60; Tetro, Boyle: $3.70.

Ont aussi couru: Tony G., Castaway, Baby Chick, Pal Doctor et Storm Shelter.

TROISIEME course. — 5½ furlongs. Bourse $700. — Temps: 1.09 2/5.

Drifting Patsy, Murphy: $10.45, $5.50, $2.70; Dainty Breeze, Martin: $4.95, $2.40; Contralto, Chiappetta: $2.60.

Ont aussi couru: Starissa, Neb Retsil, Hustling Count, Top Cry, Little Etta.

QUATRIEME course. 6 furlongs. Bourse $700. Temps: 1.17.

Little Grif, Boyle: $5.15, $3.50, $2.45; Paracen, Lafitte: $3.30, $2.75; Albert Sun, Keenan: $2.75.

Ont aussi couru: Saipan, Mac Stephen, Very Quaint, Hockey, Doc Brown.

CINQUIEME course. 6 furlongs. Bourse $700. Temps: 1.16 4/5.

Count Blue, Venero: $4.60, $3.70, $3.25; Knox Hill, Thomas: $4.95, $3.45; Midget Store, Chiappetta: $3.40.

Ont aussi couru: Kimberley, Sugmae, Angel Cholly, Salgin, Be-Twentynine, Joblots.

SIXIEME course. 6 furlongs. — Bourse $700. Temps: 1.15 4/5.

Hi Lucille, Lafitte: $8.00, $5.00, $3.10; In Time, Merchant: $12.00, $4.00; Los Lunas, Pafundi: $3.40.

Ont aussi couru: Gray Brook, aFr Fetched, Handsome Bill.

SEPTIEME course. — Un mille. Bourse $700. Temps: 1.45.

Mels Chic, Richmond: $21.60, $8.00, $3.90; Happy Me, Miller: $3.05, $2.75; oGld Sunset, Murphy: $3.20.

Ont aussi couru: Ridgely, Abel, Shade Ruff, Everplayful.

HUITIEME course. 5½ furlongs. Bourse $700. Temps: 1.09.

Insolate, Chiappetta: $31.90, $10.10, $5.55; Hemrose, Payne: $5.00, $4.35; Lucky Pair, Beecroft: $4.10.

Ont aussi couru: Goldie's Honey, Titiam Beauty, Kes, Broadway Jim, Mountain Mist.

La seconde quinella: $63.00.

Le Rochester aux fourches caudines

Rochester, 1er (A.P.) — Les Maple Leafs de Toronto ont mis fin à la série de victoires du Rochester hier soir, en les battant au compte de 9 à 3. Les deux étoiles des vainqueurs ont été Peterson au monticule, et Bobby Rhawn au bâton.

La reproduction de cette prière a été payée par un particulier de Verdun pour faveurs "extraordinaires" reçues de MARIE REINE DES COEURS, dont le sanctuaire est situé à Saint-Théodore de Chertsey, comté de Montcalm, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.

PRIERE EFFICACE A
Marie, Reine des Coeurs

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.g.
Montréal, 9 mai 1938.

Sa victoire sur Yvon Robert a été très impopulaire

L'arbitre Jack Herman, de Boston, va au plancher — Laurent Moquin l'emporte sur Mike Mazurski

Yukon Eric, champion mondial poids lourd à la lutte, a remporté hier soir une victoire très impopulaire sur le gladiateur montréalais, Yvon Robert, au Forum.

Eric a gagné l'engagement initial après 14.14 minutes de bataille acharnée, grâce à la prise "de l'ours". Mais, Yvon Robert a égalisé les chances après 4.48 minutes dans la seconde reprise, en terrassant son rival à l'aide de la clé japonaise.

Le troisième et dernier engagement fut le plus excitant de la rencontre.

Au cours de cette reprise, l'arbitre Jack Herman, de Boston, fut accidentellement bousculé hors de l'arène.

Herman tomba inconscient sur le plancher. Alors que l'officiel gisait par terre, Robert riva les épaules du lutteur de l'Alaska à deux reprises. C'est alors que Sammy Mack, un officiel de la Commission athlétique de Montréal, sauta dans l'arène. Eric lança Robert par dessus les câbles. Et avant que Robert puisse revenir sur le matelas, Mack avec compté les 10 secondes réglementaires pour ainsi accorder la victoire à Eric. Le verdict fut longuement hué par la foule.

MOQUIN TRIOMPE

Laurent Moquin a marqué son retour dans l'arène du Forum, apres une fructueuse tournée sur la Côte du Pacifique, par une victoire sur Mike Mazurski. Une savate appliquée en temps opportun a été fatale à Mazurski.

A sa deuxième bataille au Forum, Ray Gunkel a annulé avec Fred Atkins, d'Australie, tandis que Billy (Whipper) a eu recours à sa redoutable savate pour l'emporter sur "Mr. America" après 19.40 minutes dans la rencontre spéciale.

En préliminaire, Les Ryan a annulé avec Pat Flanagan.

Lachine achète deux joueurs

Le club de baseball Lachine, de la ligue Laurentienne indépendante senior, vient d'engager deux autres joueurs. Il s'agit du lanceur Ronald Ladera et du joueur d'intérieur Paul Desmarais.

Ce club compte maintenant seize joueurs réguliers, dont la moyenne d'âge est 23 ans.

Dans la ligue Laurentienne également, hier, le Lachute a blanchi le Saint-Jérôme au compte de 1 à 0. Le lanceur du Lachute, Lefebvre, a eu l'honneur de lancer une partie sans point ni coup sûr. Il a retiré sept frappeurs au bâton.

Dans une autre partie de la même ligue, disputée à Sorel, le club local a eu raison du Lachine par 2 à 1. Le lanceur vainqueur a été Lou Poliquin, qui n'a accordé que six coups sûrs à ses adversaires. Un circuit de Bazinet, à la 9e manche, a décidé du sort de la partie.

Enfin les Braves de Valleyfield ont eu raison du Beauharnois par 4 à 2.

"Le Devoir" doit étendre ses horizons...

C'est l'avis d'un prêtre de Sorel qui nous envoie sa souscription de $5.00 et ajoute: "Je voudrais que ma modeste contribution serve quelque peu à soutenir ce journal indispensable, qui, loin de songer à disparaître, doit projeter d'élargir ses cadres et d'étendre ses horizons. Tels devraient être, Messieurs, à mon avis les sentiments de tout bon Canadien français et de tout bon catholique à l'égard de votre journal".

SOUSCRIVEZ A LA CAMPAGNE DES AMIS DU "DEVOIR"

Huit blessés dans le camp des Royaux — Le cas de Milliken

Walter Aston, le pilote des Royaux, est revenu à Montréal hier midi, un peu déçu mais non découragé.

A quoi attribuer les nombreuses défaites du club? Bien, dit-il, c'est très simple: "Comment voulez-vous gagner des parties lorsque vous avez une liste de blessés aussi considérable?"

C'est qu'il y a, en effet, huit joueurs blessés dans l'équipe de Montréal. En voici la liste: Al Gionfriddo (blessure à la cuisse droite), Damon Phillips (charley horse), Johnny Welaj (blessure à un bras), Steve Lembo (condition peu satisfaisante), Bob Milliken (douleur à l'épaule droite), Turk Lown (fatigue au bras), et Tommy LaSorda (mal de bras également). Enfin, à son arrivée dans la métropole hier, Al Epperly a révélé qu'il souffrait lui aussi d'un mal de bras.

On craint que Milliken, le plus gravement blessé de tous les joueurs, ne puisse jouer de la saison. Ce serait grand dommage car il a affiché une tenue sensationnelle à l'entraînement des Dodgers, et on comptait le voir remporter au moins quinze victoires cette année. Depuis le début de la saison, avec les Royaux, il n'a pris part qu'à quatre parties.

Il est probable que Lown, un lanceur droitier, sera au monticule contre les Red Wings de Rochester, au stade local, demain soir. Lown a remporté quatre victoires consécutives au début de la saison et il a ensuite souffert d'un mal de bras.

Dans le monde du baseball

HIER

Ligue Internationale
Springfield à Jersey-City (pluie)
Toronto 9, Rochester 3
Baltimore 11, Syracuse 6

Ligue Nationale
Aucune joute cédulée.

Ligue Américaine
Aucune joute cédulée.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Montréal àT oronto
Buffalo à Rochester
Jersey-City à Syracuse
Baltimore à Springfiled
(Toutes des parties du soir)

Ligue Nationale
Brooklyn à St-Louis (soir)
Philadelphie à Chicago
New-York à Cincinnati 2, (soir)
Boston à Pittsburg

Ligue Américaine
Chicago à New-York
Cleveland à Philadelphie
St-Louis à Washington
(Toutes des parties du soir)

LE CLASSEMENT

Ligue Internationale

	G.	P.	Moy.
Rochester	22	13	.629
Montréal	21	14	.600
Baltimore	17	13	.567
Springfield	17	15	.531
Syracuse	15	14	.517
Jersey-City	14	18	.438
Toronto	13	22	.371
Buffalo	11	21	.344

Ligue Nationale

	G.	P.	Moy.
Brooklyn	23	13	.639
St-Louis	22	14	.611
Philadelphie	22	15	595
Boston	19	16	.543
Chicago	18	16	.529
Pittsburgh	16	23	.410
New-York	12	20	.375
Cincinnati	10	25	286

Ligue Américaine

	G.	P.	Moy.
New-York	26	10	.722
Détroit	22	12	.647
Boston	24	18	.571
Cleveland	20	17	.541
Washington	20	17	.528
Philadelphie	14	24	.368
Chicago	13	23	.361
St-Louis	8	25	.242

Blue Bonnets
AUJOURD'HUI
Premier départ 2 h. 30
QUINELLAS:
1ère et 8ème COURSES
ADMISSION $1.25
CLUB HOUSE $2.50
Service de tramways jusqu'à la piste
ENFANTS NON ADMIS

Les honneurs à Thérèse Brisson

Thérèse Brisson a remporté le trophée J.-A. Desrochers octroyé chaque année à la meilleure nageuse de fantaisie de la Palestre nationale.

Les épreuves pour le trophée Desrochers sont la nage à la brasse, la brasse sur le dos, la nage de côté et une exécution de cinq figures différentes de nage scientifique.

Thérèse Brisson s'est particulièrement signalée dans ces dernières parties des épreuves en accumulant 94.5 points. Les autres concurrentes, Nicole Trudel et Denise Tousignant obtinrent aussi de très bons résultats. Voici le total des points accumulés par chacune des concurrentes: Thérèse Brisson, 128.5; Nicole Trudel, 119.25 et Denise Tousignant, 108.5. Mlle Marcelle Gaudet et M. Louis Choquette furent les juges de ce concours. Ces trois nageuses du National participeront aux championnats du Canada pour la nage de fantaisie qui aura lieu les 2 et 3 juin prochains.

POLO AQUATIQUE

Les "Habitants" ont eu raison des "Alouettes" par le compte de 1 à 2, dans une partie éliminatoire pour le trophée Knitting Regent accordé chaque année aux champions de la Ligue de polo du National. Bernard Thiffault et R. Champagne ont assuré la victoire aux "Habitants" en comptant tour à tour, dans l'engagement final et B. Toporowski compta le point des perdants.

RAQUETTE

Mme Papineau, coprésidente du club de la raquette "National", a été élue dernièrement présidente des dames auxiliaires de l'Union des raquetteurs du National. Mme Papineau organise pour dimanche, le 18 juin, une excursion en bateau sur le Saint-Laurent et au cours de ce voyage il se fera un arrêt à Verchères où les excursionnistes salueront le nouveau club de raquette de Verchères. Pour informations concernant ce voyage, s'adresser à Mme Papineau, FR. 3832.

BALLON PANIER

La fin de semaine dernière, l'équipe Junior du National joua deux parties d'exhibition: l'une au Mont-Saint-Louis contre le Y.M.H.A. et la seconde contre le Collège Sainte-Thérèse.

Le club de la Palestre dut s'avouer vaincu contre l'équipe du Y.M.H.A. qui comptait dans ses rangs quelques joueurs Sr. Bien que l'équipe juive fût de beaucoup supérieure à celle du National, celle-ci réussit à compter 49 points alors que le Y. en enregistra 77. Cette joute a eu lieu à l'occasion de la présentation du trophée de la Ligue intercollégiale de ballon panier. Dimanche après-midi, le National se rendit à Sainte-Thérèse jouer une superbe tenue contre le National mais dut s'avouer vaincu par le compte de 50 à 36 à la suite d'une rencontre qui fut des plus enlevantes.

Claude Dagenais du Ste-Thérèse afficha une superbe tenue ainsi que Joseph Gauthier, F. Leduc et Paul-E. Pageau. Les joueurs du National qui ont le plus brillé sont Jean Papineau, Hervé Wilkins et R. Thibault. Ce fameux trio, dans un jeu d'ensemble admirable, compta 41 des 50 points du National. Le club de la rue Cherrier était bien protégé avec Jacques Léonard et Eddy Mainville à la défense.

Bel exploit du lanceur Houle

Le club Navarre a augmenté son avance en 1ère position dans la ligue de balle molle senior de l'est, en blanchissant le J.-H. Benoit par 7 à 0, hier au soir, au parc Consols devant près de 2,000 spectateurs.

L'étoile de cette victoire fut le lanceur Willie Houle, qui a lancé une joute d'un coup sûr. Un simple du 1er but Lemieux a privé Houle d'une partie sans point ni coup sûr. Baril a dirigé l'attaque des vainqueurs avec une paire de doubles et un triple, tandis que Houle, avec 2 doubles et un simple, et Farand avec 2 simples, furent les autres canons du Navarre.

Navarre	010103101—7	9	2
Benoit	000000000—0	1	4

Houle et Rigazzio; Caisse, Lapierre et Gauthier.

Classement des équipes:

	J.	G.	P.	Moy.
Navarre	11	10	1	.909
J.-H. Benoit	10	6	4	.600
Ste-Jeanne d'Arc	8	4	4	.500
Métropole	8	4	4	.500
J.-E. Tremblay	8	3	5	.375
Diables Rouges	9	0	9	.000

Poids et haltères

Dimanche après-midi, à 2h.30, la section haltérophile de la Palestre présentera son deuxième programme de poids, de lutte et de boxe lors du tournoi pour couronner le champion leveur de poids de ce club.

Dix athlètes se disputeront ce titre, cette année. Gilles Delisle, champion de 1947-1948 est favori pour remporter la victoire une autre fois. Les deux concurrents les plus intéressés à lui enlever ce titre sont René Lake, champion mi-lourd de la province et Paul Renaud.

Il y aura, de plus, à cette démonstration, deux combats de lutte et deux combats de boxe. A la dernière séance de ce genre tenue le 16 avril, un grand nombre de spectateurs a goûté ce spectacle varié, donné par un groupe d'amateurs.

Les dix leveurs de poids qui prendront part à ce tournoi sont: Gilles Delisle, champion de la Palestre en 1947-48; René Lake, champion mi-lourd de la province; Paul Renaud; Raymond Lanthier, champion poid coq de la province; Paul Bouffard; M. Marchand, champion moyne junior de la ville; Roger Milette, champion mi-lourd junior de la province; Claude Chagnon, Paul Arteau et Réal Dolbec.

A la lutte, on présentera, Ray Ricci, champion de la province, classe 165 livres contre Donald Lortie qui s'est classé deuxième au même championnat. Le deuxième combat aura lieu entre Robert Langlois, champion de la province, classe 174 livres, contre M. Hornblower qui s'est classé deuxième au même tournoi mais pour la classe 181 livres.

Quatre boxeurs qui se sont signalés aux récents combats qui ont eu lieu à la Palestre viendront compléter ce programme varié.

ARRETEZ LA CARIE SEUL A LA MAISON

Tenir maison seul même pour ceux qui travaillent, cela peut être facile et intéressant. Avec un peu d'organisation, vous trouverez dans la préparation de repas variés et nourrissants un passe-temps agréable et une aide à la santé et à la vitalité.

UN VAINQUEUR — McGill a gagné en fin de semaine l'épreuve du King's Plate, à Toronto. Cet animal, piloté par Chris Rogers, appartient à Vince Sheridan. Le cheval a franchi la distance d'un mille et un huitième en 1.52 2/5 de secondes. Il a rapporté aux parieurs la somme de $6.20 en arrivant bon premier devant SIR STROME et UNIONVILLE. (Ph. C.P.)

A LA BOXE

Vic Toweel, de l'Afrique du Sud, remporte le championnat mondial poids coq

Il a défait Manuel Ortiz, d'El Centro, hier soir

Johannesburg (A.P.) — C'est un jeune Sud-Africain de 23 ans qui détient aujourd'hui le championnat mondial poids coq de la boxe. Il s'agit de Vic Toweel qui, hier soir, a édfait le champion Manuel Ortiz, d'El Centro, Californie, dans un combat de 15 rondes. Les juges ont rendu une décision unanime à l'issue du combat.

27,000 spectateurs avaient envahi le stadium Wembley et avant même la fin du combat on a commencé à ovationner Toweel qui avait pris l'offensive dès le début.

Ortiz et son gérant, Ray Luna, n'ont montré aucune déception lorsque les juges rendirent leur verdict.

Une fois rendu dans sa chambre le champion défait déclara qu'il "n'y avait aucun doute au sujet de la décision".

"Toweel est un excellent boxeur, mais ses coups n'étaient pas assez redoutables pour me blesser", a ajouté Manuel Ortiz. Toweel a eu la tâche facile au cours des trois premiers assauts, alors qu'Ortiz prenait du temps à se réchauffer. A la 4ème ronde Ortiz déclencha une furieuse attaque à un tel point que son rival saignait du nez. Incidemment, disons que Toweel a subi une opération nasale il n'y a pas très longtemps.

Cependant, Toweel se rallia à la même ronde pour entraîner Ortiz dans un coin de l'arène et le bombarder de gauches et de droites au corps et à la figure. De la 4e à la 8e rondes, Toweel mena constamment les hostilités et Ortiz dut se replier maintes fois sur la défensive.

Par la suite, Ortiz fournit une meilleure démonstration de ses capacités. Il eut recours plusieurs fois à des crochets de la droite dans le but d'envoyer Toweel au pays des rêves. La 9e ronde fut la meilleure de Manuel Ortiz, alors qu'il vint près d'envoyer le pugiliste africain au plancher. Ce dernier, habile sur ses pieds, réussit à sortir de l'embarras sans trop de dommages.

Ce fut une rencontre fort goûtée des nombreux spectateurs présents. Ortiz, malgré la défaite, a bataillé avec un bel esprit combatif. Cependant, la victoire de Toweel n'a jamais laissé de doute.

LES ROYAUX AU BATON ET AU MONTICULE

LES FRAPPEURS

	pj	ab	p	cs	2b	3b	cc	ppp	bv	mo.
Welaj, Lou	8	14	3	5	0	1	0	3	1	.357
Phillips, Damon	27	108	20	36	10	2	0	25	0	.333
Thompson, Don	32	107	26	35	9	2	3	23	2	.327
Bridges, Rocky	35	123	23	40	5	2	3	31	6	.325
Connors, Chuck	35	138	27	42	9	0	3	34	3	.313
Fiala, Walter	35	139	32	42	7	2	1	19	1	.302
Cimoli, Gino	23	75	17	22	2	2	0	2	0	.293
Lembo, Steve	8	19	2	5	0	0	0	2	0	.263
Gionfriddo, Al	30	91	26	21	4	0	1	10	4	.231
Welaj, Johnn	11	27	4	6	1	1	0	5	1	.222
Schmees, George	35	135	19	30	4	1	5	31	3	.222
Atwell, Toby	22	60	7	11	0	0	1	7	0	.183

LES LANCEURS

	p	mi	cs	bb	rab	pc	g	p	mo.
La Sorda, Tom	8	39⅔	38	27	27	2	2	0	1.000
Milliken, Bob	4	12	11	10	5	0	1	0	1.000
Epperly, Al	15	30	25	12	13	0	4	1	.800
Lown, Turk	7	46⅔	39	35	21	4	4	1	.800
King, Clyde	8	46	58	10	18	2	3	1	.750
Lee, Ronnie	13	27⅔	22	20	13	0	4	2	.667
Erskine, Carl	3	16	21	6	14	1	1	2	.333
McCahan, Bill	9	30⅓	39	25	8	0	1	2	.333
McGlothin, Pat	6	36⅓	43	14	17	2	1	5	.167
Thomas, George	5	9⅔	14	12	8	0	0	0	.000

Canada Maid sera de nouveau au Laval Yacht Club dimanche

Canada Maid, appartenant à Wilfrid Daoust, de Lachine, et Kink Cot, propriété de N. Héneault, de Cornwall, participeront dimanche après-midi à la 2e matinée de courses de canots-automobiles au Laval Yacht Club, situé à un demi-mille de Pont-Viau.

Canada Maid a démontré beaucoup de vitesse dimanche dernier pour l'emporter, mais rien n'empêche que King Cot lui a livré une belle lutte dans la 2e épreuve pour finir sur un pied d'égalité en 1ère position. Le capitaine J.-A. Legault prévoit de nouveau une lutte contestée entre les conducteurs de ces deux hydroplanes 225 pouces cubes.

On a également annoncé que Jap Pee, propriété de J.-P. Clermont, Typhoon au garage Gérard de Beauharnois, Doddle Bug à P. Brunet de Pointe-Claire et Arthur Hatch dont le propriétaire porte le même nom, prendront également part à ce gala nautique qui devraitêtre couronné d'un éclatant succès.

Omer Gauthier, président du Laval Yacht Club, a également annoncé que deux autres yachts prendraient part à cette classique, qui sera l'attraction principale de la matinée de dimanche prochain.

Il y a huit inscrits dans la classe hors bord, division A. Ce sont Z-7, propriété de R. Langlois de Bienville, Lévis et gagnant du trophée Fecteau et Fils, Z-1 à G. Fecteau de Montréal, Z-11 à Art. Maratte, de Lévis, N-38 à E. Dunn de Lisbon, New-York, N-246 à R. Dishaw d'Ogdensburg, N.-Y., Z-43 à Léo Crevier de Montréal, et Z-59 à C. Taylor de Verdun. Avec de telles inscriptions, on peut donc s'attendre à ce que la prochaine matinée de courses soit couronnée d'un éclatant succès.

EAU CLAIRE ET FRAICHE

Avec l'approche du printemps, les touristes pédestres commencent à examiner leurs godillots et leurs havresacs. Les touristes d'expérience savent que, s'ils boivent de l'eau corrompue, ils seront malades et ne pourront pas jouir de boivent ni aux ruisseaux ni aux leur sport d'été. Ces vétérans ne puits abandonnés; s'ils doivent boire une eau non puisée aux sources régulières, ils la font bien pouillir auparavant.

Ed. Robert fera face à N. Paquette

L'instructeur Sylvio Mirault opposera à Edouard Robert, du National, Noël Paquette, du Square A.C., lors du programme de boxe qui aura lieu au stade Exchange mardi prochain, le 6 juin. Robert aura en Paquette un redoutable adversaire car le boxeur du Square A.C. possède une expérience record. En 1949, il a défait le champion actuel des Golden Gloves, Al Colthorpe, et a eu raison également de Pat Boland et d'Arthur Brabant. Cette année, il a eu raison de Marty Gordon, du Rosemount Boys Clubs à trois reprises. Il a aussi défait Noël Perrier et lors du dernier programme de boxe du National remporta une autre victoire sur Robert Dufour, du Champêtre, dans un furieux combat. Lors du récent tournoi des Golden Gloves, il a subi une défaite par décision aux mains de Roy Keenan.

Robert, champion provincial du Manitoba, qui a fait une excellente impression à ses débuts à Montréal, le mois dernier, devra se surpasser pour l'emporter sur son adversaire.

Ce combat de boxe, qui aura lieu au stade Exchange, sera complété par deux autres combats de cinq rondes et sept de trois rondes. Dans les préliminaires de trois rondes, les adeptes de la boxe verront à l'oeuvre, dans la classe de 135 lbs, A. Ouimet, de Ville LaSalle, contre Réjean Vermette, du National, et Emile Laurin, du Champêtre, contre Tony Ciarelio, du St. Paul A.C. Un combat qui promet d'être très intéressant est celui qui mettra aux prises Lionel Chayer, boxeur du National, classe 160 lbs, et Claude Labelle, du Champêtre.

Le programme de boxe du 6 juin prochain est sanctionné par l'A.A.U. du Canada et la Commission athlétique de Montréal.

Le parti C.C.F. tiendra son congrès à Montréal

Le parti CCF, section du Québec, tiendra son congrès annuel à Montréal les 23, 24, et 25 juin. Cette décision a été prise à la suite d'une réunion du conseil provincial de ce parti.

Parmi les orateurs invités à ce congrès, on remarque M. Ross Thatcher, député de Moose Jaw aux Communes; M. Charles Millard, directeur national de l'Union des métallurgistes (CCT) et député à la législature ontarienne; Mme Thérèse Casgrain, vice-présidente nationale du CCF et M. François Laroche président provincial.

Le congrès aura pour tâche d'étudier les différentes résolutions politiques soumises par les clubs CCF de la province et un mémoire du secrétaire provincial, M. Jacques-V. Morin, sur l'action politique du CCF dans le Québec.

LE DEVOIR
est en vente à:
SHERBROOKE
tous les jours VERS 4 HEURES

Retenez votre exemplaire chez un des dépositaires suivants:

Blais, L., Enrg., 146A ouest King,
Bourque, Oscar, Enrg., 31A ouest King,
Fréchette, Claude, 45 Belvédère,
Hôtel New Sherbrooke,
Hôtel New Wellington, 34 nord Wellington,
Librairie de l'Est, Enrg., 25 est King,
Pariseau, J.-A., Rest., 27 est King,
Pharmacie Ansell, 11 Marquette,
Olivier Enrg., 12 nord Wellington,
Sherbrooke News, 74 nord Wellington.

Pour livraison à domicile, s'adresser à M. Gagnon, gérant de "Sherbrooke News".

Prière de s'adresser pour toute information supplémentaire à notre propagandiste local, M. Jean Désilets, 84 nord Bowen.

Gare aux tapageurs !

Les directeurs de la ligue Nationale de hockey viennent d'adopter un règlement d'après lequel les joueurs qui frapperont de leur bâton sur la "bande" seront passibles d'une punition de mauvaise conduite.

Si l'arbitre ne peut désigner le coupable, il demandera au gérant du club en faute de désigner un "bouc émissaire".

Les directeurs de la Ligue, présentement réunis à Montréal, sont d'avis que cette manière de frapper du bâton est souverainement déplaisante, qu'elle ait pour but d'applaudir l'exploit d'un joueur, ou de protester contre une décision de l'arbitre.

D'autre part, les directeurs ont refusé de changer le règlement relatif au nombre des joueurs sur la glace. Les clubs n'auront donc droit, comme dans le passé, qu'à cinq joueurs en plus du gardien de buts.

On a également annoncé, au cours de cette réunion, que la joute d'étoiles de la Nationale aura lieu le 7 octobre prochain. Lynn Patrick, qui a récemment abandonné ses fonctions chez les Rangers, pilotera le club d'étoiles qui affrontera les Red Wings de Détroit, détenteurs de la coupe Stanley.

Dans la Provinciale

Cubs et Athlétiques vainqueurs hier soir

Dans la ligue Provinciale, hier soir, les Cubs de Drummondville ont mis fin à une série de quatre victoires consécutives du Saint-Hyacinthe alors qu'ils l'ont emporté au compte de 4 à 2.

Luciano a limité les perdants à six coups sûrs pour remporter sa cinquième victoire de la saison. Brown, un gaucher, a fait belle figure mais il n'a pu supplanter un rival qui était à son meilleur. Powers a dirigé l'offensive des vainqueurs en frappant trois coups sûrs dont un coup de circuit, tandis que Watkins a réussi deux coups sûrs dont un double. Pour les perdants, Christie a cogné un triple à la huitième manche pour faire compter les deux seuls points de son club. Picoum a réussi deux simples.

A Granby, les Athlétiques de Sherbrooke ont triomphé facilement, 12 à 5, grâce à des ralliements de cinq points à la cinquième et à la sixième manches. Max Shapiro a alloué 16 coups sûrs aux Red Sox, mais il a été effectif avec des coureurs sur les buts, laissant 12 joueurs échoués.

Roland Gladu a conduit l'attaque des vainqueurs avec quatre coups sûrs, dont un deux-buts. Cavanagh a réussi trois deux-buts pour Granby.

St-Hyacinthe	000 000 020—2	6	0
Drummondv.	000 021 10x—4	10	1

Batteries: Brown et Valois; Luciano et Armstrong.

Sherbrooke	010 055 100—12	17	1
Granby	011 020 010— 5	16	2

Batteries: Shapiro et Pasquale; André, Duperron et Cotnoir.

Les liens qui unissaient les pays du Commonwealth sont périmés

(Ali Khan)

Le premier ministre du Pakistan au Parlement canadien — Il définit la politique de son pays

Le premier ministre du Pakistan a prononcé un discours, hier, devant les sénateurs et les députés fédéraux réunis en assemblée spéciale.

"Votre beau pays, a-t-il dit, et notre jeune Etat appartiennent tous deux au Commonwealth des nations. Je ne suis pas de ceux qui exigeraient que le lien unissant les divers membres du Commonwealth soit minutieusement défini. Qu'il me suffise de savoir que tous ces Etats ont au fond la même constitution même si l'un d'eux est une monarchie et un autre, une république: tous souscrivent aux mêmes principes communs de démocratie, de liberté et de paix.

Deux faits

"Je tiens cependant à vous signaler deux faits, en toute humilité et avec respect. Tout d'abord, la notion d'après laquelle les liens qui unissent le Commonwealth sont surtout religieux, historiques ou raciaux, doit être considérée comme étant d'usage périmé.

"Si le Commonwealth n'apporte rien de plus à l'univers que de tracer la voie de la fraternité de l'homme, sans égard à la race, à la couleur, il rendra encore un service appréciable à la cause du bien-être humain.

"En second lieu, étant donné que la crainte la plus grande de l'humanité est celle de la guerre, le Commonwealth a d'excellentes occasions de soulever l'espoir de l'humanité en mettant hors la loi la guerre et l'agression et l'usage de la coercition ou de la force comme moyens de régler les différends parmi ses membres."

Liberté des Musulmans

M. Ali Khan a rappelé avec émotion le souvenir de Mohammed Ali Jinnah, qui a "dirigé les mahométans de l'Inde britannique hors du marasme et des embarras où ils se débattaient vers une atmosphère de liberté.

"Au premier rang de ceux qui ont combattu pour l'indépendance, il a cependant été le premier à saisir la logique inexorable des faits et le moment venu, à proclamer avec intrépidité que les peuples de l'Inde britannique, malgré leur allégeance commune, constituaient, non pas une seule, mais deux nations distinctes et que reléguer cent millions de musulmans au rang d'une perpétuelle minorité politique, que contraindre la nation hindoue et la nation musulmane à se fondre en un Etat difficile à administrer équivaudrait à une négation des principes de la démocratie et provoquerait la formation d'une des plus vastes régions instables de l'univers."

Trois buts

Le premier ministre du Pakistan a décrit ensuite ce que ses compatriotes se proposent de faire avec leur liberté :

"D'abord, nous avons décidé que les musulmans de notre pays pourront ordonner leur vie conformément à leur foi, sans empêcher nos minorités de jouir de tous leurs droits de citoyen ni de professer et pratiquer librement leurs religions.

"En deuxième lieu, nous nous engageons à respecter les principes de démocratie, de liberté, d'égalité, de tolérance et de justice sociale dont s'inspire l'islamisme. Ce qui ne veut pas dire théocratie, car l'islamisme ne croit ni en la prêtrise ni au régime des castes. Au contraire, notre conception de la démocratie est peut-être plus large que celle qu'on trouve à la base du suffrage universel et du règne de la majorité. Elle embrasse, en effet, la justice économique et sociale, le droit de propriété privée permettant à chaque individu de jouir du fruit de son honnête travail, et cependant des lois et des institutions destinées à prévenir l'indigence et à imposer de saines restrictioons aux vastes accumulations de richesses non gagnées.

"Voilà ce que nous appelons le mode de vie de l'Islam; nous l'adoptons parce que, en notre qualité de musulmans, nous ne saurions suivre aucune autre idéologie ni puiser de directives à d'autres sources qu'auprès de Dieu dont nous croyons que ces injonctions représentent la volonté.

"En troisième lieu, nous sommes résolus à sauvegarder notre liberté à tout prix, en dépit de toute menace et y eût-il quelque dessein d'agression, nous considérons qu'il nous incombe du point de vue moral de gravir les sentiers de la paix pour maintenir la paix et la stabilité partout, notamment en Asie, ce continent où existent tant de malaises et de l'avenir duquel, à notre avis, la paix du monde dépend dans une très large mesure.

"Mais la démocratie, au Pakistan pas plus qu'ailleurs, ne profite guère aux classes populaires, si elle ne met ses avantages à leur disposition dans leur vie quotidienne et si leurs conditions d'existence ne s'élèvent au moins au niveau qui leur accorde un enjeu important dans le mode de vie qu'elles se sont choisies. Nous nous en rendons pleinement compte et considérons comme notre principal devoir de mettre en valeur les ressources de notre pays le plus rapidement possible."

En résumé

Le premier ministre du Pakistan a résumé sa pensée de cette manière :

"L'idéal d'un pays démocratique, attaché à la liberté, bien que jeune et neuf comme le nôtre, peut se ramener à trois mots : la paix, le progrès, la collaboration. Ces trois mots ne sont que des aspects des mêmes aspirations fondamentales, car il ne saurait y avoir de progrès sans paix, ni de paix sans progrès, ni sans la suppression du déséquilibre économique, si évident en Asie et qui maintient plus de la moitié du monde dans la pauvreté et le malaise. Il ne saurait y en avoir non plus sans la collaboration internationale qui est, à notre sens, le plus grand besoin de tous les pays, petits et grands."

Les ouvriers spécialisés sont moins nombreux

L'immigration au Canada des ouvriers de la construction diminua de 49 pour cent, soit de 5,400 au cours des trois premiers trimestres de 1948 à 2,800 au cours de la période correspondante de 1949. De ce nombre d'immigrants en 1949, 1,900 étaient spécialisés et 900 à demi ou non spécialisés. 690 hommes de métiers spécialisés émigrèrent au cours des trois premiers trimestres de 1949, résultant en un chiffre net d'immigrés spécialisés, de 1,210 pour la période. Ceci représente une baisse de 34 pour cent sur la même période de 1948. En plus de la baisse dans le nombre d'ouvriers de construction, qui ont immigré au Canada, il y eut également une baisse du nombre d'ouvriers en entrainement dans les métiers de la construction, en vertu du programme fédéral-provincial d'entrainement, lequel fut initié en 1945. Il y avait 5,261 apprentis dans les métiers de la construction, en vertu de ce programme, en septembre 1949, soit une baisse de 14 pour cent sur le chiffre de septembre 1948. L'entrainement d'orientation dans les métiers de la construction, en vertu du programme, prit fin virtuellement au cours de l'année.

Les règlements de la chasse et de la pêche

Québec, 1er (D.N.C.) — Les représentants du gouvernement fédéral et des administrations provinciales, qui participeront à Ottawa à la conférence des 15 et 16 juin pour fixer les règlements de la chasse et de la pêche en collaboration avec des délégués des Etats-Unis et du Mexique, étudieront une question qui prend de l'importance chaque jour avec le développement de l'aviation de tourisme: la surveillance de la chasse et de la pêche auxquelles se livrent les sportifs ayant à leur disposition avions ou hydravions.

La province de Québec sera représentée à la conférence par deux hauts fonctionnaires du ministère de la chasse et de la pêche, M. Charles Fremont, C.R., et son assistant, M. Jean Duguay.

Destruction des mauvaises herbes
Chenilles et autres insectes
— PL. 4391 —
SCIENTIFIC WEED & DISEASE CONTROL ENRG.
630, rue Dorchester ouest, ch. 320, Montréal 2

L'ACTION NATIONALE
Directeur :
ANDRE LAURENDEAU

Revue mensuelle, d'un esprit social vigoureux, attentif aux valeurs universelles. Revue dynamique, ouverte aux questions actuelles et aux problèmes du pays.

"De même que le pin utilise, unifie les forces de la nature (celles de l'eau, de la pierre, de la terre et de l'air), ainsi l'Action Nationale est ce nécessaire élément d'ordre, d'harmonie et de puissance nationales."

RINA LASNIER,
de l'Académie canadienne-française.

ABONNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI !

Détacher et utiliser ce coupon d'abonnement
L'ACTION NATIONALE,
422 est, rue Notre-Dame,
Montréal, (1), P.Q.
Abonnement ordinaire : $3.00 par année
Abonnement de soutien : $5.00 "
Veuillez m'inscrire comme abonné à votre revue. Sous pli, la somme de..... en paiement d'un abonnement d'un an (ou de soutien). Mon adresse est la suivante :
Nom .....
Rue ou rang .....
Ville ou village ..... Comté .....
S.V.P. payer par bon de poste ou chèque au pair.

Qui fabriquera le meilleur beurre ?

Québec, 1er (D.N.C.) — M. Laurent Barré, ministre de l'agriculture a annoncé que son ministère, par l'intermédiaire du service de l'industrie animale maintiendra, en 1950, le concours organisé l'an dernier entre les fabriques de beurre du Québec.

Dans un communiqué émanant du service de l'information, il est stipulé que les beurreries désireuses de concourir à ce tournoi d'efficacité des fabriques devront en avertir l'inspecteur général des établissements et produits laitiers avant le premier juin.

L'enjeu du concours est de $1,500, somme qui sera partagée entre les dix meilleurs fabricants, ainsi qu'une bourse de $300, qui permettra à un concurrent, choisi parmi les dix premiers, de suivre un cours de technologie laitière à l'Ecole de laiterie provinciale. En plus des prix offerts par le ministère de l'agriculture des maisons de commerce offrent plusieurs trophées aux vainqueurs du tournoi. Le concours se terminera le 15 octobre.

Dr A.-C. VOISARD

Dr GUY LeFRANÇOIS

Le Dr A.-C. Voisard (à gauche) et le Dr Guy LaFrançois, qui participent au congrès annuel des dentistes, qui se tient présentement en l'hôtel Windsor sous les auspices de la Société dentaire de Montréal. Au cours de l'après-midi d'aujourd'hui, le Dr Voisard doit prononcer une conférence intitulée : "Médication en dentisterie". Quant au Dr LeFrançois, on lui a confié une clinique sur la préparation et la confection des coiffes en porcelaine ou plastique, ou en or et plastique.

Des questions d'ordre politique entravent les relations commerciales entre l'Espagne et le Canada

Nous aurions pu vendre 500 millions de boisseaux de blé, au lieu de 25 — Quelques réflexions de M. Trelles, consul d'Espagne

M. Vincente Trelles, consul d'Espagne chargé des affaires commerciales, qui s'est embarqué hier à New-York pour un séjour de trois mois dans son pays. Il reviendra à Montréal en septembre, avec de nouveaux projets pour améliorer les rapports commerciaux entre le Canada et l'Espagne.

"J'espère, nous disait-il avant son départ, porter d'ici un an le volume de nos affaires au niveau qu'il gardait avant la guerre." A ce moment-là, ce volume était de 7 à 8 millions de dollars par an. Depuis 1940 (et encore maintenant), il est tombé de plus de la moitié.

Il est clair que des considérations d'ordre politique sont à la l'Espagne sur les marchés internationaux. M. Trelles admet que dans certaines provinces canadiennes on est particulièrement hostile à tout produit espagnol.

On ne cherche même pas à savoir si un produit est bon ou si le prix en est favorable. Il suffit qu'il vienne d'Espagne pour que certains importateurs canadiens le rejettent péremptoirement.

M. Trelles ne cherche pas à discuter l'aspect politique de la situation : il en constate, simplement, les effets.

En ce moment, l'Espagne achète au Canada pour une valeur beaucoup plus élevée que celle des produits qui trouvent ici un débouché.

Pendant les trois premiers mois de cette année, nous avons vendu pour $3,029,243 de produits en Espagne; tandis que les Espagnols ne parvenaient à vendre chez nous que pour $625,833.

Il est vrai que la majeure partie de nos exportations vers l'Espagne est formée de blé. Pendant ces trois mois nous en avons vendu pour $2,943,544.

Mais nous aurions pu en vendre beaucoup plus si notre gouvernement avait accepté de céder ce blé au même prix qu'il le vend aux autres pays; c'est-à-dire à $1.70 le boisseau, tandis que l'Espagne est forcée de l'acheter à $2.10.

En effet, l'Espagne s'est trouvée, récemment, en face d'une grave pénurie de blé. Elle a donc mobilisé toutes ses réserves de dollars et a voulu acheter au Canada 500 millions de boisseaux de blé. Notre pays a fait des difficultés et n'a cédé que 20 ou 25 millions de boisseaux.

Les Espagnols se sont alors tournés vers l'Australie et les Etats-Unis, où ils se sont procuré les autres millions de boisseaux — à un prix inférieur que celui auquel un prix inférieur à celui auquel

M. Trelles déplore qu'une bonne partie de notre commerce avec l'Espagne se fasse par l'entremise des courtiers londoniens. Ce serait tellement plus simple, dit-il, de transiger directement. En ce moment, des navires italiens touchent les ports espagnols et viennent à Saint-Jean (N.B.) et à Montréal. Si le volume des affaires grossissait, des bâtiments espagnols feraient régulièrement la navette.

Finalement, M. Trelles admet que l'Espagne éprouve beaucoup de difficultés à soutenir, sur les marchés internationaux, la concurrence des pays qui reçoivent l'aide du plan Marshall.

Car l'industrie et le commerce espagnols, condamnés à se relever tout seuls, ne peuvent diminuer leurs frais de la même manière que la chose se pratique dans les pays qui reçoivent des millions de dollars à cette fin.

Pourtant, l'Espagne éprouve un besoin extrême à trouver un débouché à ses produits. Elle a également besoin d'acheter ici du blé, de l'aluminium, des machines agricoles, des huiles, des semences, les produits chimiques, du nickel, de l'amiante, etc.

C'est dans cette intention que l'Espagne a ouvert à Montréal, en mars 1949, un bureau commercial.

"12 juillet (1945). Fort de Jeudi

le seul qui soit dans tout le Canada.

F. Z.

VERITES ALIMENTAIRES

Les Règles alimentaires au Canada ont leur importance pour chacun de nous, mais pour personne plus que la future mère. La femme enceinte doit bien surveiller son régime, si elle veut conserver sa santé et assurer celle de son bébé. Le lait, les fruits, les légumes, les céréales, le pain et les oeufs s'imposent, tout comme l'eau, le sel iodé et la vitamine D.

La Société des Ecrivains canadiens

La Société des Ecrivains canadiens tiendra son assemblée annuelle au Cercle universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal, samedi le 3 juin, à 2h. 30 de l'après-midi, sous la présidence de M. Jean Bruchési.

Il est à prévoir qu'une centaine de membres assisteront à cette réunion qui sera suivie, à cinp heures d'un vin d'honneur.

Quelques obédiences chez les Oblats

Les finissants du scolasticat St-Joseph d'Ottawa ont reçu leur obédience de la main du R. P. Stanislas Larochelle, O.M.I., provincial des Oblats. Voici leurs noms et leur destination :

Les RR. PP. André Savard, au noviciat Notre-Dame de Richelieu Gérard Arguin, au séminaire St-Louis de Rouyn ; Renault Poliquin, à l'Université d'Ottawa ; Elzéar Béliveau, au séminaire oblat de Marie Immaculée de Chambly Bassin ; Marcel Laurence, à la paroisse de l'Assomption de Granby ; Gérard Morin, au séminaire St-Louis de Rouyn ; Hubert Leduc, à la paroisse du Sacré-Coeur de Hull ; Joseph Baril, à la maison Jésus-Ouvrier de Québec ; Adrien Roy, au juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa ; Marcel Patry, au scolasticat St-Joseph d'Ottawa ; Yvon Poirier, au monastère du Cap de la Madeleine ; Jean-Claude Dubé, à l'Université d'Ottawa ; Marie-Louis Lebrun, au séminaire oblat de Marie Immaculée, Chambly-Bassin ; Roland Denis, missionnaire au Basutoland ; Robert Pouliot, missionnaire du Basutoland ; Gilles Brossard, missionnaire au Basutoland ; Léopold Grégoire, missionnaire aux Philippines ; Georges-Albert Auger, Lebret, Sask. ; Joseph Régnier et Maurice McMahon, à Edmonton, Alberta ; Emil Helfrich, Illinois ; Lucien Vantetegen, Belgique.

Congé municipal lundi

Lundi, fête du roi, l'hôtel de ville de Montréal sera fermé toute la journée.

Les jeunes libéraux promettent de bien s'organiser à l'automne

M. Guy Rouleau trace le plan des activités futures de son association — Me Lionel Ross regarde l'avenir avec confiance

Plusieurs centaines de jeunes gens étaient réunis hier soir au club de Réforme. Le nouvel exécutif de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal entrait officiellement en fonctions. Son nouveau président, M. Guy Rouleau, a prononcé un discours de circonstance.

Il a promis de ne pas ménager ses efforts au succès de la cause libérale et il a demandé à chacun de travailler dans le même esprit et avec autant d'enthousiasme.

M. Rouleau a surtout insisté pour que les comités permanents soient plus nombreux et plus actifs au sein de l'association.

Il a révélé que des élections auront lieu au mois de septembre, dans chacune des sections de l'association. Il a assuré que, dès septembre, la plupart des comités non encore organisés seront dotés d'une section.

M. Bernard Tailleur, le président sortant de charge, est actuellement en Europe. On a donné hier soir la lecture de son rapport annuel.

Ce dernier rappelle le succès du congrès de la fédération canadienne des jeunes libéraux (tenu à Montréal). Il souligne que, durant l'année dernière, on a réorganisé trois sections nouvelles et fondé deux autres.

Pendant toute la soirée, on a fait l'éloge de Me Georges-Emile Lapalme, le nouveau chef provincial du parti. Ce dernier n'a pas pu assister à l'assemblée. Il s'était fait représenter par le député de Verdun, Me Lionel Ross.

Me Ross a proclamé une grande victoire libérale dans un avenir prochain. Il a vertement critiqué le premier ministre Duplessis qui, dit-il, "a mis la légalité en vacances". Le premier ministre ne respecterait pas les lois; il aurait, par exemple, violé à 250 reprises la loi des Travaux publics en refusant de demander des soumissions publiques et en accordant des contrats à des prix trop élevés.

Redressement de la rue Briand

Entre les rues de Maricourt et Cardinal

La section Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de la Société Saint-Jean-Baptiste a demandé à l'autorité montréalaise le redressement de la rue Briand, entre les rues de Maricourt et Cardinal. Le directeur du service d'urbanisme, après avoir étudié cette pétition, s'est dit d'avis d'acquérir les immeubles requis à cette fin, vu que ce redressement aura pour avantage de faciliter la circulation locale et générale assez intense à cet endroit et également d'épargner aux automobilistes des décrochés très dangereux aux intersections de la rue Briand et des rues de Biencourt et Jacques-Hertel.

En conséquence, à la séance échevinale d'aujourd'hui, le comité exécutif recommandera de voter un crédit de $8,800 à cet fin.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'A 9 h. LE VENDREDI SOIR — PLateau 5151

GRANDE Vente d'Été chez Dupuis

DU 2 AU 10 JUIN

L'événement commercial le plus important à Montréal

apportant au foyer, à la famille

la nouveauté de saison à prix d'économies

Quelques vedettes du premier jour de cette vente sans pareille : VENDREDI, 2 JUIN

ITEM	Prix de vente	Etage
Fleurs de corsage	.10	Rez-de-chaussée
Laine Albatross ..... l'once	.22	2e
Mouchoirs pour dames ... 3 pour	.29	R
Spun imprimé ..... la verge	.47	3e
Gants filet et rayonne pour dames	.69	R
Bas nylon pour dames	.79	R
Rajah imprimé ..... la verge	.84	3e
Socquettes pour hommes la paire .85 — 3 pour	2.50	R
Coupons linoléum incrusté la verge carrée	1.09	5e
Nappes rayonne ..... chacune	1.39	3e
Rôtissoire aluminium .... chacune	1.49	3e
Peinture "Duprex" ..... la pinte	1.59	3e
Chemises de nuit pour dames	1.49	2e
Rideaux "Cottage"	1.79	5e
Robes de maison pour dames	1.79	2e

ITEM	Prix de vente	Etage
Blousettes pour dames	1.79	R
Serviettes de plage ..... chacune	2.49	3e
Souliers, sandales sport pour dames	2.49	2e
Fauteuils Plaza ..... chacun	2.59	4e
Parapluies pour dames	2.69	R
Jeux de croquet	2.98	SS
Chapeaux paille pour dames	2.99	2e
Chaises chromées "S"	4.95	4e
Souliers pour hommes	4.95	R
Ensembles "Tennis" 2 pièces pour dames	4.98	2e
Robes Jersey pour dames	5.88	2e
Tondeuse gazon — 3 lames 12"	6.79	3e
Poêle électrique 1500 w. — 2 ronds	6.95	3e
Paletots courts pour dames	13.95	2e
Ensembles 2 mallettes	17.95	mezzanine
Fauteuils-lits	29.98	4e
Carpettes "Axminster" 9' x 10½'	39.95	5e

RAYONS D'ECONOMIES AU SOUS-SOL

	Prix de vente
Jupons-combinaisons pour dames	1.95
Souliers pour dames	2.98
Robes pour dames	2.98
Ensembles sport pour garçons	5.95
Costumes dames	15.95

DUPUIS — SOUS-SOL

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS président — A. J. DUGAL vice-président

Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir